



Projet de Développement des Exportations pour la Création de l'Emploi (EDEC) au Maroc

MOR/20/137A – IB34

Rapport sur

Les Marchés Internationaux des Produits de la Mer Marocains

(3^{ème} version)

Par Roland Wiefels

17 Octobre 2014

Table des Matières

	page
<u>Introduction et Méthodologie</u>	1
<u>1 – Le secteur halieutique marocain</u>	2
1.1 – Les captures marocaines	2
1.2 – l’aquaculture au Maroc	4
1.3 – Conclusions sur le secteur halieutique marocain	5
<u>2 – Les exportations marocaines de produits de la mer</u>	6
2.1 – Évolution des exportations marocaines des produits de la mer	6
2.2 – Principales destinations des produits de la mer marocains	7
2.3 – Les exportations de poissons, crustacés et mollusques (sauf conserves)	10
2.3.1 – <i>Le cas des crevettes</i>	11
2.3.2 – <i>Le cas du poisson frais</i>	12
2.4 – Les exportations de conserves et de semi-conserves	13
2.4.1 – <i>Les importations d’anchois</i>	15
2.5 – Les exportations de crustacés et de mollusques préparés ou en conserve	15
2.6 – Les exportations de farine de poisson	16
2.7 – Les exportations d’huile de poisson	17
2.8 – Les exportations d’autres produits non comestibles de poisson	17
2.9 – Conclusions sur les exportations marocaines de produits de la mer	18
<u>3 – Les grandes tendances des marchés mondiaux pour les produits de la mer marocains</u>	19
3.1 – Le marché mondial des petits pélagiques	20
3.2 – Le marché mondial des céphalopodes	21
3.3 – Le marché mondial des crustacés	23
3.4 – Le marché mondial de poissons blancs	25

3.5 – Le marché mondial de farine et d’huile de poisson	27
3.6 – Conclusions sur les grandes tendances des marchés mondiaux	28
<u>4 – Principales exigences techniques et de qualité des marchés internationaux pour les produits de la mer</u>	29
4.1 – Les exigences de l’Union Européenne	29
4.1.1 – <i>Procédures de reconnaissance de l’Autorité Compétente</i>	29
4.1.2 – <i>Procédures d’autorisation aux établissements</i>	30
4.1.3 – <i>Informations utiles sur la législation alimentaire de l’UE</i>	33
4.2 – Les exigences des États-Unis	34
4.2.1 – <i>Les procédures d’importation de la FDA</i>	34
4.2.2 – <i>Registre des établissements</i>	34
4.2.3 – <i>Procédures d’importation aux États-Unis</i>	34
4.3 – Conclusions sur les exigences des principaux marchés	35
5 – Les différents acheteurs et leurs préférences	36
<u>6 – Les options de marché pour les produits de la mer marocains</u>	37
6.1 – La croissance de la consommation entre 1961 et 2010	37
6.2 – La croissance prévue de la consommation mondiale au XXIème siècle	39
6.3 – L’Afrique : un marché halieutique en pleine expansion	42
6.4 – L’attractivité des marchés pour les produits marocains	43
6.5 – Conclusions sur les principales options de marché	46
<u>Conclusions Générales</u>	47
<u>Annexe 1 – Analyse de l’attractivité des marchés pour les produits marocains</u>	50
<u>Annexe 2 – Liste des entreprises marocaines autorisées à exporter des mollusques bivalves vivants à l’Union Européenne</u>	60
<u>Annexe3 - Liste des entreprises marocaines autorisées à exporter des produits de la pêche (sauf mollusques bivalves vivants) à l’Union Européenne</u>	64
<u>Annexe 4 : Les attentes des divers marchés internationaux</u>	99

Résumé Exécutif

Cette analyse des opportunités et des contraintes des marchés internationaux pour les produits de la mer marocains se présente en 6 chapitres, une conclusion générale et trois annexes

La présentation des ressources halieutiques marocaines nous montre que celles-ci, particulièrement abondantes dans les eaux marocaines, sont pleinement exploitées et que les variations annuelles observées sont normales pour les principales espèces capturées (petits pélagiques). Les activités aquacoles dans le pays se trouvent en phase de développement et offrent de bonnes perspectives d'avenir.

L'analyse des exportations des produits de la mer marocains, basée sur des données statistiques détaillées et récentes nous montre une évolution importante dans la composition des produits exportés, avec une diminution des exportations de produits frais et une augmentation des exportations de produits congelés, tandis que les exportations de conserves restent relativement stables. Nous notons également une tendance à l'importation de matières premières et leur réexportation en produits transformés (particulièrement de crevettes et d'anchois), une activité qui met à profit le potentiel de main d'œuvre marocain et sa stratégique position géographique aux portes de l'Europe.

Les grandes tendances actuelles des marchés mondiaux, en particulier pour les produits marocains, nous laissent optimistes aussi bien à court terme (tendance à l'augmentation des prix pour la plupart des espèces) qu'à moyenne ou longue échéance.

En ce qui concerne les principales exigences techniques et de qualité des marchés internationaux, celles de l'Union Européenne et les Etats Unis sont des références au niveau mondial. Le fait que des centaines d'entreprises marocaines travaillant des produits de la mer soient autorisés à exporter vers l'Union Européenne démontre que la mise aux normes de qualité pour les marchés internationaux ne constitue pas un problème majeur pour les producteurs marocains.

Naturellement, chaque importateur étranger aura ses exigences propres en ce qui concerne les produits recherchés et leurs façons de travailler. Aux exportateurs marocains de comprendre les aspirations de leurs clients et de les satisfaire tout en restant compétitif sur les marchés internationaux. Leur présence constante sur les marchés acheteurs est primordiale, en particulier lors des expositions de produits de la mer, comme la CONXEMAR en Espagne, par exemple.

En effet, les opportunités de marchés actuellement surtout en Union Européenne, se développent partout, en particulier dans les pays émergents. Les marchés internationaux sont en principe acheteurs et le défi est que la croissance de la production (par l'aquaculture) puisse satisfaire la croissance de la demande sur tous les continents, en particulier le continent africain.

L'analyse des opportunités et des contraintes concernant les exportations des produits de la mer marocains montre surtout des opportunités très visibles. Les contraintes existent naturellement, essentiellement liées à la limitation naturelle des stocks halieutiques. Les efforts de développement de l'aquaculture, ainsi que les importations croissantes de matières premières à transformer et à réexporter, peuvent cependant les atténuer.

Le principal défi posé aux entreprises marocaines est d'y croire, d'investir et d'effectivement conquérir des parts intéressantes de ce marché mondial en croissance.

Les Marchés Internationaux des Produits de la Mer Marocains

Introduction et Méthodologie

Le projet MOR/20/137A-IB34 de développement des exportations pour la création de l'emploi au Maroc a pour objectif de contribuer aux efforts du Gouvernement marocain à créer des emplois durables et de qualité, notamment au profit des femmes et des jeunes, par la promotion et le développement des exportations des produits de la mer, des produits agroalimentaires et du cuir.

Le meilleur accès aux marchés internationaux de la part des petites et moyennes entreprises et même des très petites entreprises ainsi que des coopératives travaillant les produits de la mer et dument enregistrés comme exportateurs pour les marchés visés constitue ainsi un important renfort pour la création d'emplois, notamment pour les femmes et les jeunes.

Le présent rapport présente une analyse des actuels marchés d'exportation des produits de la mer marocains avec une attention particulière aux produits sélectionnés par la Fédération des Industries de Transformation et de Valorisation des Produits de la Pêche (FENIP) du Maroc en accord avec le Centre de Commerce International. Il présente également des pistes pour la diversification des marchés sur les divers continents pour les produits de la mer marocains.

L'analyse des actuels marchés d'exportation des produits de la mer marocains est basée sur les données statistiques de l'Office des Changes du Maroc (OC), dument traitées sémiologiquement pour fournir une bonne visualisation graphique de l'évolution des marchés des principaux produits exportés par le Maroc.

En plus des statistiques de l'Office National des Pêches (ONP), des informations statistiques de la FAO ont également été utilisées. Il faut naturellement savoir que les méthodologies statistiques de la FAO diffèrent de celles de l'Office des Changes en ce qui concerne les importations et les exportations des produits de la mer. En effet, celles de la FAO considèrent les approvisionnements en « équivalent poids vif » alors que celles de l'OC considèrent les poids effectivement exportés ou importés.

L'approche de l'évolution actuelle des marchés mondiaux des produits de la mer est basée sur la banque de données mondiales d'INFOPESCA ainsi que sur divers travaux de l'auteur, comme par exemple le chapitre « Produits de la Mer » publié dans le rapport Cyclope 2014 (éditions Economica) et dont une nouvelle version, actualisée, est présentée au chapitre 3.

Les marchés où les produits de la mer marocains sont actuellement commercialisés et les grandes tendances des marchés mondiaux en général aident ainsi à identifier des opportunités de marché actuellement peu ou pas exploitées.

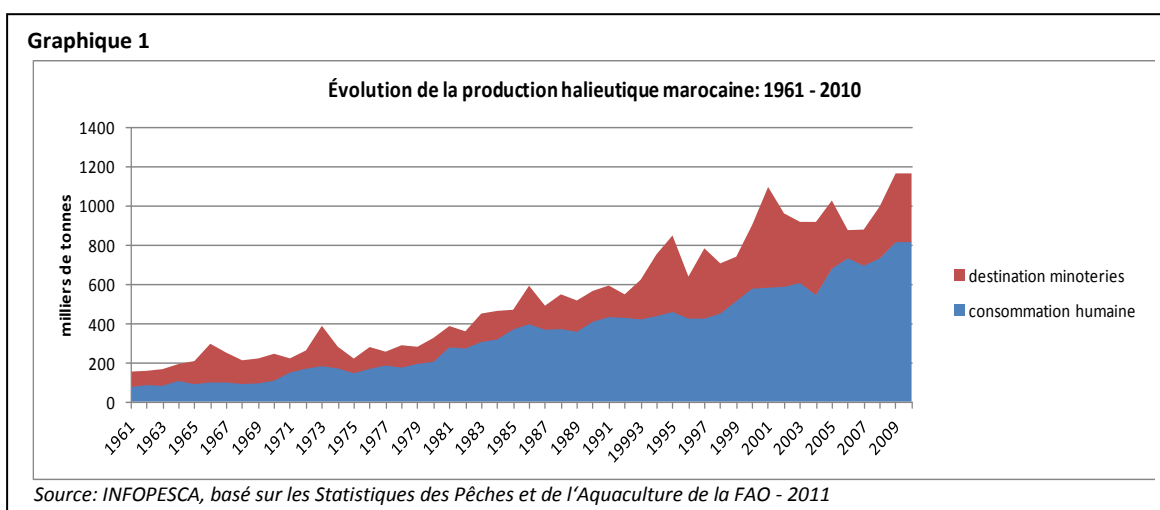
Un contact des produits halieutiques marocains sur son principal marché (Espagne) a été réalisé lors de l'exposition CONXEMAR, à Vigo en octobre 2014.

1 – Le secteur halieutique marocain

Avec une production annuelle située entre 1,1 et 1,2 millions de tonnes, le Maroc est le second producteur halieutique du continent africain, juste après l'Égypte. Mais, alors que ce dernier pays base sa production sur l'aquaculture (73% de la production halieutique totale égyptienne de 1,362 millions de tonnes en 2011), c'est sur les captures que le Maroc base la sienne (99,86% de sa production totale).

1.1 – Les captures marocaines

Les captures totales marocaines se sont développées dans la seconde moitié du XXème siècle et se sont relativement stabilisées depuis le début du XXIème siècle (graphique 1). Les petits pélagiques et, en particulier les sardines, constituent les principales prises de la pêche marocaine et sont destinés en partie à des fins industrielles, surtout la farine et l'huile de poisson. Les variations de stocks des petits pélagiques sont fréquentes en fonction des aléas climatiques et océanographiques (en particulier les zones d'upwelling), causant des variations de prises d'une année à l'autre, qui affectent surtout le secteur de farine et d'huile de poisson (« destination minoteries » dans le graphique 1).

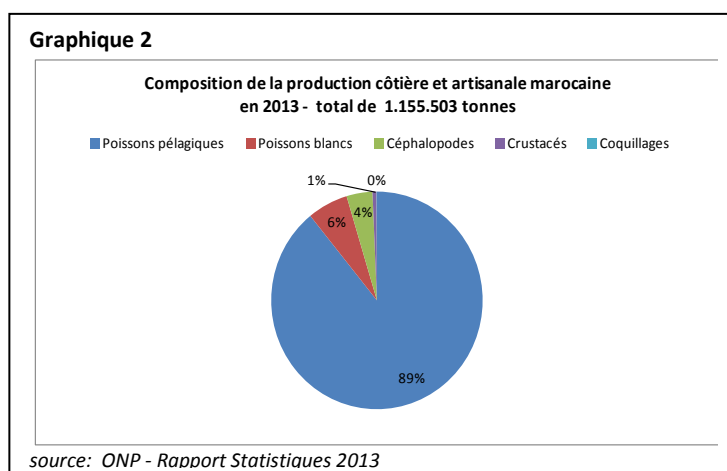


La pêche marocaine est réalisée par une flotte hauturière orientée principalement sur les céphalopodes (en particulier le poulpe), les crevettes et les poissons blancs, capturés par des navires congélateurs.

Cependant, la plus grande partie des captures (de l'ordre de 80% ou plus) sont réalisées par la pêche côtière et artisanale, responsable d'une production de 1.155.503 tonnes de diverses espèces en 2013.

La grande majorité des prises est constituée de petits pélagiques, dont 698.569 tonnes de sardines, 150.230 tonnes de maquereaux et 15.980 tonnes d'anchois.

La plus grande partie de ces poissons pélagiques sont capturés dans le sud du pays, entre Tan Tan et la frontière avec la Mauritanie, en particulier dans la zone de Dakhla.



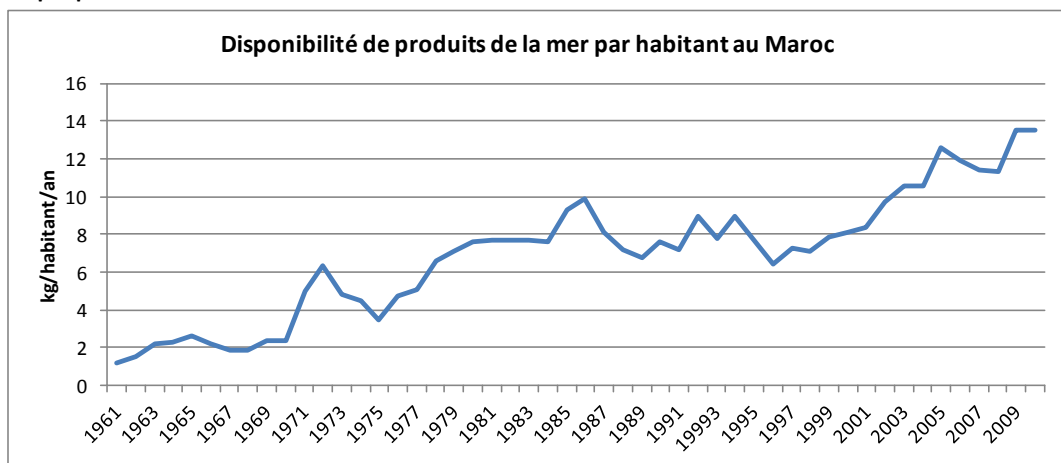
En ce qui concerne les céphalopodes, la pêche côtière et artisanale a produit 45.811 tonnes en 2013 dont 65% de poulpes. La plupart de ces céphalopodes (76% du volume total) ont été débarqués à Tan Tan et dans les ports situés au sud de cette ville.

Pour les poissons blancs, 91% des 71.818 tonnes débarquées par la pêche côtière et artisanale en 2013 l'ont été dans les ports de l'Atlantique, en particulier à Agadir (20.490 tonnes), Tan Tan (9.045 tonnes) et Dakhla (8.053 tonnes). Les espèces de poisson blancs sont variées avec toutefois des volumes assez importants de bogues (*Boops boops*, 5.588 tonnes), de lingues (*Molva spp*, 3.565 tonnes) et d'abadèches (*Plectorhynchus mediterraneus*, 2.863 tonnes).

Les captures des 7.199 tonnes de crustacés sont essentiellement constituées de crevettes débarquées principalement à Casablanca (1880 tonnes) et à Agadir (1591 tonnes).

Le secteur halieutique marocain a traditionnellement été fortement orienté à l'exportation. En 2012, avec 1,6 milliards de Dollars d'exportations, les produits de mer ont représenté 7,3% des exportations totales du Maroc. Cependant, la consommation domestique au Maroc a fortement augmenté au cours des dernières décennies en fonction de la forte croissance démographique, passant de 8,9 millions d'habitants en 1950 à 31,6 millions en 2010, et de la croissance de la consommation moyenne par habitant (graphique 3).

Graphique 3



Source: INFOPESCA, basé sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture de la FAO - 2011

1.2 – L'aquaculture au Maroc

L'aquaculture a débuté au Maroc en 1924 avec la création de la station piscicole d'Azrou, et l'utilisation des rivières de l'Atlas et des étangs pour l'élevage de truites, de carpes, puis de tilapia. L'aquaculture d'eau douce continue cependant encore à petite échelle.

Les premières productions aquacoles marines marocaines remontent au milieu du XX^{ème} siècle avec l'ostréculture dans la lagune de Oualidia, toujours opérationnelle, mais limitée à quelques centaines de tonnes par an.



Ostréculture à Oualidia



Station de dépuración d'huîtres Ostrea à Oualidia

Cette ostréculture de Oualidia

est en accord avec les normes de production internationales, y compris les installations de dépuración. 37 entreprises ont l'autorisation d'exporter des bivalves vivants sur le marché européen (voir Annexe 2) mais la production étant toujours limitée, celle-ci est toujours destinée principalement au marché intérieur.

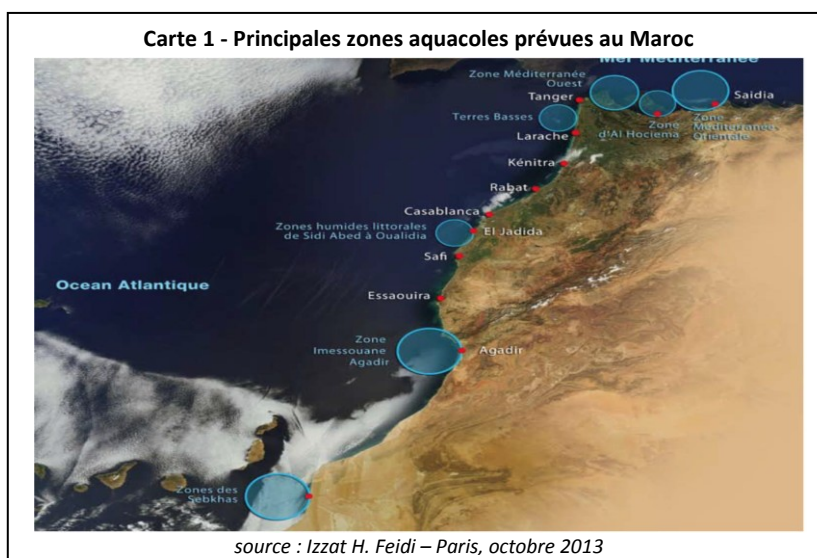


Station de dépuración d'huîtres Ostrea, à Oualidia

Entre 1985 et 2006, des expériences aquacoles ont été effectuées dans la lagune de Nador, puis à l'embouchure de la Moulouya, avec l'élevage de loups et de daurades et de crevettes japonaises, en plus de la conchyliculture.

Actuellement, la Société Aqua M'Diq continue l'élevage de loup et de daurades. L'aquaculture marine marocaine, bien que ne dépassant toujours pas une production de quelques centaines de tonnes par an, possède un immense potentiel reconnu dans le Plan Halieutis, lancé en 2009. De son côté, l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA), installée en 2011, se donne pour objectif une production aquacole de 200.000 tonnes pour l'année 2020.

Les productions de farine et d'huile de poisson représentent naturellement des atouts très importants pour le développement de l'aquaculture dans le pays.



1.3 - Conclusions sur le secteur halieutique marocain

Les captures marocaines sont particulièrement importantes et se situent depuis le début du siècle actuel autour du million de tonnes par an. La plupart des espèces capturées sont à leurs niveaux maximum d'exploitation. La production de petits pélagiques est par nature très variable en fonction des variations océanographiques (température de l'eau, salinité, etc.). La forte proportion de petits pélagiques dans les captures totales fait que celles-ci se présentent en « dents de scie » année après année. Les variations de production des petits pélagiques sont absorbées surtout par l'industrie minotière avec des réflexes dans une certaine irrégularité de leurs propres productions.

On ne peut pas s'attendre à des changements de tendance dans les captures qui devront continuer à varier autour du million de tonnes.

L'aquaculture présente de bonnes possibilités de développement au Maroc, comme partout ailleurs dans le monde, mais ce développement se fait encore très lentement, à faible intensité et de façon encore expérimentale pour plusieurs espèces. Il y a néanmoins une volonté gouvernementale de développer ce secteur et de lui donner plus de dynamisme.

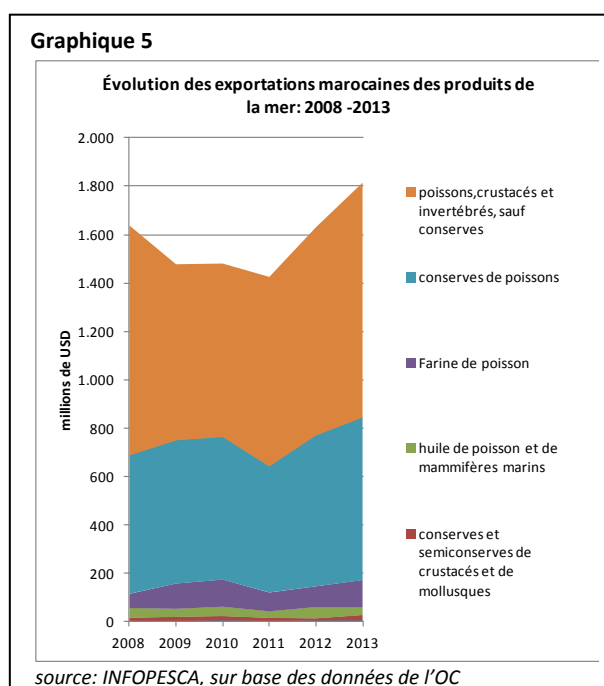
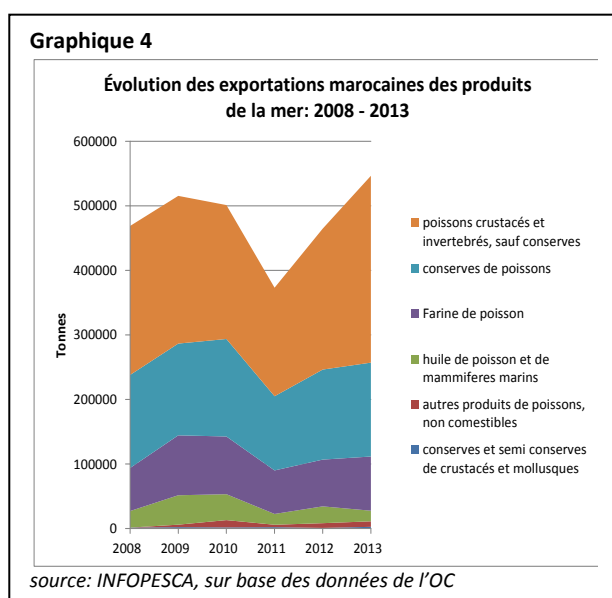
2 – Les exportations marocaines de produits de la mer

Les exportations constituent l'objectif central du projet MOR/20/137A-IB34 principalement les exportations de produits à valeur ajoutée permettant des emplois durables notamment de femmes et de jeunes.

Comprendre l'évolution des exportations marocaines des produits de la mer au cours des dernières années représente ainsi un pas important pour atteindre cet objectif.

2.1 – Évolution des exportations marocaines des produits de la mer

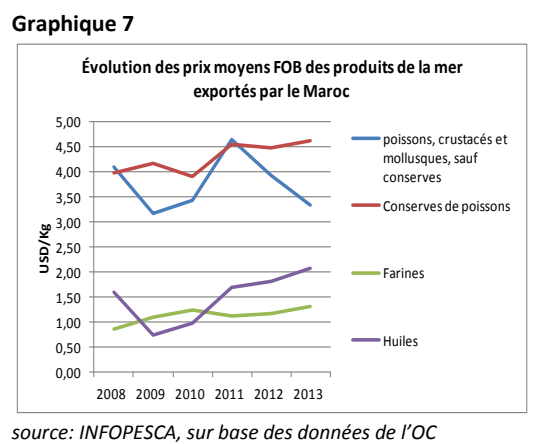
Malgré l'appétit croissant des Marocains pour les produits de la mer, la production nationale est largement excédentaire et approvisionne divers marchés internationaux avec les principales espèces produites dans le pays, en particulier les petits pélagiques (spécialement la sardine), en conserve et congelés, et leurs sous-produits (farines et huiles), les céphalopodes (spécialement le poulpe) et les crustacés (spécialement les crevettes).



La forte diminution des exportations en 2011 (graphique 4) reflète la chute de 15,6% des captures cette même année, passées de 1.136.240 tonnes en 2010 à 958.907 tonnes en 2011. La diminution des captures, due à de mauvaises conditions climatiques ainsi qu'à la grève des senneurs côtiers au mois de mai sur toute la zone entre Agadir et Dakhla, a surtout concerné les sardines avec des réflexes sur les exportations de poissons congelés, de conserves et également de farine et d'huile de poisson, obtenues de cette espèce.

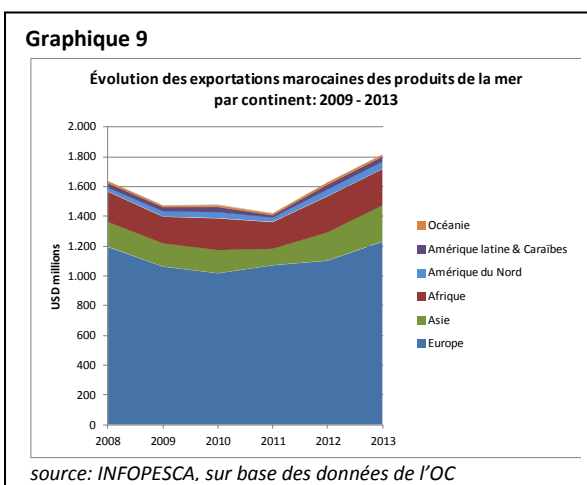
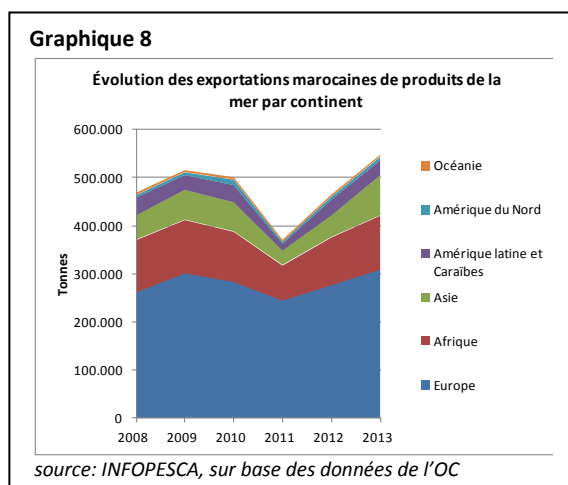
En valeur, la diminution des exportations a été moins appuyée que pour les volumes (graphique 5) en fonction de l'augmentation des prix en Dirhams, conséquente à la diminution des mises à terre, et en fonction de la bonne valorisation du Dirham par rapport au Dollar cette année (graphiques 6 et 7). Pour les farines, les prix ont plutôt diminué (-8,5%) entre 2010 et 2011, suivant les prix du marché

mondial, influencés par les bonnes productions de 2011 des grands pays producteurs, en particulier le Pérou et le Chili.

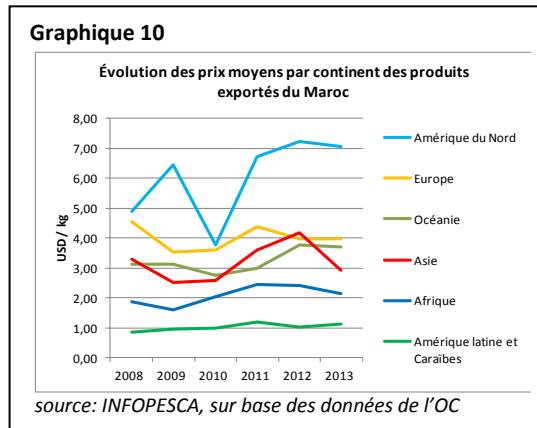


2.2 – Principales destinations des produits de la mer marocains

Au long des dernières années, c'est sans surprise que nous constatons que ce sont les pays européens (de loin) et africains qui ont constitué les principaux marchés des produits de la mer marocains. En 2013, l'Asie a légèrement dépassé l'Afrique en valeur de ses achats de produits de la mer marocains (243,2 millions de USD pour l'Asie et 242,4 millions de USD pour l'Afrique).



Les produits exportés sont assez différents selon les continents, ce qui est illustré par la différence des prix. En Amérique latine (Brésil surtout), ce sont des matières premières pour conserveries qui sont exportées alors que pour l'Amérique du Nord ce sont des produits industrialisés finis (graphique 10).

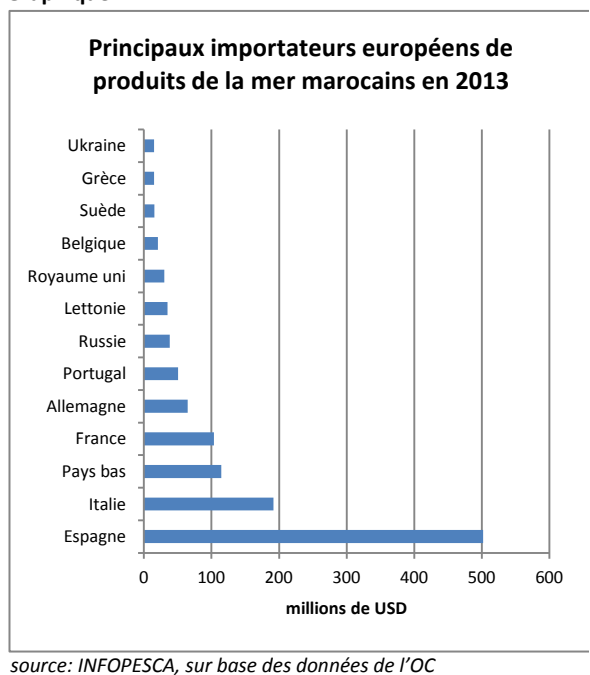


41 pays européens importent des produits de la mer du Maroc, dont 13 pour plus de 10 millions de dollars pendant l'année 2013. L'Espagne est de très loin le principal client, ce qui est facilement compréhensible au vu de la tradition de consommation des produits de la mer en Espagne, du déclin de sa production nationale, et de sa localisation géographique par rapport au Maroc. Entre les pays européens, cependant, les Pays Bas se distinguent par leurs achats croissants de produits marocains (ils ont quintuplé en 12 ans). À la différence de l'Espagne, ce n'est pas tant pour alimenter leur population que les Pays Bas achètent les produits marocains, mais pour alimenter leur commerce, en particulier de crevettes, dont ils sont des intermédiaires importants sur le marché international.

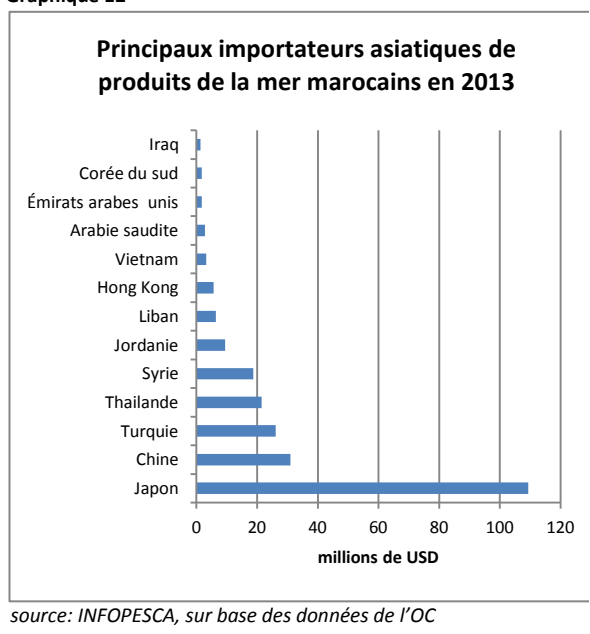
33 pays asiatiques importent des produits de la mer du Maroc, dont 13 pour plus de 1 million de dollars pendant l'année 2013. Le Japon est de loin le principal acheteur mais il s'agit d'un acheteur assez irrégulier. En effet, le Japon a acheté pour 228,2 millions de USD en 2002, pour 34,3 millions en 2004, pour 59,4 millions en 2011 et pour 109,4 millions en 2013. La Chine et surtout la Turquie se présentent comme des marchés en ascension pour les produits marocains, alors que la Syrie se maintient comme client stable, malgré sa grave situation domestique.

37 pays africains importent des produits de la mer du Maroc, dont 15 pour plus de 5 millions de dollars pendant l'année 2013 (graphique 13). Chaque pays achète des produits de la mer marocains très divers comme l'attestent les prix moyens payés par ces pays (graphique 14).

Graphique 11

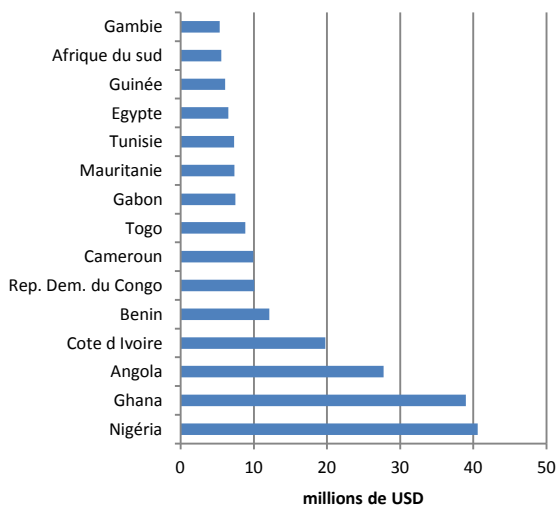


Graphique 12



Graphique 13

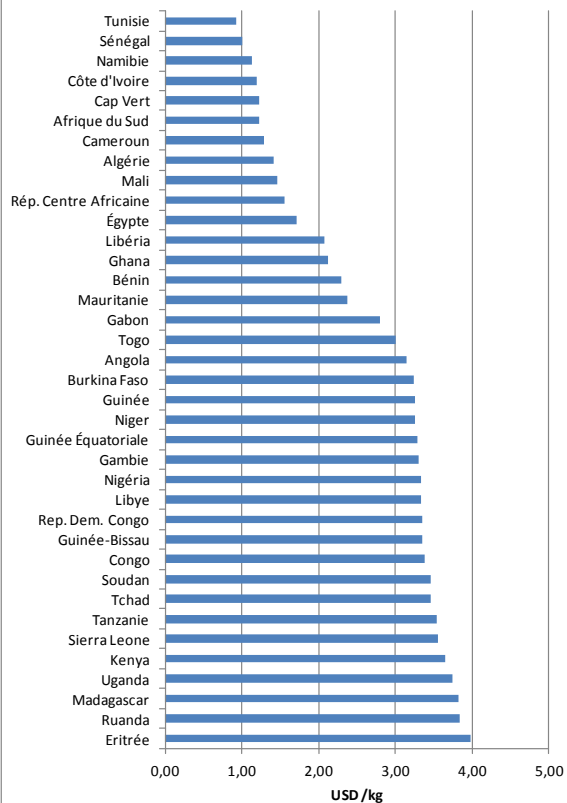
Principaux importateurs africains de produits de la mer marocains en 2013



source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Graphique 14

Prix moyens FOB par kilo des exportations marocaines de produits de la mer vers l'Afrique en 2013

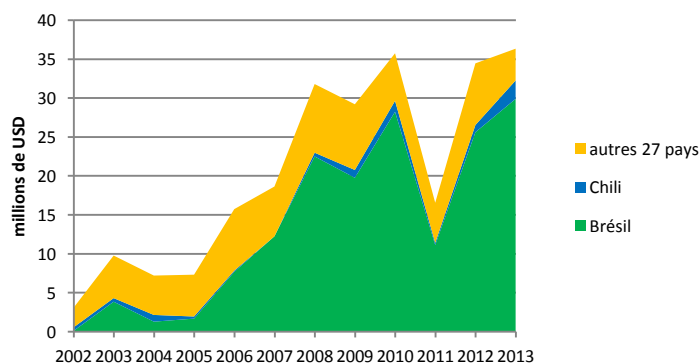


source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Le Brésil est de loin le principal pays importateur d'Amérique latine et des Caraïbes, suivi du Chili et de 27 autres pays. Les importations brésiliennes se concentrent sur les sardines congelées, destinées aux conserveries brésiliennes pour une distribution sous leurs marques dans le pays. Les autres pays acheteurs d'Amérique latine et des Caraïbes importent divers produits, en particulier des conserves.

Graphique 15

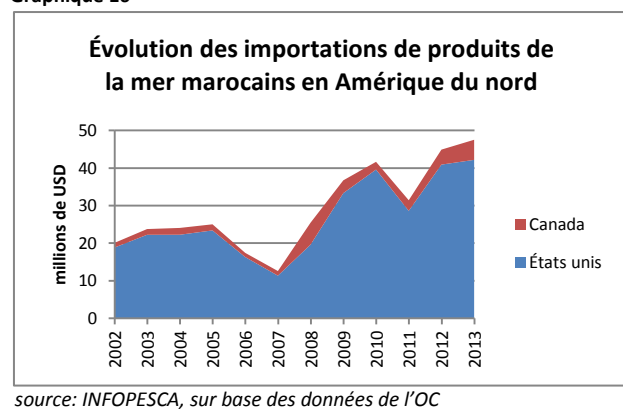
Évolution des importations de produits de la mer marocains en Amérique latine & Caraïbes



source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Principaux clients des produits de la mer marocains en Amérique du Nord, les États-Unis concentrent leurs achats sur les conserves, alors qu'au Canada ce sont plutôt des produits congelés et des bocaux d'anchois, plus que les boîtes de conserve, qui sont importées.

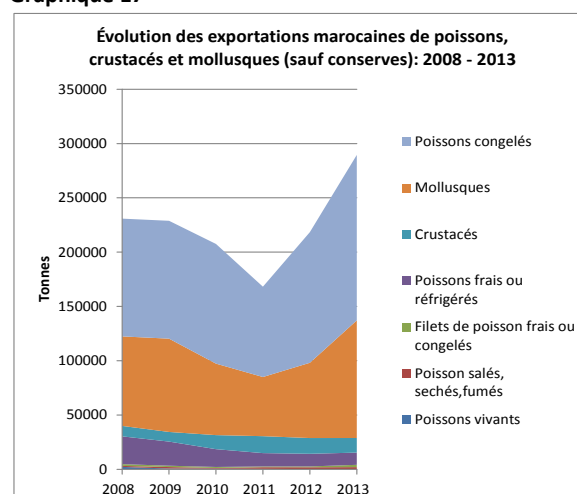
Graphique 16



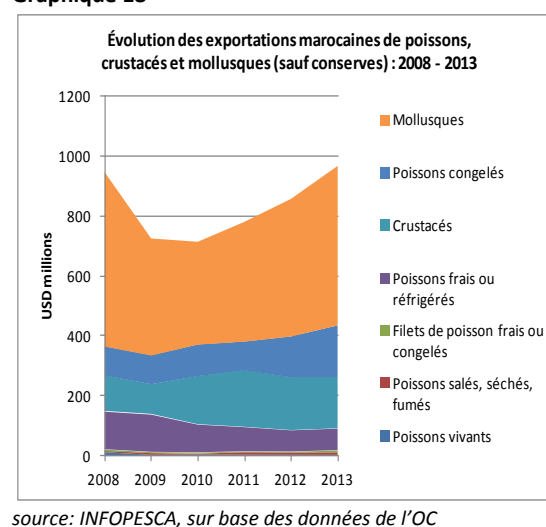
2.3 – Les exportations de poissons, crustacés et mollusques (sauf conserves)

Depuis la fin du XXème siècle, les exportations marocaines de poissons congelés ont augmenté sensiblement (les volumes ont été multipliés par 7 en l'espace de 12 ans). Il s'agit, en 2013, principalement de sardines (78%) et de maquereaux (11%). La catégorie mollusque est surtout constituée, en 2013, de poulpes (57%) et de calamars (33%) congelés.

Graphique 17

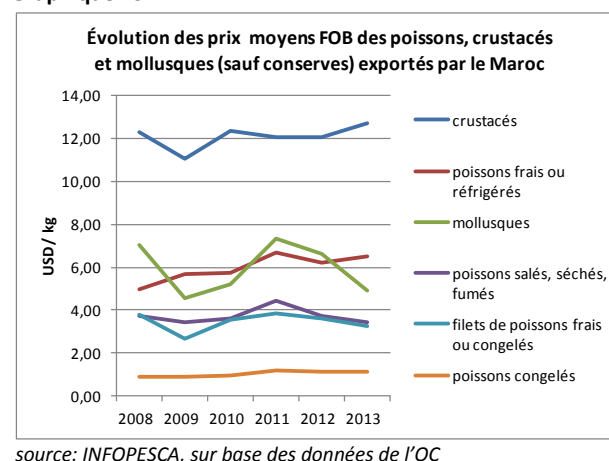


Graphique 18



Les crustacés (88% de crevettes, 7% de crabes et 4% de langoustes) obtiennent de loin les meilleurs prix FOB par kilo exporté, suivis par les poissons blancs exportés frais et les mollusques.

Graphique 19

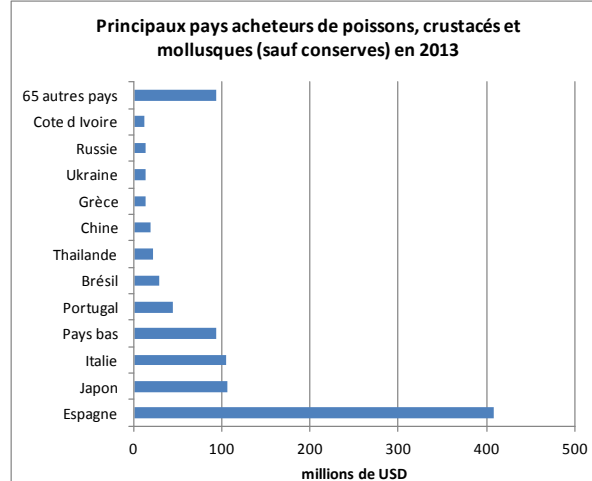


L'Espagne constitue de loin le principal marché pour ces produits : c'est la principale destination des mollusques (50% des exportations marocaines) et des poissons frais (75% des exportations marocaines) ainsi que la seconde destination des crustacés (39% des exportations marocaines, après les Pays bas qui en reçoivent 53%) et des poissons congelés (10% des exportations marocaines, après le Brésil, qui en reçoit 16%). De son côté le Japon a été le second principal importateur de poulpes du Maroc en 2013 (en absorbant 20% des exportations de ce produit cette année).

2.3.1 – le cas des crevettes

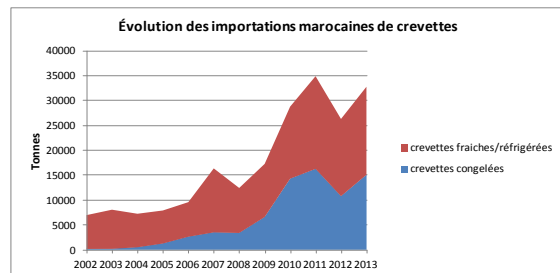
Le Maroc a exporté 11.784 tonnes de crevettes en 2013 pour une valeur de 158,9 millions de dollars. C'est naturellement beaucoup plus que les 1.466 tonnes de crevettes roses et les 53 tonnes de crevettes royales capturées cette année au Maroc par la pêche côtière et artisanale. La réponse se trouve dans les importations de 32.862 tonnes en 2013, pour une valeur de 95,4 millions de dollars. Les quantités importées étant beaucoup plus importantes que les quantités exportées (2,8 fois plus, en 2013) indiquent des activités de traitement – étêtage, décorticage, éveinage, cuisson, qui produisent ce taux de conversion entre matière première et produit fini.

Graphique 20



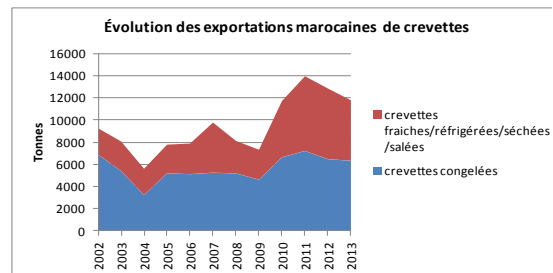
source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Graphique 21



source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

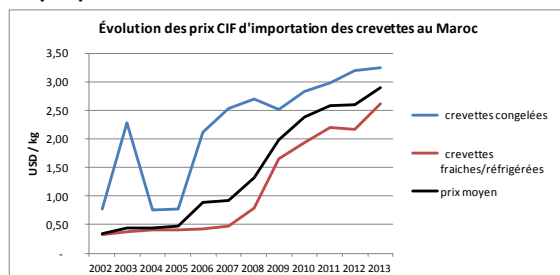
Graphique 22



source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

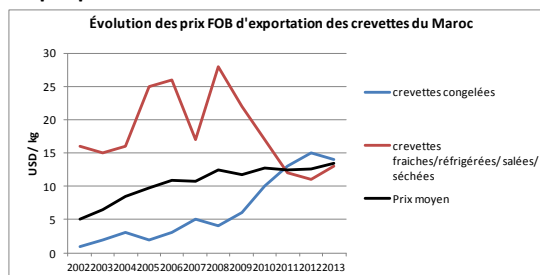
Alors que le produit fini exporté a perdu en moyenne 64% de son poids par rapport à la matière première importée, le prix moyen a été multiplié par 4,6. La différence de valeur (63,5 millions de dollars en 2013) rémunère le travail et le capital des entreprises de traitement au Maroc. Il s'agit donc ici d'un secteur qui travaille une matière première en grande partie importée, pour la réexporter après divers traitements qui font intervenir une main d'œuvre importante car ces traitements sont majoritairement manuels (décorticage, éveinage, etc.).

Graphique 23



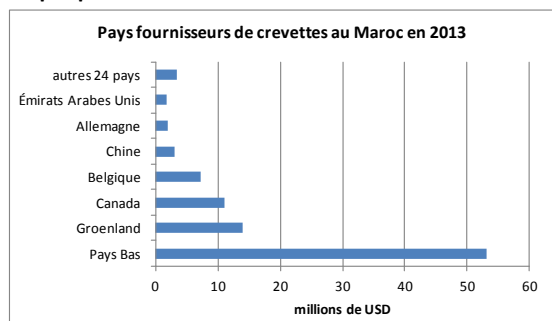
source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Graphique 24



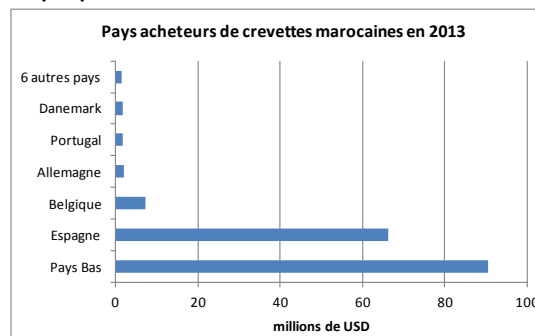
source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Graphique 25



source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Graphique 26



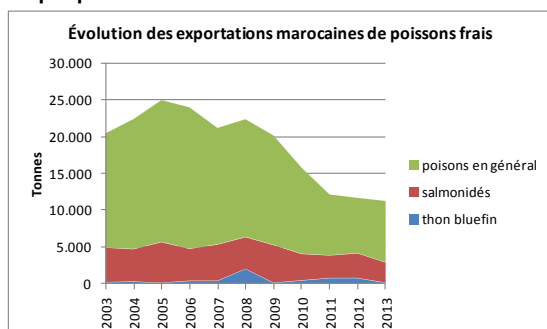
source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Alors que l'on peut imaginer qu'au moins une partie des crevettes achetées par l'Espagne seront effectivement consommées dans ce pays, en ce qui concerne les Pays Bas, il semble clair que ce pays n'est dans ce cas qu'une plateforme commerciale, achetant de la matière première brute sur les marchés mondiaux, l'envoyant au Maroc pour traitement, puis rachetant les produits finis pour les revendre sur les marchés internationaux. Naturellement, le coût du traitement des crevettes au Maroc, demandant une nombreuse main d'œuvre qualifiée, plus le coût du transport aller-retour entre la Hollande et le Maroc sont compensateurs, en comparaison à un hypothétique traitement des crevettes en Hollande même.

2.3.2 – le cas du poisson frais

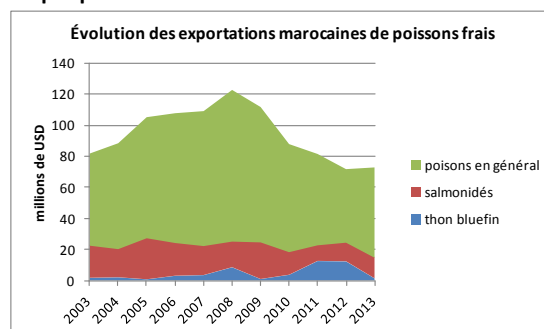
Les exportations de poissons frais se trouvent en diminution régulière au cours des dernières années (graphiques 27 et 28). Le commerce de poissons frais comporte une importante valeur ajoutée qui est la logistique de transport. L'Espagne, de par sa localisation géographique et sa tradition de consommation de poissons est naturellement le premier acheteur de poissons frais du Maroc. La distance de Madrid à Agadir est de 1400 km de routes, plus 30 km de traversée maritime. Avec un camionneur espagnol, la valeur ajoutée au poisson frais marocain est essentiellement espagnole. La même logique s'applique au Portugal, où d'ailleurs Lisbonne est plus proche du Maroc que Madrid.

Graphique 27



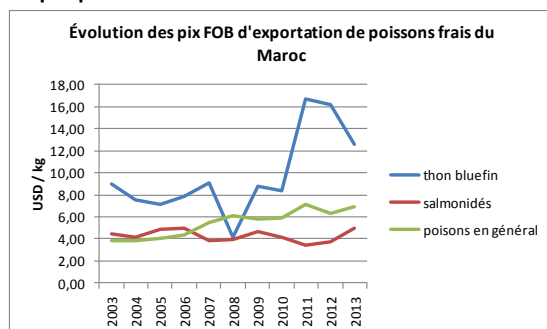
source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Graphique 28



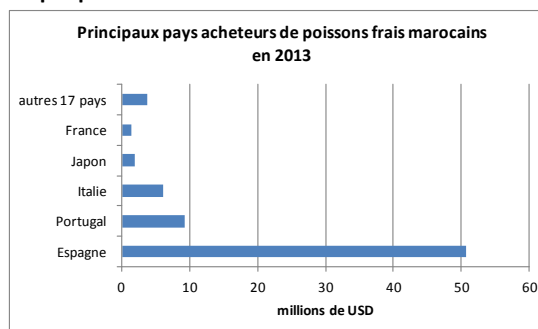
source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Graphique 29



source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Graphique 30



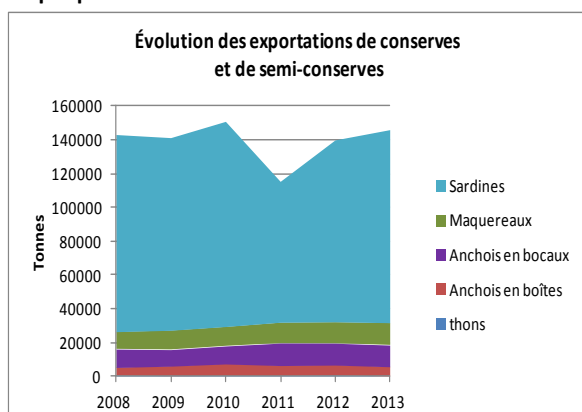
source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Les prix FOB d'exportation de poissons frais pour l'Italie, le Japon et la France sont sensiblement plus chers (près du triple) de ceux des exportations pour l'Espagne et le Portugal. La composition de ces exportations explique en partie cette différence de prix, le Japon achetant surtout du thon rouge (bluefin), plus cher que les autres espèces.

2.4 – Les exportations de conserves et de semi-conserves

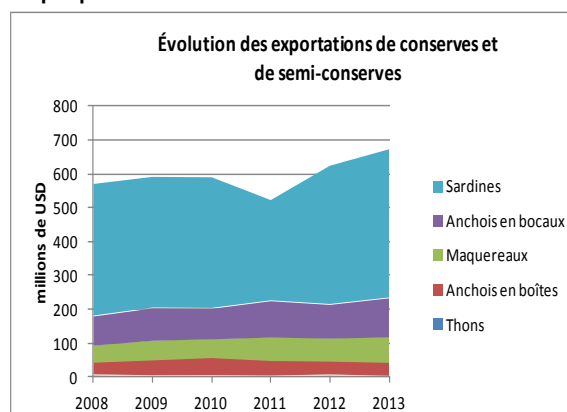
Les conserves et semi-conserves de poissons sont exportées à 144 pays dont 23 ont acheté pour plus de 5 millions de USD en 2013. Ces 23 pays sont responsables de 88% de la valeur de ces exportations totales (graphique 34).

Graphique 31



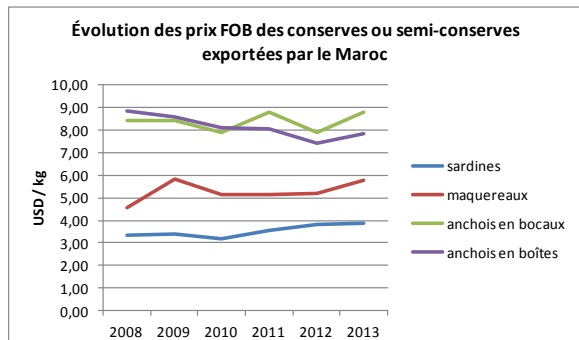
source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Graphique 32



source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Graphique 33



source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

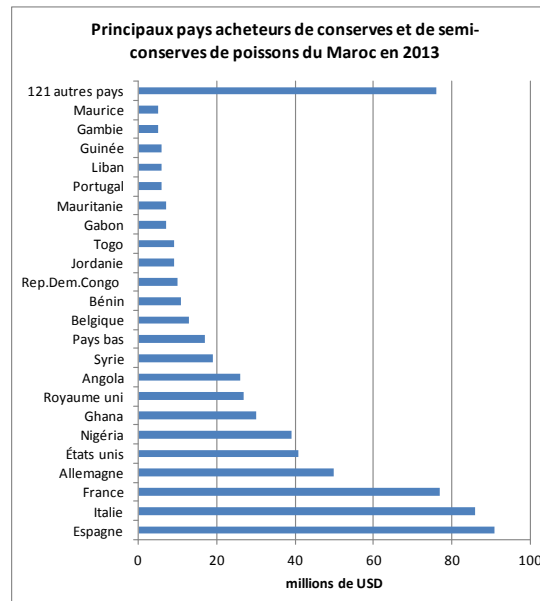
Les conserves de sardine constituent un des produits traditionnels du Maroc et ses exportations au cours de la dernière décennie ont été stables, entre 100.000 et 120.000 tonnes par an, à l'exception de la mauvaise année de 2011 (81.000 tonnes).

43 pays ont importé pour plus de 1 million de dollars en conserves de sardines marocaines en 2013 et 11 pays en ont importé pour plus de 10 millions de dollars (graphique 29). Il est intéressant de noter que les prix moyens FOB des conserves de sardine vendues varie fortement selon les pays, de USD 2,76/kg pour le Bénin à USD 6,61/kg pour les Etats-Unis et un prix moyen global de USD 3,87/kg en 2013. Nous notons également la croissance des exportations de conserves de sardine vers les pays africains au sud du Sahara. Leurs achats annuels de conserves de sardines marocaines ont en effet triplé entre 2002 et 2013, passant de 60 à 180 millions de dollars.

Les conserves de maquereaux constituent un créneau en développement, ayant augmenté continuellement, de 5.400 tonnes en 2003 à 12.500 tonnes en 2013. 4 pays européens se partagent 92% des exportations marocaines de conserves de maquereaux en 2013 : Italie (59%), Espagne (21%), Allemagne (7%) et Belgique (6%).

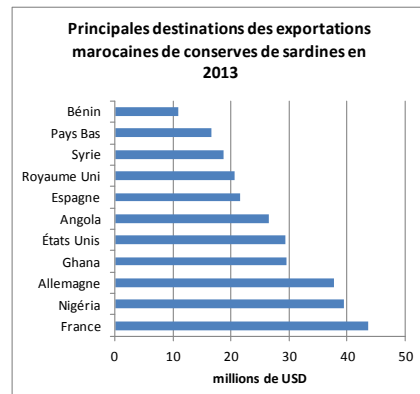
Les exportations de conserves d'anchois, présentés en bocaux, ont également augmenté régulièrement au cours de la dernière décennie passant de 7.200 tonnes en 2002 à 12.200 tonnes en 2013, tandis que les exportations d'anchois présentés en boîtes ont diminué pendant cette même période, passant de 5.300 tonnes en 2002 à 4.300 tonnes en 2013.

Graphique 34



source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

Graphique 35



source: INFOPESCA, sur base des données de l'OC

6 pays se partagent 94% des exportations marocaines d'anchois en bocaux : Espagne (49%), France (21%), Italie (17%), Allemagne (6%), États-Unis (5%) et Royaume Uni (3%). En ce qui concerne les anchois en boîtes, ce sont 7 pays qui se partagent 95% des exportations marocaines : Italie (37%), France (22%), États-Unis (13%), Espagne (10%), Japon (5%), Royaume Uni (4%) et Belgique (4%).

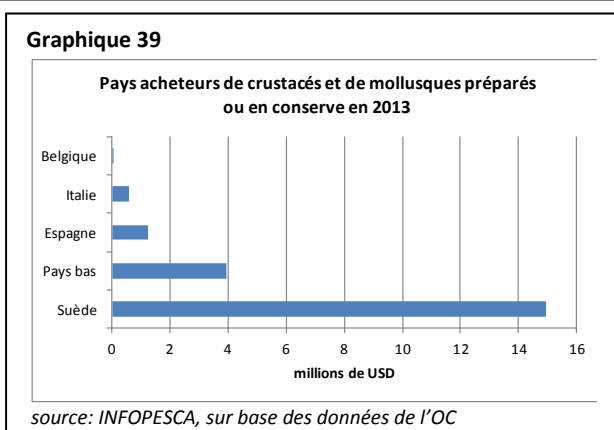
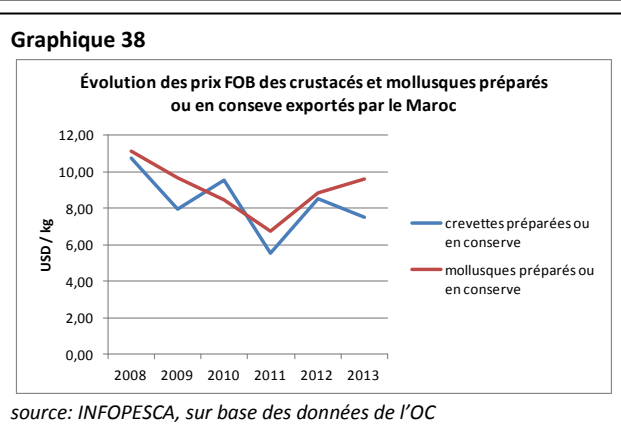
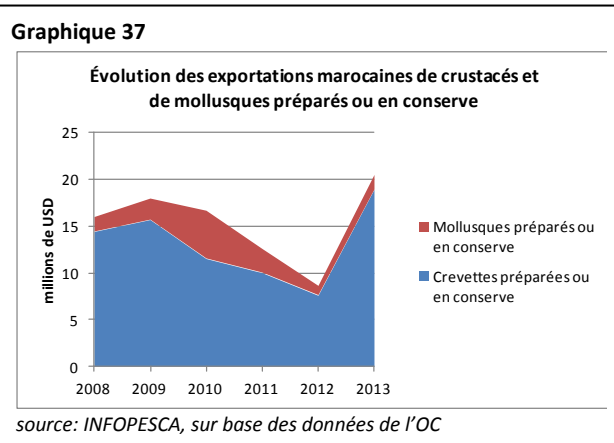
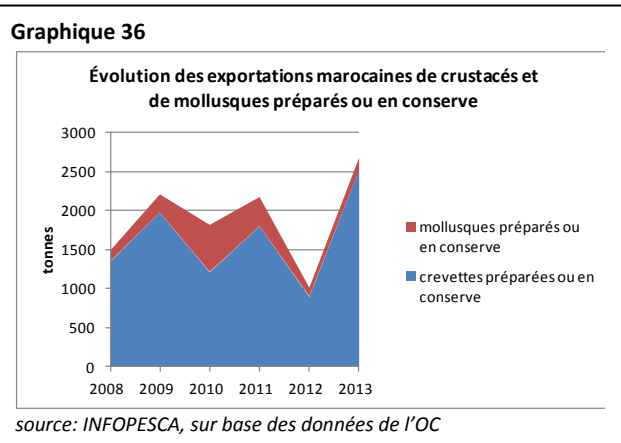
2.4.1 – Les importations d'anchois

Le Maroc importe des anchois semi-préparés d'Argentine. Il s'agit de l'espèce *Engraulis anchoita*, capturée dans les eaux argentines, très similaire à l'*Engraulis encrasicolus* des eaux marocaines. En 2013, l'Argentine a exporté au Maroc 1.491 tonnes d'anchois pour une valeur FOB de USD 2.497.400 (USD 1,67/kg). C'est un peu plus du triple des 452 tonnes exportées en 2012 (au prix FOB de USD 1,72/kg).

1491 tonnes d'anchois semi-préparé (salés) sont équivalents à 1983 tonnes de poids vif, soit quelques 12,5% des captures marocaines d'anchois en 2013. Les anchois d'origine argentine sont donc intégrés aux lignes marocaines de transformation, en particulier des lignes de conserves en bocaux dont les exportations sont en croissance continue : 12.200 tonnes en 2013 pour une valeur FOB de USD 111,9 millions, soit un prix moyen de USD 9,17/kg.

2.5 – Les exportations de crustacés et de mollusques préparés ou en conserve

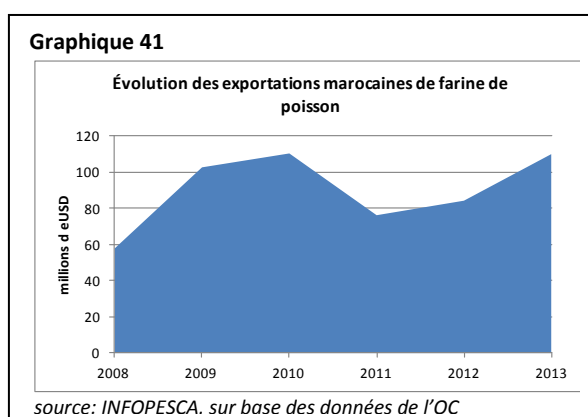
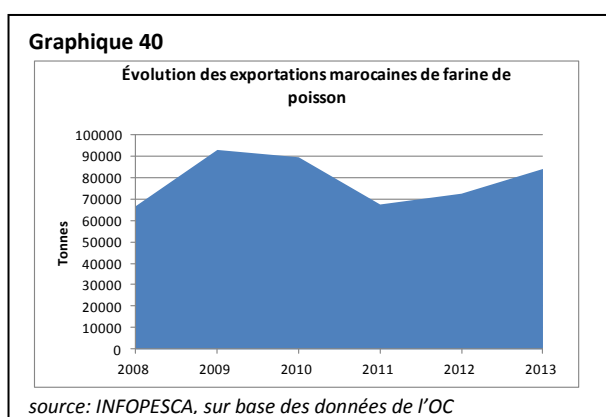
Les exportations de conserves de crustacés et de mollusques viennent en complément des exportations de conserves de poissons. La Suède est le grand client de ces produits, suivie par les Pays Bas (graphique 39). Ce sont naturellement des produits à prix plus élevés que les conserves de poisson.



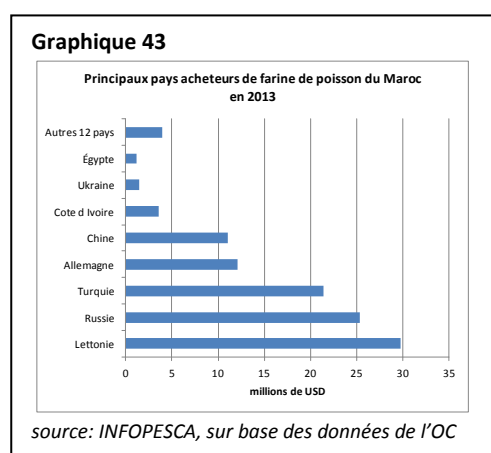
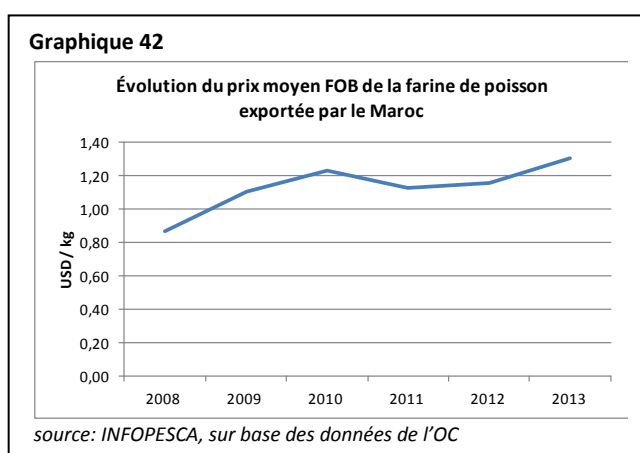
La farine de poisson est obtenue de petits poissons pélagiques (au Maroc, c'est surtout la sardine) en particulier lors des captures abondantes, quand les usines de traitement (conserveries et usines de congélation) sont déjà bien fournies, ou quand les apports des senneurs sont de moindre qualité. S'y ajoutent les déchets (têtes, viscères...) des industries de traitement, en particulier les conserveries.

La farine de poisson est surtout utilisée dans la composition des rations animales. Au Maroc, une partie de la farine de poisson pourrait ainsi se destiner à l'aviculture. En effet, l'aviculture a fortement augmenté dans le pays au cours des dernières décennies, pour atteindre 420.000 tonnes de chair de poulet et 75.000 tonnes de chair de dinde en 2013. Plus du tiers des protéines animales dans la ration alimentaire moyenne du Marocain provient de cette aviculture. Cependant, la plupart de la farine de poisson produite au Maroc est exportée : les 84.000 tonnes de farine exportées en 2013 sont équivalents à quelques 373.000 tonnes de matière première fraîche.

Les prix de la farine de poisson se trouvent en hausse en fonction surtout de la demande de



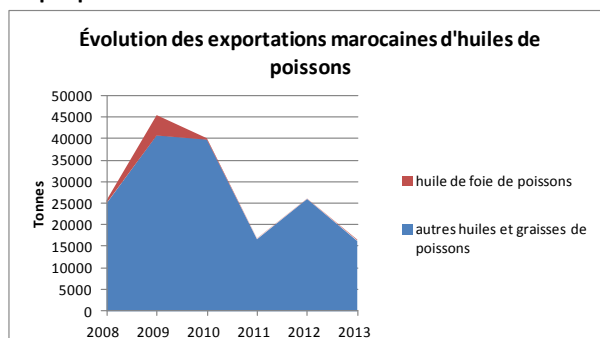
l'industrie aquacole, en forte croissance de par le monde. Il est intéressant de noter que les 8 pays du graphique 43 sont destinataires de 96% des exportations totales de farine de poisson du Maroc. La Lettonie n'est pas particulièrement une grande productrice aquacole et la farine de poisson y est utilisée également dans des rations pour autres animaux.



2.7 – Les exportations d’huile de poisson

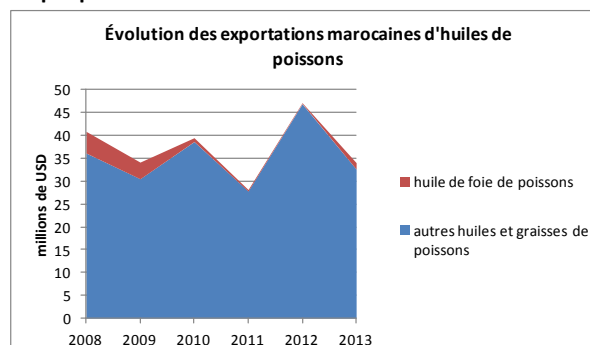
Complémentaire (en moyenne 1000 kg de poissons frais = 225 kg de farine + 50 kg d’huile) à la production de farine de poisson, celle de l’huile de poisson est très utilisée pour les rations d’aquaculture. Naturellement, les huiles obtenues de foies de poisson passent par un procédé industriel différent. Ce sont en général des huiles destinées à d’autres finalités, en particulier l’industrie pharmaceutique. Les petites quantités de cette huile de foie, produites au Maroc ont été irrégulièrement exportées au Canada et également un peu au Portugal.

Graphique 44



source: INFOPESCA, sur base des données de l’OC

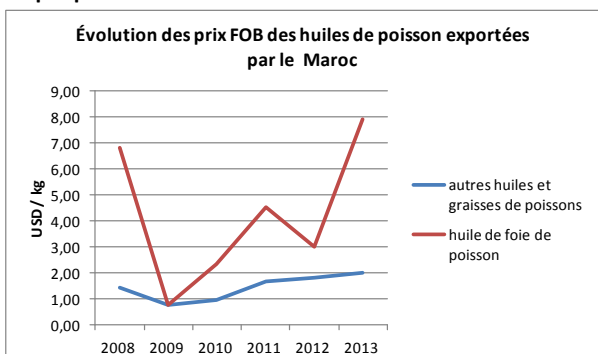
Graphique 45



source: INFOPESCA, sur base des données de l’OC

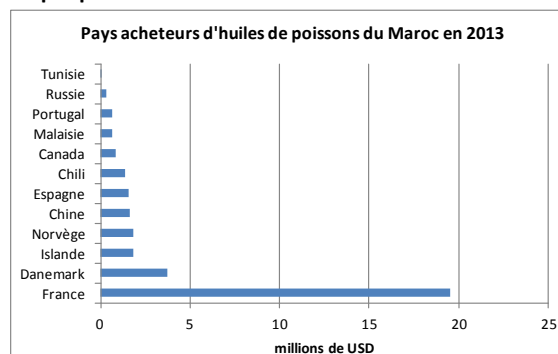
Les huiles de poisson « classiques » ont surtout été exportées en France, pays qui a absorbé 57% des exportations totales marocaines d’huiles de poisson (graphique 47).

Graphique 46



source: INFOPESCA, sur base des données de l’OC

Graphique 47

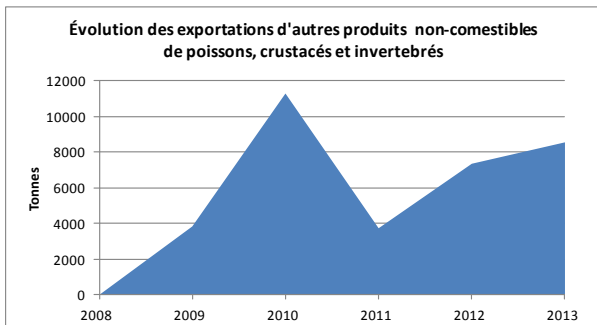


source: INFOPESCA, sur base des données de l’OC

2.8 – Les exportations d’autres produits non-comestibles de poisson

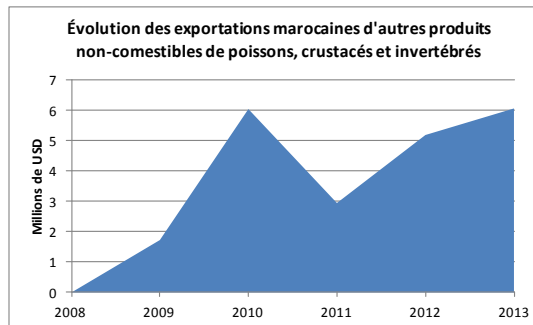
Les exportations d’autres produits non-alimentaires de poissons, de crustacés et de mollusques sont assez limitées. Ce sont surtout la Tunisie (5375 tonnes en 2013) et la Turquie (3114 tonnes) qui en sont destinataires. L’Australie (62 tonnes) et la Chine (2 tonnes) sont des acheteurs très marginaux.

Graphique 48



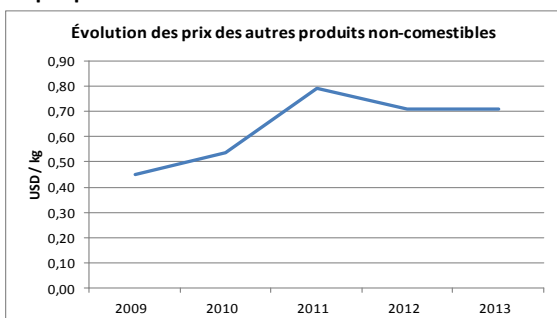
source: INFOPECSA, sur base des données de l'OC

Graphique 49



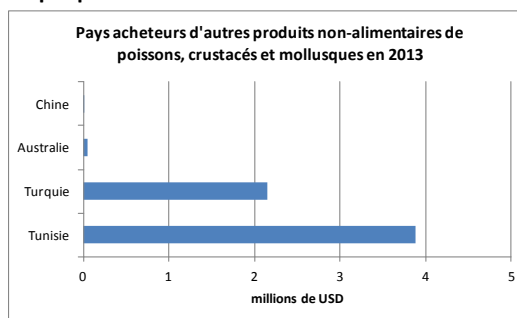
source: INFOPECSA, sur base des données de l'OC

Graphique 50



source: INFOPECSA, sur base des données de l'OC

Graphique 51



source: INFOPECSA, sur base des données de l'OC

2.9 - Conclusions sur les exportations marocaines de produits de la mer

Les exportations marocaines de produits de la mer, de 1,8 milliards de dollars en 2013 sont importantes dans le contexte général de l'économie du pays. Si 160 pays ont réalisé des achats de produits de la mer marocains au cours des dernières années, ce sont 4 pays européens qui achètent la moitié de ces exportations : l'Espagne, l'Italie, la Hollande et la France.

Les exportations de poissons frais se trouvent en diminution alors que celles de produits congelés progressent et que les exportations de conserves sont relativement stables.

L'augmentation de la consommation domestique au Maroc ainsi que le fait que le niveau des captures se trouve proche de son potentiel maximum tandis que l'aquaculture se trouve encore à ses débuts, pourrait laisser dubitatif sur les possibilités d'expansion des exportations marocaines de produits de la mer.

Nous notons cependant une tendance au cours des dernières années à l'importation de produits bruts (en particulier des crevettes et des anchois) qui sont travaillés dans les industries de transformation au Maroc avant d'être ré-exportés. Ce mode de travail bien connu dans plusieurs pays asiatiques (Thaïlande ou Chine, par exemple) ou en Amérique latine (cas des industries *maquiladoras* au Mexique) semble en expansion au Maroc.

3 –Les grandes tendances des marchés mondiaux pour les produits de la mer marocains

Si la compréhension des exportations actuelles des produits de la mer marocains constitue un pas important pour atteindre l'objectif du présent projet, la compréhension de l'évolution des marchés internationaux représente un pas complémentaire indispensable.

Le commerce international des produits halieutiques atteindrait, selon les prévisions de la FAO, 57,8 millions de tonnes en 2013 (soit 0,3% de plus qu'en 2012) pour une valeur de USD 136,4 milliards (soit 5,6% de plus qu'en 2012). Le commerce continental entre pays asiatiques, entre pays africains et entre pays latino-américains est en pleine croissance.

Commerce international des produits de la mer (en milliards de USD)

par continents et par principaux pays

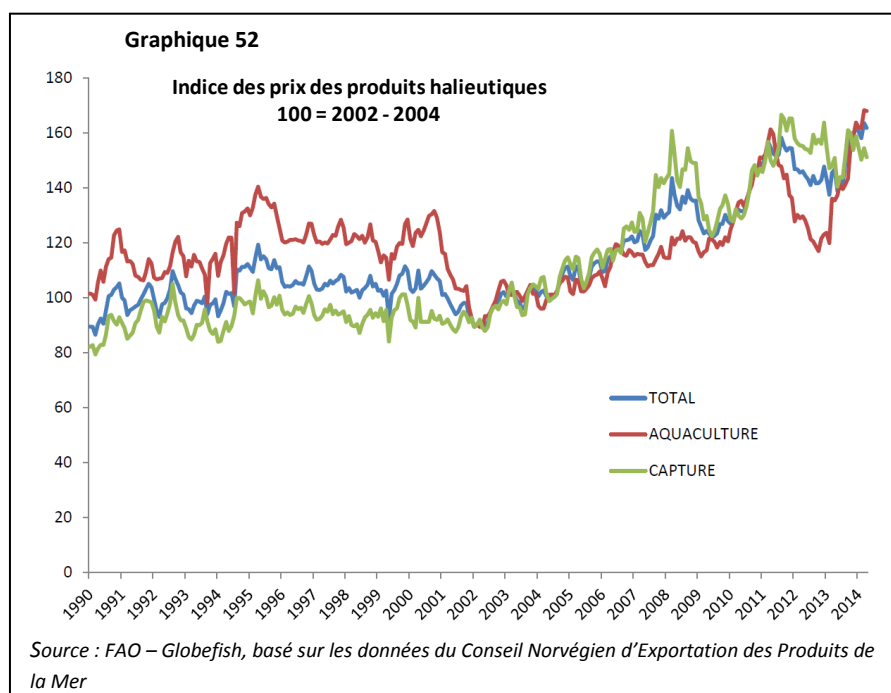
Pays	Exportations		Importations	
	2012	2013*	2012	2013*
Total Asie	52.1	52.8	44.3	42.7
Chine	21,0	22,3	12,3	12,9
Japon	1,8	1,9	18,0	15,2
Thaïlande	8,1	7,2	3,1	3,2
Vietnam	7,0	7,1	1,2	1,3
Inde	3,4	3,8	0,1	0,1
Indonésie	3,6	3,7	0,1	0,1
Corée du Sud	2,0	1,7	3,7	3,6
Philippines	0,8	1,0	0,2	0,2
Total Amérique Latine	14,9	14,3	4,3	5,2
Chili	4,3	4,6	0,4	0,4
Équateur	2,9	3,1	0,2	0,2
Pérou	3,3	2,4	0,1	0,2
Argentine	1,3	1,5	0,2	0,2
Brésil	0,2	0,2	1,2	1,5
Mexique	1,1	1,0	0,6	0,8
Panama	0,1	0,2	0,1	0,1
Total Afrique	5,2	5,2	5,4	5,6
Maroc	1,7	1,8	0,1	0,2
Nigeria	0,1	0,1	1,5	1,4
Afrique du sud	0,6	0,5	0,4	0,4
Namibie	0,8	0,8	0,0	0,1
Sénégal	0,3	0,3	0,0	0,0
Ghana	0,0	0,0	0,2	0,3
Total Europe	43,6	46,6	53,5	56,8
Union Européenne**	28,3	30,4	47,1	49,7
Norvège	8,9	9,7	1,4	1,3
Russie	3,1	3,5	2,7	3,0
Islande	2,2	2,2	0,1	0,1
Total Amérique du Nord	10,5	10,4	20,3	20,3
Etats Unis	5,8	5,7	17,6	17,5
Canada	4,3	4,3	2,7	2,7
Total Océanie	3,0	3,0	2,0	2,0
Australie	1,0	1,1	1,6	1,6
Nouvelle Zélande	1,2	1,2	0,2	0,1
Total Monde	129,3	132,2	129,8	132,6

Source : FAO-Globefish

*- estimation FAO

** - ces données de l'Union européenne incluent le commerce entre pays de l'Union. En ne considérant que le commerce extra-UE, les exportations sont de 5,5 et 6 milliards de USD pour 2012 et 2013 respectivement, et les importations sont de 24,9 et 26 milliards de USD pour 2012 et 2013 respectivement.

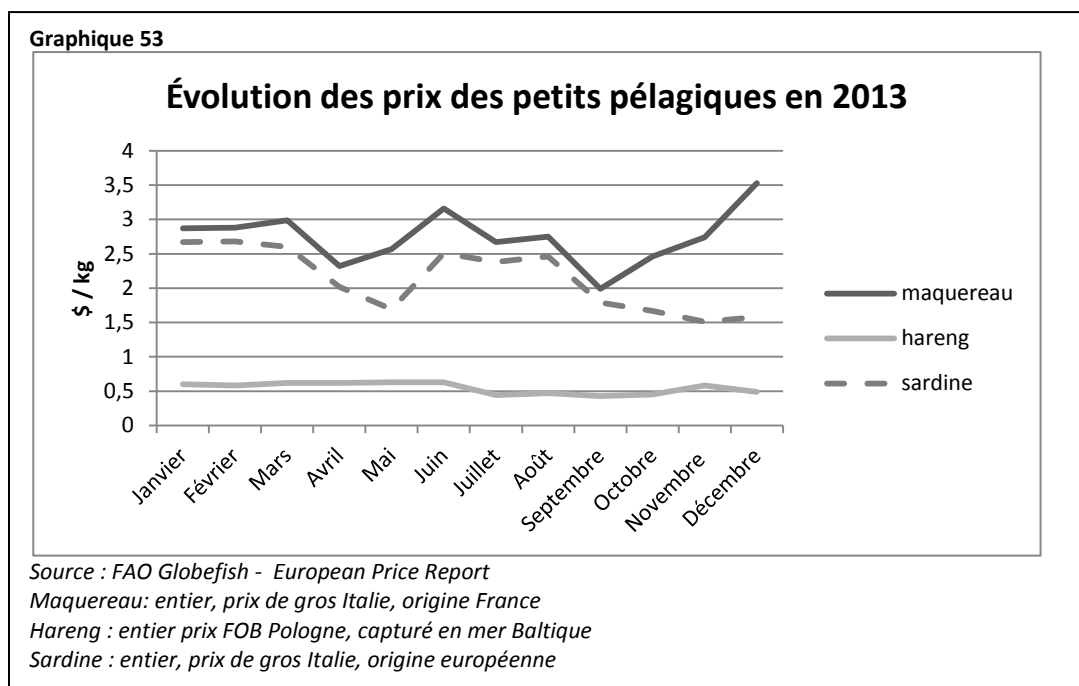
En 2013, tirés par une demande mondiale croissante, les prix des divers produits halieutiques sur les marchés mondiaux ont été à la hausse, en particulier pour certaines espèces provenant de l'aquaculture et ayant connu des problèmes de production au cours de l'année (crevettes, saumons) mais également pour les petits pélagiques et pour les poissons blancs (graphique 52). En 2013 la production mondiale des produits halieutiques a suivi sa croissance ininterrompue depuis 1945, atteignant 160 millions de tonnes (estimation FAO). Il est clair que la demande mondiale des produits halieutiques suit, elle aussi, sa croissance ininterrompue depuis 1945 (voir chapitre 5).



3.1 – le marché mondial des petits pélagiques

Les principales espèces de petits pélagiques considérées sur les marchés internationaux sont les maquereaux, les harengs et les sardines. Les anchois, bien que pêchés en grandes quantités, particulièrement sur la côte Pacifique de l'Amérique du Sud se retrouvent moins sur les marchés internationaux en tant que produits comestibles sauf, justement, les anchois marocains.

Les stocks de maquereaux de l'Atlantique Nord et des mers adjacentes se portent très bien et, en 2013, le quota pour l'UE était de 338.392 tonnes. Il a été fixé à 611.205 tonnes pour 2014. Pour l'ensemble du Nord-Est Atlantique, le quota du maquereau en 2014 est de 1,24 millions de tonnes. Les captures norvégiennes dans les eaux de ce pays ont même diminué en 2013, diminuant d'autant ses exportations de maquereau congelé qui n'ont pas dépassé 245.100 tonnes (comparées aux 263.400 tonnes pendant la même période de 2012). Au premier trimestre 2014, la Norvège exportait ses maquereaux congelés à un prix moyen de USD 1,94/kg (comparé à USD 1,58/kg au premier trimestre 2013).



Fin mars 2014 un accord a été obtenu entre les pays de l'Atlantique Nord (UE, Norvège, Islande et Russie) concernant les quotas de harengs. Ceux-ci ont été fixés à 418.487 tonnes pour 2014, soit une réduction de 33% par rapport au quota de 2013. Les exportations de hareng norvégien ont légèrement augmenté en 2013, atteignant 121.400 tonnes, en comparaison aux 205.100 tonnes de 2012. Au cours du premier semestre 2013, avec 87.300 tonnes (comparées aux 119.600 tonnes de la même période de 2012). Ces harengs norvégiens sont surtout destinés à la Russie (78.700 tonnes), l'Ukraine (40.000 tonnes), la Lituanie (36.100 tonnes) et les Pays Bas (12.400 tonnes). Les Pays bas de leur côté sont également de gros exportateurs de harengs congelés (133.300 tonnes en 2013) en particulier vers le Nigéria (59.300 tonnes) et l'Égypte (42.800 tonnes).

En ce qui concerne les sardines, la situation du Maroc en 2014 se trouve renforcée par le fait que la Namibie a suspendu sa production de sardines cette année. Cela affecte déjà plusieurs pays dans leurs approvisionnements en conserves de sardines, particulièrement en Afrique et en Europe qui sont traditionnellement des marchés pour les conserves namibiennes. La tendance des prix est donc à la hausse.

Les grands marchés internationaux de conserves de sardines sont les pays de l'Union Européenne, en particulier la France (importations totales de 16.500 tonnes en 2013 dont 11.900 du Maroc), le Royaume Uni (importations totales de 12.500 tonnes en 2013, dont 4.700 tonnes du Maroc) et l'Allemagne (importations totales de 7.100 tonnes en 2013, dont 4.800 tonnes du Maroc). Suivent les États-Unis, ayant importé 27.400 tonnes de conserves de sardine en 2013, dont 4.700 tonnes du Maroc.

3.2 – le marché mondial des céphalopodes

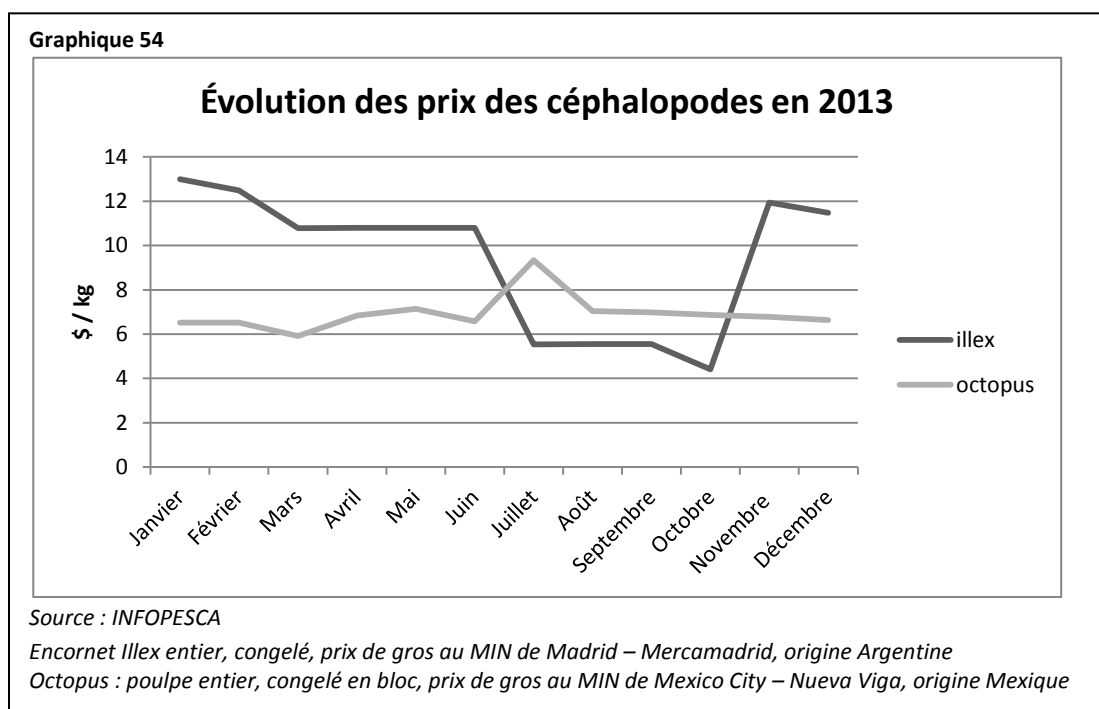
En 2013, le commerce international de poulpes s'est bénéficié de bonnes captures de nombreux pays producteurs, en particulier le Maroc où le quota de pêche avait été relevé de 37%, à 21.500 tonnes cette année. La Mauritanie et le Mexique ont également eu de bonnes prises.

Les grands pays importateurs ont augmenté leurs achats, profitant d'une offre plus importante. Le Japon a donc importé 58.400 tonnes de poulpes en 2013, soit 23.2% de plus qu'en 2012. Les importations japonaises du Maroc ont plus que triplé pour atteindre 19.800 tonnes en 2013, comparées aux 6.500 tonnes de 2012. La Mauritanie continue cependant le premier fournisseur de poulpes au Japon avec 23.800 tonnes en 2013

Grand pays importateur également, l'Espagne a augmenté ses importations de 30,5%, à 41.500 tonnes en 2013 comparées aux 31.800 tonnes de 2012. Ici aussi les poulpes marocains ont fait une percée, avec 21.100 tonnes, soit 48,6% de plus qu'en 2012. Les autres fournisseurs de poulpes à l'Espagne sont le Portugal (7.000 tonnes), la Mauritanie (4.900 tonnes) et la Chine (2.600 tonnes), plus quelques autres pays avec de moindres quantités.

En Italie les importations de poulpes sont légèrement diminuées (42.300 tonnes en 2013 comparées à 43.300 tonnes en 2012) mais les poulpes marocains ont également fait une percée, importées à hauteur de 14.300 tonnes en 2013 (7.600 tonnes en 2012), ce qui a compensé les baisses d'approvisionnement d'autres pays comme le Mexique, le Sénégal, l'Indonésie, l'Inde et le Vietnam, entre autres.

Les prix de gros des poulpes marocains congelés en Espagne ont atteint, fin 2013, de USD 9,00/kg (taille T2, soit poulpes de 3 kg à 4,5 kg chacun) à USD 7,00/kg (taille T6, soit poulpes de 0,8 kg à 1,2 kg chacun).



Par contre, les captures de calamars en Afrique du sud ont été très décevantes cette année, sans doute en fonction d'aléas océanographiques/climatiques pas encore bien expliqués. Par contre, un peu plus au sud et de l'autre côté de l'Atlantique, les prises autour des îles Malouines ont été plutôt bonnes.

Les importations espagnoles de calamars en 2013 ont diminué de 17% par rapport à 2012, avec un total de 96.900 tonnes, dont 40,3% en provenance des Malouines, 16,7% d'Inde, 11,1% de Chine, puis 9,2% du Maroc. Il faut dire qu'ici également le Maroc a fait une avancée avec ses 8.900 tonnes vendues en Espagne en 2013 comparées aux 5.200 tonnes de 2012.

Également grand importateur de calamars, le Japon a, quant à lui, augmenté ses achats à 93.200 tonnes en 2013, soit 24,1% de plus qu'en 2012. Ses principaux fournisseurs ont été la Chine (42,5% des apports), suivie du Pérou (15,4%) et du Chili (7,9%).

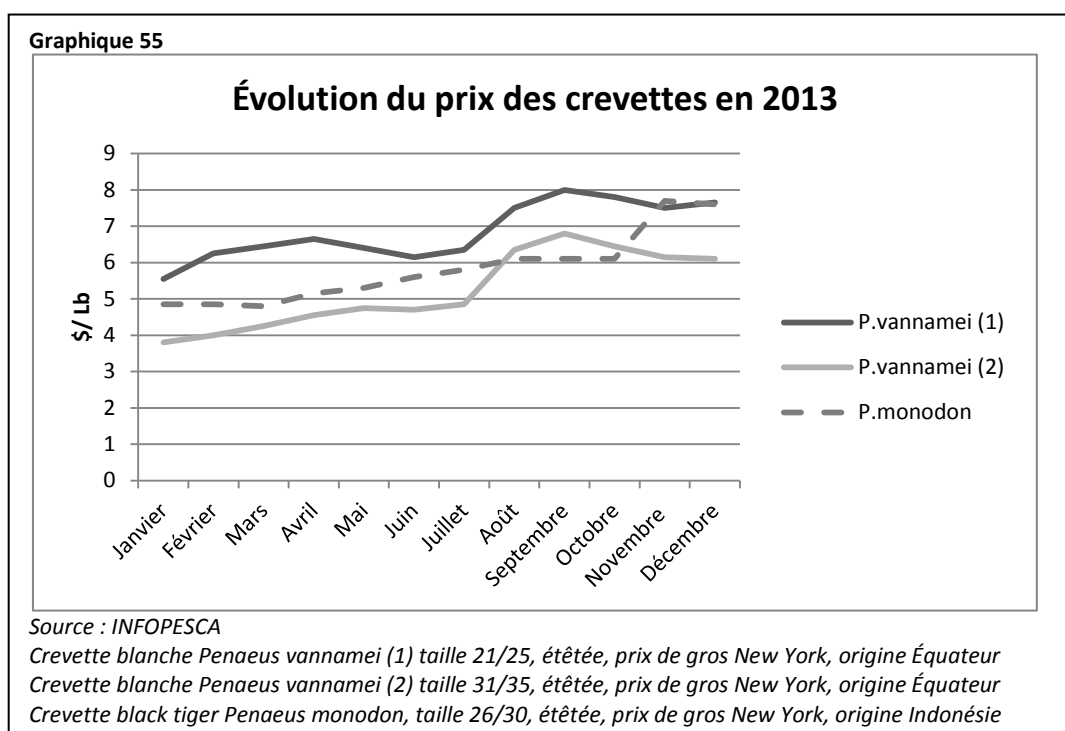
En ce qui concerne les encornets, les captures ont également été réduites en 2013, ce qui a eu des reflets dans les importations des trois principaux importateurs à l'échelle mondiale : l'Espagne, l'Italie et le Japon. Celles d'Espagne ont diminué de 16% pour atteindre 34.400 tonnes en 2013 (41.000 tonnes en 2012), en provenance surtout du Maroc (46,2%), de l'Inde (13,9%) et de la Mauritanie (10,2%). Les importations italiennes ont diminué de 18,1%, atteignant 20.400 tonnes en 2013. Ses principaux fournisseurs sont la France (25%), l'Espagne (22%) et la Tunisie (17%). Finalement, au Japon, la réduction a également eu lieu, de 18,5% pour atteindre 13.2000 tonnes importées en 2013, principalement de Thaïlande (34%), du Maroc (22,7%) et du Vietnam (18,9%).

3.3 – le marché mondial de crustacés

Le marché international de la crevette inclut les crevettes d'élevage ainsi que celles capturées dans toutes les mers du globe, aussi bien dans les eaux tropicales que dans les eaux froides. Les espèces ne sont pas les mêmes : leurs tailles varient, ainsi que leurs saveurs et naturellement leurs prix.

En 2013, les crevettes d'élevage ont été affectées par l'épidémie EMS (de par la sigle anglaise du Syndrome de Mortalité Précoce), surtout la Thaïlande où la production a chuté de moitié et ne dépassait pas les 300.000 tonnes en 2013. On s'attend à une reprise thaïlandaise pour 2014 atteignant peut-être 400.000 tonnes. En Chine également la production de crevettes d'élevage a considérablement baissé, de 21,4% avec 1,1 millions de tonnes, comparées aux 1,4 millions de tonnes de 2012. En Inde, la production a légèrement augmenté mais elle a été affectée par plusieurs difficultés, incluant des pluies torrentielles, des problèmes sanitaires de la tache blanche et des problèmes politiques, surtout dans l'Etat de Andhra Pradesh où les transports sont restés paralysés pendant une longue période.

En ce qui concerne les captures de crevettes sauvages, les résultats ont été variables au cours de l'année. Les captures américaines dans les eaux du golfe de Mexique, avec 18.366 tonnes au cours du premier semestre 2013 ont légèrement diminué (-2%) par rapport à la même période de 2012. Par contre les captures ont été bonnes en Argentine avec 91.000 tonnes de *Pleoticus mielleri* capturées pendant les 11 premiers mois de l'année, bien plus que les 79.926 tonnes capturées au cours des 12 mois de 2012. L'Espagne constitue le principal marché de cette espèce argentine (28.434 tonnes), suivie du Japon (10.154 tonnes) et de l'Italie (8.590 tonnes).



Les perspectives globales d'offre réduite de crevettes sur les marchés ont naturellement fait grimper les prix.

D'une manière générale, la demande est restée assez faible sur les marchés traditionnels. Au Japon, la hausse des prix de la crevette s'est ajoutée à la faiblesse du yen par rapport au dollar. En yens, le prix d'importation de la crevette thaïlandaise avait augmenté de 50% en juillet, ce qui a refroidi un peu la demande du marché. Au cours du premier semestre 2013, les importations japonaises de crevettes se situaient cependant à 122.200 tonnes, soit légèrement sous le niveau de 123.100 tonnes atteint pendant la même période de 2012.

Aux États-Unis, les 223.800 tonnes importées au cours du premier semestre 2013 sont restées inférieures de 6,7% aux quantités importées pendant la même période de 2012. À la fin de l'année 2013, l'hiver particulièrement froid a affecté la fréquentation des restaurants. La demande pour les crevettes a donc diminué car, aux États unis, c'est surtout dans les bars et les restaurants que celles-ci sont consommées. On s'attendait à ce que la demande reprenne à la fin de l'hiver, début 2014.

L'Union européenne a également diminué ses importations, avec 752.200 tonnes en 2013, soit 3,8% moins qu'en 2012. En fait les importations extracommunautaires n'ont été que de 569.700 tonnes en 2013 car au moins 4 pays, le Danemark (avec 47.600 tonnes), la Hollande (avec 34.600 tonnes),

l'Espagne (avec 23.000 tonnes), et la Belgique (avec 22.600 tonnes) sont comptés deux fois, l'une pour leur importation de pays tiers et l'autre pour leur réexportation à d'autres pays de l'UE.

Finalement c'est de Chine qu'est venu l'optimisme, avec une demande croissante malgré la hausse des prix. En 2013, les importations chinoises ont atteint 71.300 tonnes, soit 30,3% de plus qu'en 2012. Les principaux fournisseurs du marché chinois sont le Canada, la Thaïlande, le Groenland, l'Équateur et l'Argentine.

Pa contre, la Chine a légèrement diminué ses exportations de crevettes pour n'atteindre que 269.900 tonnes en 2013 (273.700 tonnes en 2012). Ses principaux clients sont le Japon, les USA et la Malaisie.

Normalement les productions de crevettes d'élevage devraient présenter des améliorations en 2014 et la production mondiale est en voie de légère croissance cette année.

3.4 – le marché mondial de poissons blancs

Sous l'appellation « poissons blancs » nous retrouvons une large gamme d'espèces, particulièrement les poissons démersaux (cabillaud, haddock ou aiglefin, merlu, colin d'Alaska...) mais également, au sens large et commercial, des poissons d'eau douce qui disputent les même créneaux commerciaux, comme le tilapia, le pangasius ou la perche du Nil.

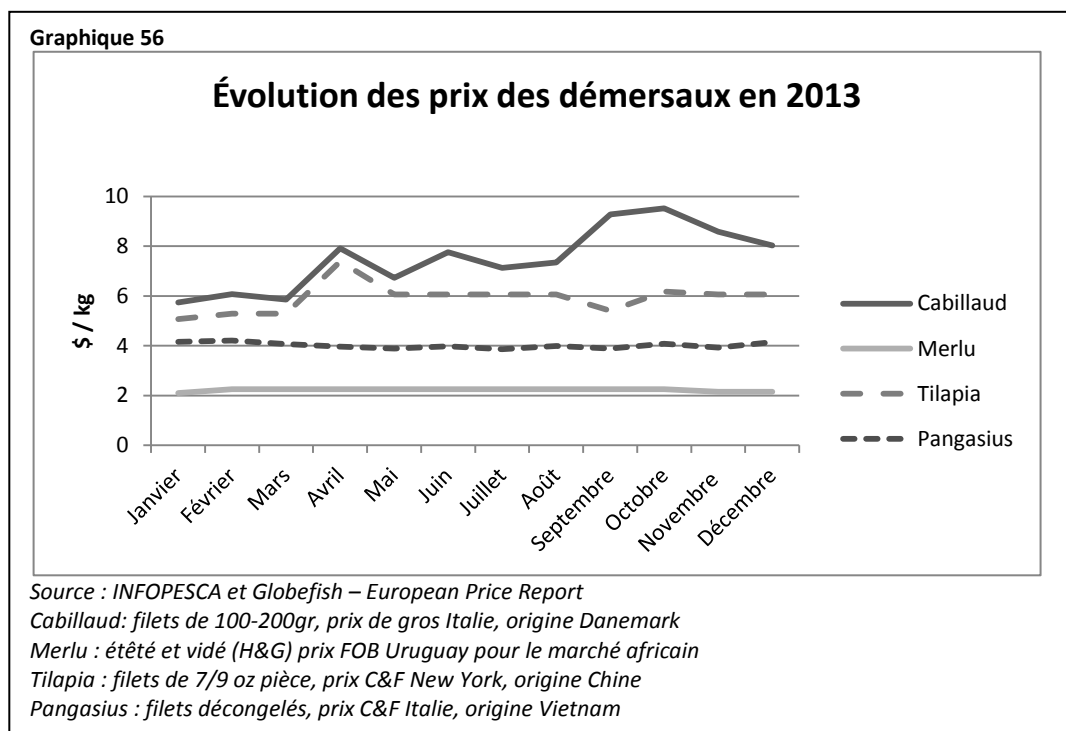
La récupération de plusieurs stocks de démersaux, en particulier le cabillaud de la mer de Barent a permis l'augmentation des quotas de pêche partagés entre la Norvège, la Russie et l'Union européenne. Ce quota a été fixé à 1.062.616 tonnes pour 2013. En Islande également, le quota de pêche au cabillaud a été augmenté de 9,5% pour atteindre les 214.000 tonnes. Il est donc surprenant de constater que malgré une production particulièrement importante en 2013, la tendance des prix, déjà à un niveau élevé, ait été, dans certains cas, encore à la hausse pendant l'année.

Une grande partie du cabillaud pêché dans les eaux de l'Atlantique nord et adjacentes est envoyé en Chine pour filetage et congélation. Les importations allemandes de filets de cabillaud congelés (25.200 tonnes en 2013) proviennent pour 43% de Chine. De même, la Chine est le premier fournisseur de cabillaud congelé du Royaume Uni, à hauteur de 20.400 tonnes sur le total de 87.500 tonnes importées en 2013.

Les captures de colin d'Alaska par la Russie sur sa côte Pacifique ont atteint les 1.555.800 tonnes en 2013, soit 4,1% de moins qu'en 2012. En décembre 2013, le colin d'Alaska pêché dans les eaux russes était négocié sur le marché de gros de Vladivostok à USD 1680/ 1700 la tonne. Une grande quantité de ces prises russes est achetée par des entreprises de transformation chinoises qui le réexportent ensuite sous forme de filets congelés.

En 2013, l'Allemagne a importé 137.100 tonnes de filets de colin d'Alaska, dont 87.500 tonnes de Chine. Pendant cette même année, la France en a importé 50.900 tonnes, dont 20.900 tonnes de Chine.

Le quota du colin d'Alaska pour 2014 a été établi à 376.036 tonnes dans les eaux américaines, soit 7,7% de moins que le quota de 2013. Il est de 1.740.400 tonnes pour 2014 dans les eaux russes, soit 3% de moins qu'en 2013.



En Argentine, les quotas pour le merlu *hubbsi* ont été fixés à 322.000 tonnes pour 2014, soit 10.000 tonnes de plus qu'en 2013, ce qui atteste le bon état des stocks, aussi bien au sud du parallèle 41°S (Patagonie) qu'au nord. Les prix se sont maintenus assez stables tout au long de l'année.

Dans le même créneau de marché des démersaux, nous trouvons également quelques espèces d'aquaculture en eau douce, en particulier le tilapia, le pangasius et la perche du Nil..

Le marché du tilapia a été affecté en 2013 par une chute de l'ordre de 30% de la production chinoise (par rapport aux 1,5 millions de tonnes de 2012). Les exportations chinoises ont quand même atteint 316.700 tonnes en 2013, soit 8,9% de plus qu'en 2012. 57,5% de ces exportations concernent les filets de tilapia congelés, destinés principalement aux marchés européens et d'Amérique latine. Les exportations de tilapia entier congelé ont augmenté au cours des dernières années pour atteindre une part de 42,5% des exportations. Celle-ci est destinée principalement au marché africain et du Moyen-Orient.

Aux États-Unis, la demande s'accroît et, en 2013, la marque du milliard de dollars a été franchie pour les importations d'un total de 210.200 tonnes de tilapias surtout sous forme de filets congelés (159.800 tonnes) mais également sous forme de filets frais (26.700 tonnes) et de poisson entier congelé (23.700 tonnes). La Chine est de loin le premier fournisseur de tilapias congelés (entiers ou en filets) et les pays d'Amérique latine (surtout le Honduras, le Costa Rica, l'Équateur et la Colombie) sont les principaux fournisseurs de tilapias frais.

En ce qui concerne le pangasius, la production vietnamienne de 2013 aurait atteint les 1.200.000 tonnes qui étaient l'objectif en début d'année. Les producteurs vietnamiens et les exportateurs se sont cependant sentis découragés par les prix du marché, équivalents ou même inférieurs à leurs coûts de production. L'Association des producteurs et exportateurs vietnamiens de produits halieutiques a proposé en conséquence de former une entreprise qui puisse représenter tous les producteurs et exportateurs du pays pour diminuer les coûts et les surenchères et pour discuter directement avec les supermarchés et les distributeurs européens au moyen d'une criée électronique basée dans le port de Zeebrugge en Belgique.

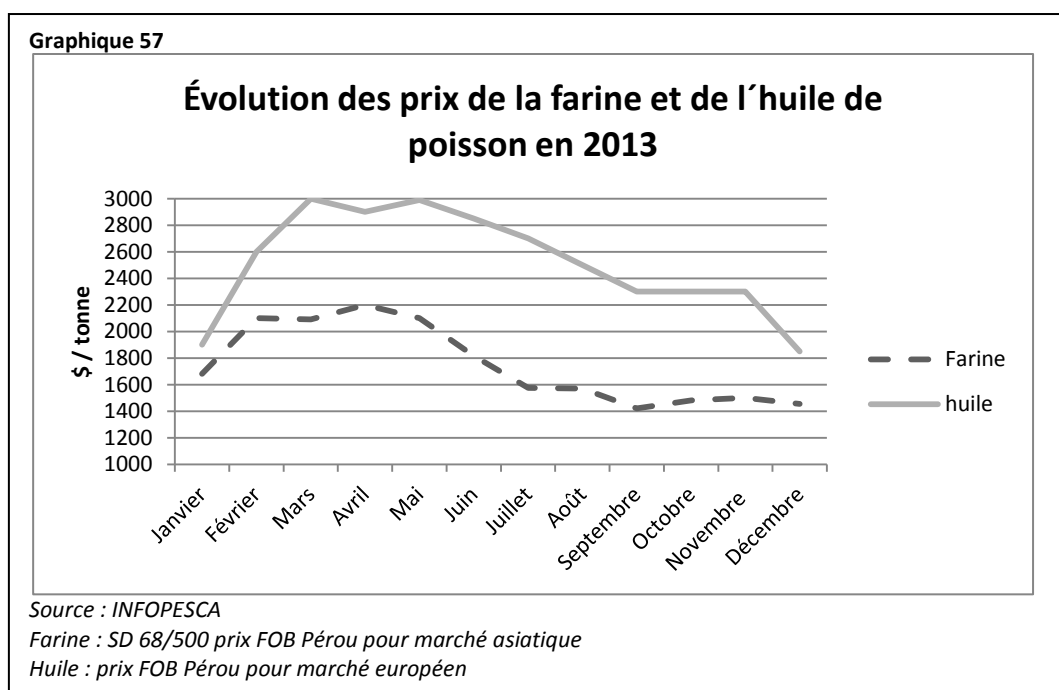
En 2013, la production mondiale de pangasius a été de l'ordre de 1,6 millions de tonnes, dont 75% au Vietnam. 500.000 tonnes de filets ont été négociées sur le marché international. Les exportations vietnamiennes auraient atteint USD 1,76 milliards, soit 1% de plus, en valeur, qu'en 2012.

L'UE constitue le principal marché pour le pangasius (141.416 tonnes de filets congelés importées en 2013, soit 1,4% de moins qu'en 2012), suivie des États-Unis (108.400 tonnes importées en 2013, soit 7,4% de plus qu'en 2012).

Pour le reste du monde les exportations vietnamiennes de pangasius ont plutôt augmenté, comme cela s'est avéré en Amérique latine, en Inde et en Chine. D'autres pays, surtout en Asie, mais également sur d'autres continents, comme la République dominicaine dans les Caraïbes, ont également commencé à produire du pangasius bien qu'ils ne puissent vraiment pas faire compétition avec le Vietnam pour le moment.

3.5 – le marché mondial de farine et d'huile de poisson

En 2013 la production de farine de poisson de l'ensemble des 5 principaux producteurs mondiaux a baissé de 18% par rapport à 2012, pour atteindre 1.477.000 tonnes, dont 855.000 tonnes pour le Pérou et le Chili, 190.000 tonnes pour la Norvège et le Danemark et 176.000 tonnes pour l'Islande. La forte baisse des productions latino-américaine (-26,4%) n'a pas pu être compensée par



l'augmentation de la production danoise, norvégienne (+35,7%) et islandaise (+4%).

La farine de poisson est surtout utilisée dans la fabrication de rations animales, en particulier pour l'aquaculture. Les recherches d'alternatives continuent, telle la farine de soja dont les prix sont restés à des niveaux assez bas (fin 2013, il était possible d'acheter trois kilos de farine de soja pour le prix d'un kilo de farine de poisson). Pour les rations animales destinées aux volailles ou aux porcs, ces alternatives sont déjà de plus en plus utilisées.

Les exportations péruviennes (846.700 tonnes en 2013) sont largement allées vers la Chine (63,2%), puis vers l'Allemagne (10,7%), le Japon (5,6%) et plusieurs autres petits acheteurs. De leur côté, les exportations chiliennes (239.900 tonnes) ont principalement été destinées à la Chine (43,8%), au Japon (9,6%), à l'Espagne (7,2%) et plusieurs autres petits acheteurs.

Complémentaire (en moyenne 1000 kg de poissons frais = 225 kg de farine + 50 kg d'huile) à la production de farine de poisson, celle de l'huile de poisson suit naturellement la même tendance. La production des 5 principaux pays producteurs en 2013 a été de 441.000 tonne, soit 7,9% de moins qu'en 2012. Les prix de l'huile ont atteint un record à USD 3,00/kg par deux fois en 2013, pour revenir ensuite à des niveaux plus « normaux » en fin d'année, un peu sous la barre des USD 2,00/kg FOB Pérou pour le marché européen. En effet, le Danemark et la Belgique constituent ses principaux acheteurs de l'huile de poisson, à hauteur de 51,7% des 98.800 tonnes exportées par le Pérou en 2013.

Pour 2014 et 2015, l'annonce d'un phénomène climatique El Niño particulièrement fort laisse prévoir une forte réduction de la production sud-américaine et la continuation des prix élevés sur le marché international.

3.6 - Conclusions sur les grandes tendances des marchés mondiaux

Sur des périodes annuelles, les marchés des centaines de différents produits de la mer varient selon les situations ponctuelles d'offre et de demande.

Sur une période plus longue (décennie), nous vérifions que les fortes augmentations de production des diverses espèces, en particulier celles fortement influencées par l'aquaculture, ont répondu partiellement à une forte augmentation de la demande mondiale, faisant que la tendance générale des prix à longue échéance soit à la hausse.

4 – Principales exigences techniques et de qualité des marchés internationaux pour les produits de la mer marocains

4.1 – Les exigences de l'Union Européenne

Pour importer des produits de la mer dans un pays de l'UE, il faut présenter:

- Certificat de l'Autorité compétente
- Certificat de Circulation EURMED (ou EUR1)
- Lettre de transport
- Facture avec la valeur de la marchandise

L'organisme responsable de la sécurité alimentaire de l'Union européenne est la Direction Générale Santé et consommateurs (DG-SANCO). C'est cette Direction qui établit les règles concernant les importations de produits alimentaires, entre autres ceux de la pêche et de l'aquaculture, et qui garantit que ces produits suivent les mêmes standards que ceux produits ou capturés dans les pays-membres de l'UE.

4.1.1 – Procédures de reconnaissance de l'Autorité compétente

Les exportations de produits halieutiques vers l'UE ne peuvent se faire que d'un établissement dument autorisé par l'Autorité compétente du pays exportateur (au Maroc, l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires – ONSSA).

La reconnaissance des pays désirant exporter vers l'UE se base sur l'impartialité de son Autorité compétente, sur ses instruments législatifs, son infrastructure, ses connaissances et sur son système de travail.

C'est l'Office Alimentaire et Vétérinaire (OAV) de la Commission Européenne qui détermine la capacité de l'Autorité compétente d'un pays à donner les garanties officielles demandées par l'UE. Les missions de l'OAV forment la base de confiance entre l'UE et l'Autorité compétente du pays en ce qui concerne sa conformité réglementaire.

Les résultats des inspections de l'OAV dans tous les pays visités sont publics et de libre accès. Ils se basent sur la compétition à égalité de conditions entre les pays de l'UE et les pays tiers en ce qui concerne la santé publique, l'environnement et les conditions sociales.

Pour pouvoir exporter à l'UE, les pays tiers doivent suivre 6 étapes:

1.- L'autorité compétente du pays tiers présente une demande formelle à DG SANCO qui inclue la confirmation de suivi des normes légales de l'UE.

2.- DG SANCO envoie un questionnaire à remplir, concernant des informations additionnelles sur les lois pertinentes, les autorités compétentes, les aspects d'hygiène...

3.- Pour les produits de l'aquaculture, il faut présenter un plan de contrôle des résidus du pays exportateur et celui-ci doit être approuvé.

4.- Suite à une première évaluation, l'OAV procède à une inspection pour vérifier les informations produites.

5.- Si les résultats de l'inspection sont favorables, DG SANCO propose l'inclusion du pays dans la liste des pays exportateurs à l'UE.

6.- Si les Pays Membres de l'UE sont favorables à la proposition de la Commission, celle-ci adopte les conditions spécifiques pour les importations du pays tiers.

4.1.2 - Procédures d'autorisations aux établissements:

Ces autorisations sont accordées par l'Autorité compétente du pays autorisé à exporter pour l'UE.
L'Autorité compétente:

- Vérifie la conformité des établissements aux exigences européennes
- Établit une liste de tous les établissements autorisés à exporter vers l'UE
- L'Autorité compétente communique la liste à l'UE ainsi que ses actualisations régulières
- Les exportateurs doivent en outre recevoir un certificat sanitaire
- Les établissements autorisés reçoivent un code d'identification "n° UE ».

Pour recevoir l'autorisation d'exporter vers les pays de l'UE, les établissements passent par 4 étapes :

1.- Autorisation

L'Autorité compétente reconnue par l'UE :

- réalise les inspections et les contrôles officiels le long de la chaîne de production
- garantit que les produits de la pêche et de l'aquaculture sont aux normes pertinentes de santé animale

2.- Registre des établissements producteurs

Pour les produits de la pêche :

Les bateaux sont dûment enregistrés et autorisés et suivent la réglementation IUU ;

Les exportations vers l'UE viennent de bateaux et d'établissements inspectés et approuvés.

Pour les produits de l'aquaculture

Les unités de production primaire sont dûment enregistrées et sous un programme de vigilance hygiénique-sanitaire ;

Ils proviennent d'une zone approuvée et autorisée pour les mollusques bivalves vivants, les échinodermes et les gastéropodes marins ;

Ils bénéficient d'un plan de contrôle de contaminants.

3.- Certification sanitaire

Les exportations vers l'UE doivent être accompagnées d'un certificat sanitaire qui détermine les conditions à remplir et qui indiquent les vérifications réalisées. La certification prend en compte :

- Les principes généraux de santé animale
- Les principes généraux d'hygiène
- Les exigences de marquage sanitaire et d'étiquetage
- Les exigences de sécurité chimique
- Les exigences de sécurité biologique
- Des mesures spéciales de protection pour certains pays
- D'autres exigences spécifiques : étiquetage commercial

4.- Contrôles – réalisés dans les PIFs (Postes d'Inspection aux Frontières de l'UE)

- Contrôle documentaire systématique
- Contrôle d'identité
- Contrôle physique

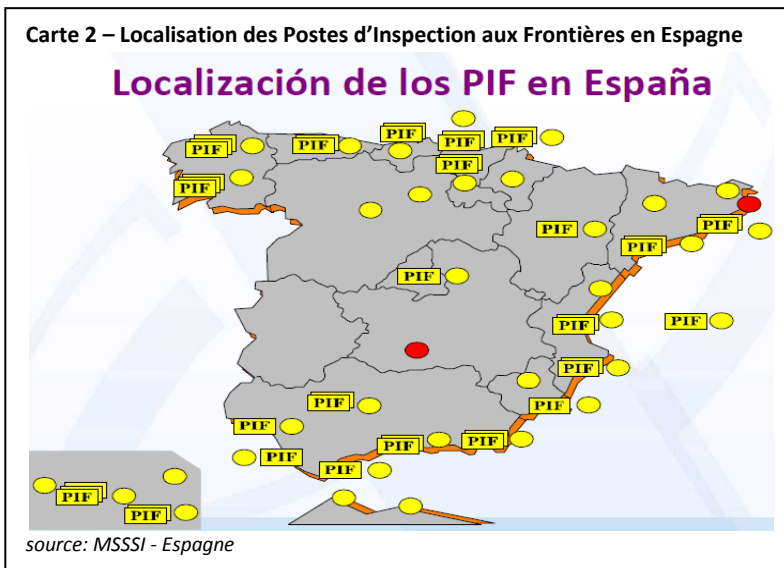


Figure 1: le formulaire EUR-MED

L 32/104 8.12.2005

Journal officiel de l'Union européenne

CERTIFICAT DE CIRCULATION DES MARCHANDISES

EUR-MED n° A 000 000

1. **Expéditeur** (nom, adresse complète, pays) _____

2. **Certificat utilisé dans les échanges préférentiels entre** _____
 et _____
(indiquer les pays, groupes de pays ou territoires concernés)

3. **Destinataire** (nom, adresse complète, pays) (mention facultative) _____

4. **Pays, groupe de pays ou territoire d'origine** _____

5. **Pays, groupe de pays ou territoire de destination** _____

6. **Informations relatives au transport** (mention facultative) _____

7. **Observations**
 Cumulation applied with _____
(nom de pays ou pays)
 No cumulation applied.
(Marquer d'un X la mention applicable.)

8. **Numéro d'ordre, marques, numéros, nombre et nature des colis** (1), désignation des marchandises _____

9. **Masse brute (kg) ou autre mesure** (l, m³, etc.) _____

10. **Factures** (mention facultative) _____

11. **VISA DE LA DOUANE**
 Déclaration certifiée conforme
 Document d'exportation (2)
 Modèle n°
 de
 Bureau de douane:
 Pays ou territoire de délivrance:
 A le
 (Signature)

12. **DÉCLARATION DE L'EXPORTATEUR**
 Je soussigné déclare que les marchandises désignées ci-dessus remplissent les conditions requises pour l'obtention du présent certificat.
 A le
 (Signature)

8.12.2005 L 32/105

Journal officiel de l'Union européenne

13. **DEMANDE DE CONTRÔLE, à envoyer à:** _____

14. **RÉSULTAT DU CONTRÔLE**
 Le contrôle effectué a permis de constater que le présent certificat (3)
 a bien été délivré par le bureau de douane indiqué et que les mentions du présent sont exactes.
 ne répond pas aux conditions d'authenticité et de régularité requises (voir les remarques ci-annexées).

Le contrôle de l'authenticité et de la régularité du présent certificat est validé.
 A le
 (Signature)

Le contrôle de l'authenticité et de la régularité du présent certificat est validé.
 A le
 (Signature)

(3) Pour les marchandises non emballées, indiquer le nombre d'objets ou mentionner "en vrac".
 (2) À remplir seulement lorsque les règles nationales du pays ou territoire d'exportation l'exigent.

Notes

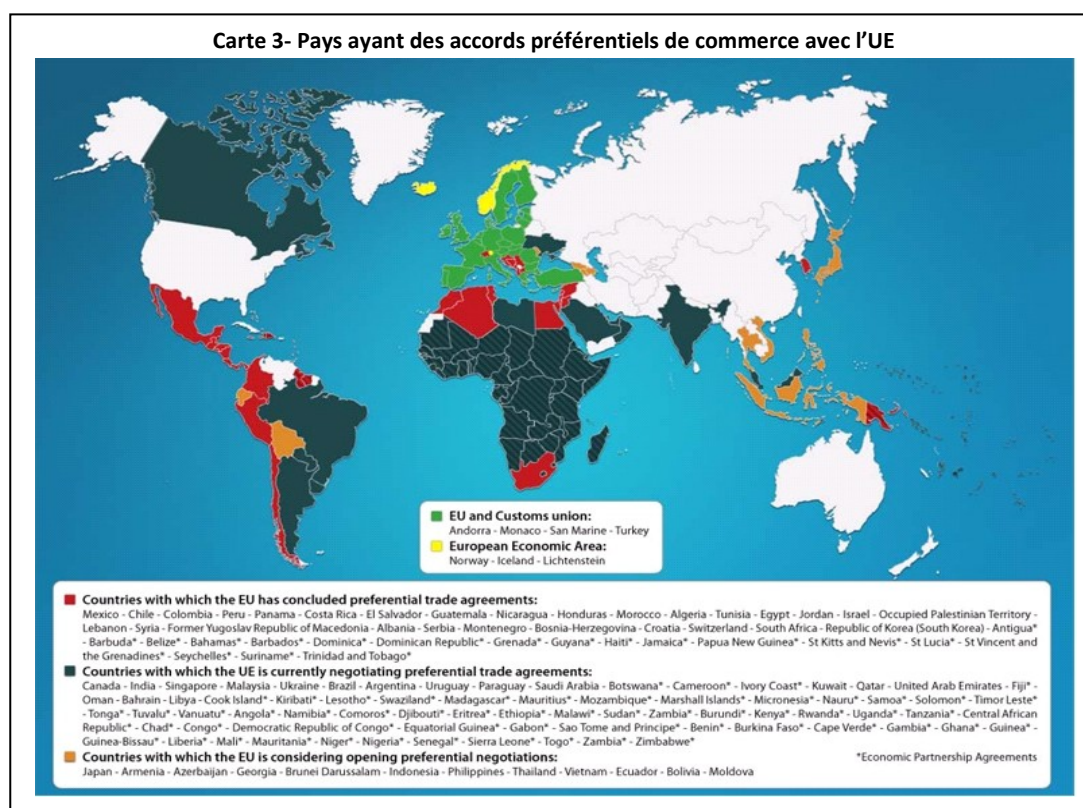
1. Le certificat ne doit comporter ni grattages ni surcharges. Les modifications éventuelles qui y sont apportées doivent être effectuées en laissant les indications imprimées et en ajoutant, le cas échéant, les indications voulues. Toute modification ainsi opérée doit être approuvée par celui qui a établi le certificat et validé par les autorités douanières du pays ou territoire de délivrance.

2. Les articles indiqués sur le certificat doivent se suivre sans interruption et chaque article doit être précédé d'un numéro d'ordre. Immédiatement au-dessous du dernier article doit être tracée une ligne horizontale. Les espaces doivent être bâtonnés de façon à rendre impossible une adjonction ultérieure.

3. Les marchandises sont désignées selon les usages commerciaux avec les précisions suffisantes pour en permettre l'identification.

4.1.3 - Informations utiles sur la législation alimentaire de l'UE :

- D.G. SANCO
- Lien: http://ec.europa.eu/food/international/trade/im_cond_fish_en.pdf
- Exigences pour l'importation d'un produit dans l'UE (législation alimentaire, marque CE, étiquetage, etc.)
- Page de la Commission Européenne Consultations du TARIC
- Lien : http://ec.europa.eu/taxation_customs/dds2/taric/taric_consultation.jsp?Lang=fr
- Pour connaître les établissements de pays tiers autorisés à exporter des aliments vers l'UE :
- Liste des établissements autorisés
- Lien: http://ec.europa.eu/food/food/biosafety/establishments/third_country/index_fr.htm
- Perspectives générales concernant l'importation de denrées alimentaires dans l'UE
- D.G. SANCO, conditions d'importation
- Lien: http://ec.europa.eu/health/index_en.htm



La liste des 642 entreprises marocaines (dont 308 bateaux congélateurs) autorisées à exporter des produits de la mer à l'Union Européenne est présentée en annexe 3.

4.2 – Les exigences des États-Unis

Les exigences et les procédures d'importation aux États-Unis sont sensiblement différents que pour l'Union Européenne. Ces procédures passent par la FDA (Food and Drug Administration) américain.

4.2.1 – Procédures d'importation de la FDA

Tous les aliments exporté aux États-Unis doit se conformer aux mêmes exigences que les aliments produits et traités aux États-Unis.

Exigence de base: tous ces aliments doivent être inoffensifs (surs) et libre de contamination :

- Microbienne
- Chimique
- D'impuretés

Les produits traités doivent suivre les bonnes pratiques de fabrication qui s'y appliquent. Ils doivent en outre :

- Être convenablement étiquetés et
- Suivre les réglementations et les procédures en vigueur (registre, préavis, etc.)

4.2.2 - Registre des Établissements

Toutes les unités de fabrication ainsi que les emballeurs désirant exporter aux États Unis doivent s'enregistrer. Il est important de noter que ce sont les unités de fabrication et non les compagnies ou entreprises qui doivent être dument enregistrées. Une entreprise possédant dix unités de fabrication devra avoir dix registres individuels, un pour chaque unité. Les informations complètes et actualisées sur ces registres sont disponibles sur les sites web de la FDA :

<http://www.access.fda.gov/>
<http://www.fda.gov/downloads/food/guidanceregulation/ucm113935.pdf>
<http://www.fda.gov/food/guidanceregulation/guidancedocumentsregulatoryinformation/labelingnutrition/ucm387432.htm>

4.2.3 – Procédures d'importation aux États Unis

À la grande différence des procédures pour exporter vers l'Union Européenne où ce sont les entreprises exportatrices des pays tiers qui sont responsables des produits qu'ils exportent, aux États-Unis, ce sont les importateurs qui sont les responsables des produits qu'ils importent.

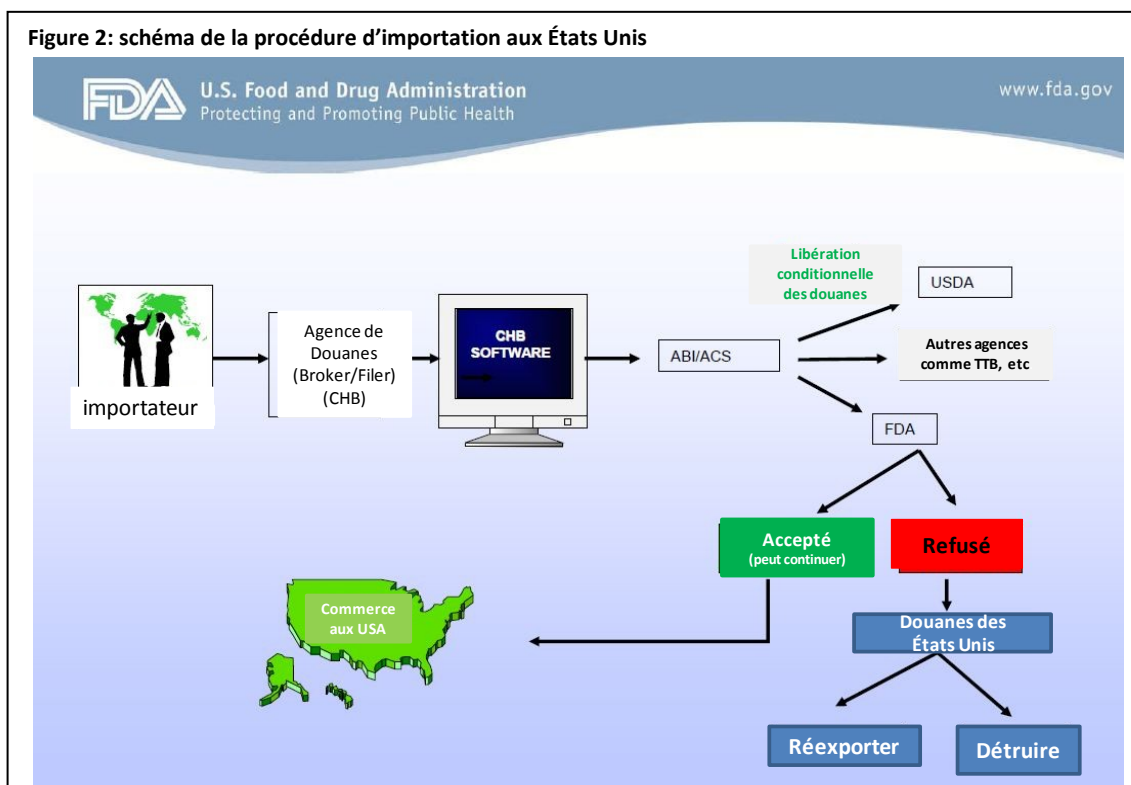
La procédure suivie est la suivante :

- L'importateur présente une notification d'entrée des produits à la Douane des États-Unis ;
- La Douane notifie la FDA ;
- Le FDA détermine si le produit peut être admis ou s'il est nécessaire de l'examiner

Si la FDA ne procède pas à l'inspection de l'envoi, le produit peut se vendre sur le marché américain après le paiement de la taxe d'importation.

Si la FDA procède à l'inspection de l'envoi, elle prend des échantillons pour analyses et le responsable doit garder l'envoi et le maintenir sans changements jusqu'au résultat des analyses. Si les produits sont jugés conformes à la réglementation en vigueur, l'envoi est libéré après le paiement de la taxe d'importation correspondante.

Si les produits sont jugés non-conformes un avis de « détention et audience » est émis. L'importateur peut alors demander un reconditionnement du produit. Si finalement l'admission sur le territoire américain n'est pas autorisée, l'importateur devra réexporter l'envoi ou le détruire.



4.3 - Conclusions sur les exigences des principaux marchés

Les normes sanitaires de l'Union Européenne ainsi que celles des États-Unis font référence à l'échelle mondiale. Le fait que 327 établissements marocains de transformation des produits de la mer, 7 entrepôts frigorifiques et 308 bateaux congélateurs soient dûment autorisés à exporter à l'Union Européenne (voir annexe 3) montre bien que ces normes, que nous pouvons qualifier comme critère « order qualifying », ne représentent pas un problème pour ces entreprises.

5 - Les différents acheteurs et leurs préférences

Une fois satisfaites les exigences des autorités des pays importateurs, en particulier leurs exigences sanitaires (que nous pouvons qualifier comme « *order qualifying* », il faudra également satisfaire les demandes et les attentes des clients, acheteurs de produits de la mer dans les différents pays.

Diverses catégories d'acheteurs de produits de la mer opèrent sur les marchés internationaux. Chacune de ces catégories a ses propres objectifs et par conséquent ses propres exigences en termes d'approvisionnement.

Nous pouvons les classer selon leurs places respectives dans la chaîne de distribution ou selon les produits travaillés.

Ainsi les industries de transformation ont des exigences bien différentes que les *traders* ou que les chaînes de supermarchés.

En général, les entreprises de transformation cherchent des fournisseurs réguliers, alors que les *traders* cherchent d'abord les bonnes affaires là où elles se trouvent.

Ce sont des points de vues très différents. Les premiers cherchent d'abord à établir des relations durables avec des fournisseurs. D'une manière générale, ils demandent :

La **Qualité** du produit, la **Régularité** de l'approvisionnement et finalement le **Prix** adéquat. Dans cet ordre. Quand un fournisseur peut fournir la qualité et la régularité demandée, il peut alors négocier plus facilement les prix.

Pour les *traders*, à l'affût des bonnes affaires, il s'agit essentiellement d'une affaire de prix. Ils sont donc attentifs au jour-le-jour des cotisations et des informations de première main concernant les zones de production, en particulier les informations météorologiques (par exemple la venue et l'amplitude du phénomène El Niño), zoo-sanitaires (la transmission des épidémies, comme l'EMS des crevettes), politiques (fermeture du marché russe aux produits européens), etc. Ces informations privilégiées leur permettent ainsi d'acheter bon marché dans un endroit du monde et de le revendre plus cher dans un autre endroit. C'est la base de leur négoce.

Pour les grands intermédiaires qui sont à la fois grossistes et détaillants, comme les chaînes de supermarchés par exemple, les politiques d'achat varient selon les entreprises. Si d'une manière générale toutes les chaînes de supermarché cherchent à établir des liens durables avec leurs fournisseurs, certaines travaillent avec leurs propres marques et non avec celles de leurs fournisseurs.

Pour les exportateurs, il est toujours important d'avoir l'initiative de vendre sur le marché international plutôt que de n'être qu'un fournisseur passif répondant aux demandes d'acheteurs qui viennent sur le terrain dans les zones de production, en quête des produits qui les intéressent.

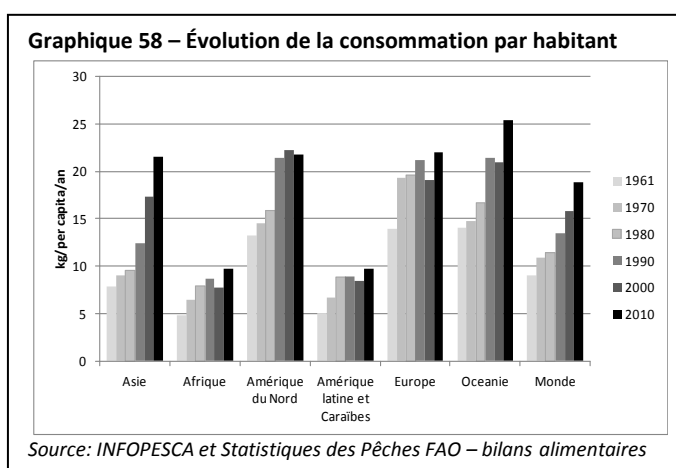
Il est naturellement aussi de la plus grande importance pour les exportateurs de bien maîtriser leurs coûts de production et de distribution, ce qui peut leur permettre une plus grande flexibilité lors des négociations de prix, en particulier si les acheteurs ne sont pas vraiment attirés à développer des relations commerciales durables.

6 – Les options de marché pour les produits de la mer marocains

La consommation mondiale de produits halieutiques est en constante croissance depuis la fin de la 2nde Guerre Mondiale (graphique 59), tirée d'un côté par la croissance démographique sur tous les continents et d'un autre côté par l'augmentation régulière de la consommation par habitant.

6.1 - La croissance de la consommation entre 1961 et 2010

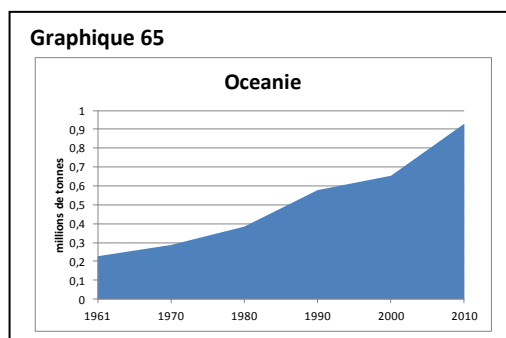
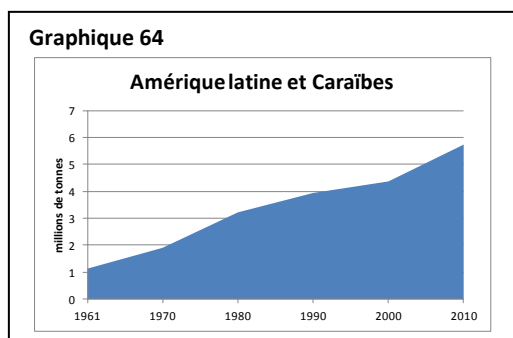
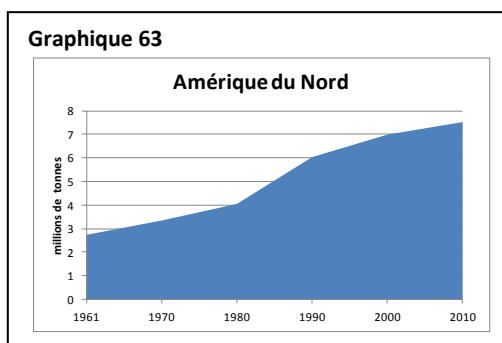
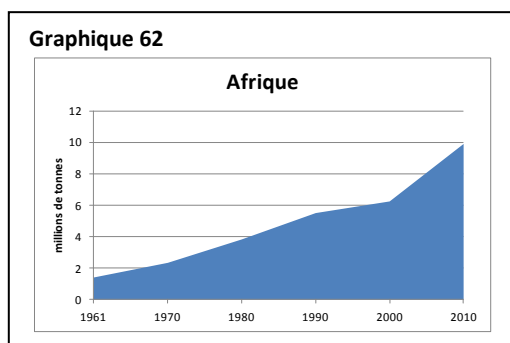
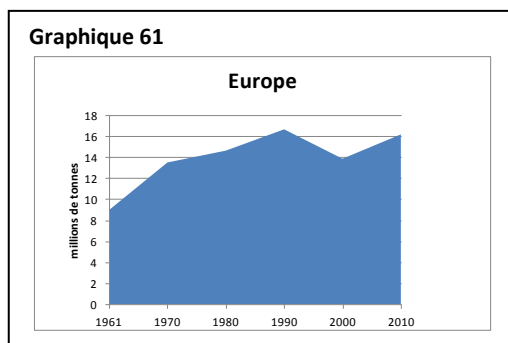
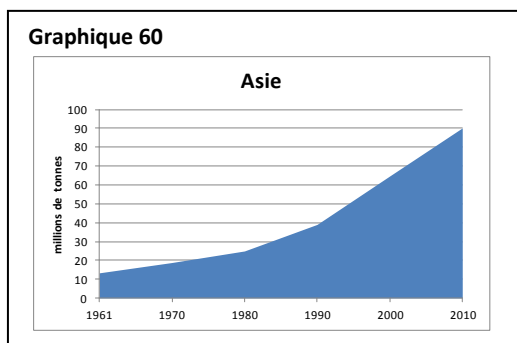
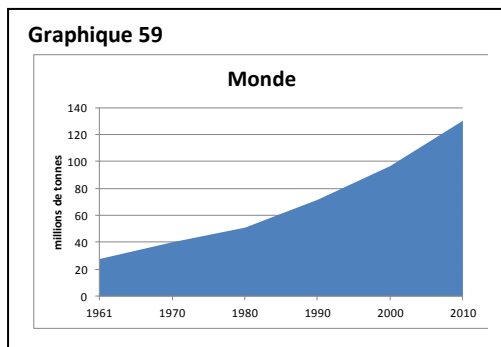
Au cours des 50 dernières années, la population mondiale a augmenté de 124,35% et la consommation moyenne par habitant a augmenté de 110% pendant cette même période. Ces deux taux de croissance s'additionnent. En fait, c'est surtout en Asie que la consommation des produits de la mer s'est développée de façon spectaculaire pendant cette période, avec une croissance de 577% (de 13,3 millions de tonnes en 1961 à 89,8 millions de tonnes en 2010 – voir graphique 60), la consommation par habitant étant passée de 7,8 kg à 21,6 kg par an. Naturellement, la forte volonté politique de la Chine de développer sa production halieutique et aquacole, ainsi que la consommation de ces produits par sa population, a fortement influencé la moyenne asiatique.



En 2010 nous observons que la consommation annuelle moyenne par habitant est supérieure à 20 kg en Asie, en Amérique du Nord, en Europe et en Océanie, alors qu'elle est encore inférieure à 10 kg en Afrique et en Amérique latine. Mais ce sont bien ces deux continents qui sont en plein développement de leur consommation, justement pour rattraper ce retard causé, en grande partie, par un réseau de distribution et de détaillants (poissonneries, restaurants spécialisés, supermarchés, etc.) encore largement insuffisant.

En Europe (continent européen, et non l'UE), la diminution de la consommation totale entre 1990 et 2000 (graphique 61) a été due à la fin de l'Union soviétique et de ses satellites de l'Europe de l'Est. La production halieutique de ces pays, basée sur des méthodes et des outils peu viables selon la nouvelle logique économique adoptée, s'est effondrée, entraînant une forte diminution de la consommation dans ces pays.

Croissance de la consommation mondiale et par continents de produits halieutiques



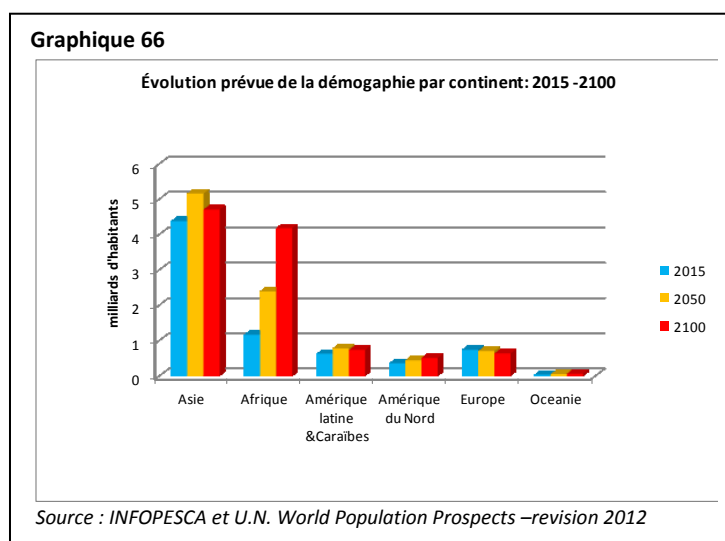
Source : INFOPESCA et Statistiques des Pêches FAO 2011 – Bilans alimentaires

La croissance de la consommation mondiale de poissons, crustacés, mollusques et autres produits halieutiques durant le dernier demi-siècle n'a été possible que grâce au fort développement de l'aquaculture, aussi bien en eau douce qu'en mer.

Selon les projections de la FAO, 2014 sera l'année où la consommation annuelle moyenne mondiale par habitant atteindra ou même dépassera les 20 kg.

6.2 – La croissance prévue de la consommation mondiale au XXIème siècle

Nous pouvons entrevoir l'évolution de la consommation des produits halieutiques au cours des prochaines décennies en nous basant sur les prévisions de l'ONU (estimation moyenne) sur le développement démographique des continents et des pays. Celles-ci indiquent une stabilisation de la population mondiale à l'horizon 2100, avec un léger déclin dans la plupart des continents, en particulier l'Asie. L'Afrique, par contre, selon ces estimations, verra une croissance démographique particulièrement forte, passant des actuels 1,1 milliards d'habitants à 4,2 milliards en l'espace de 85 ans (graphique 66).



Dans plusieurs pays, les autorités de santé publique se sont manifesté pour recommander une augmentation de la consommation des produits halieutiques, deux fois par semaine pour certains ou même plus (voir par exemple *Dietary Guidelines for Americans – 2010*, de l'US Department of Agriculture et de l'US Department of Health and Human Services). Dans ce contexte, une consommation moyenne annuelle de 30 kg semble un objectif pouvant être atteint à l'horizon 2050, y compris en Afrique et en Amérique latine ou cette consommation par habitant triplerait en 40 ans. La population mondiale, estimée à 7.326.797.000 habitants en 2015, devrait atteindre 9.552.994.000 habitants en 2050 et 10.855.948.000 habitants en 2100. Une consommation moyenne annuelle de 30 kg par habitant dès 2050 nous amènerait à devoir disposer de 286,6 millions de tonnes de produits halieutiques en 2050 et de 326,6 millions de tonnes en 2100, en sachant que la production actuelle (2013) est estimée à 160 millions de tonnes, dont 90 millions provenant de la pêche et 70

millions provenant de l'aquaculture. Les 90 millions de tonnes en provenance de la pêche représentent une production relativement stabilisée. Toute la croissance de la production de poissons, de mollusques et de crustacés devra donc provenir de l'aquaculture qui devra passer des actuelles 70 millions de tonnes à 196,6 millions de tonnes en 2050, soit une croissance de 3% par an au cours des prochaines 35 années. Rien d'impossible si nous considérons que le taux de croissance moyen de l'aquaculture au cours des 35 dernières années (1976 -2011) a été de 8,4% par an.

De l'avis de la plupart des experts, il ne semble pas y avoir de difficultés techniques insurmontables à augmenter substantiellement la production aquacole mondiale au cours des années à venir. Les institutions de recherche du monde entier travaillent sur l'aquaculture de nouvelles espèces, en particulier les espèces marines. Elles travaillent également à de nouvelles sources de protéines pour les rations de poissons, avec des micro-algues ou des insectes, par exemple, et aussi à de nouvelles modalités comme l'aquaculture océanique.

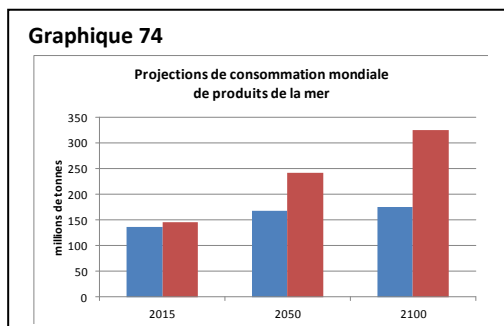
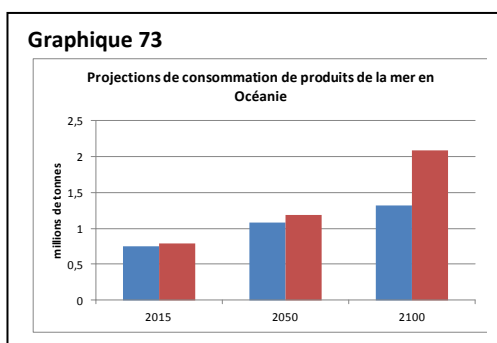
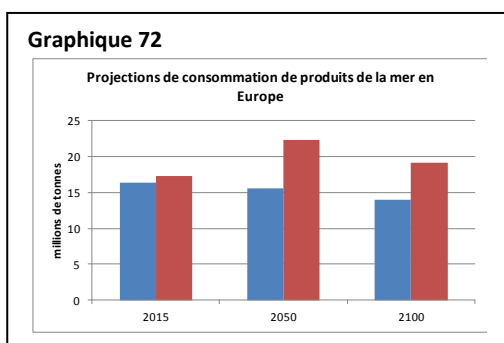
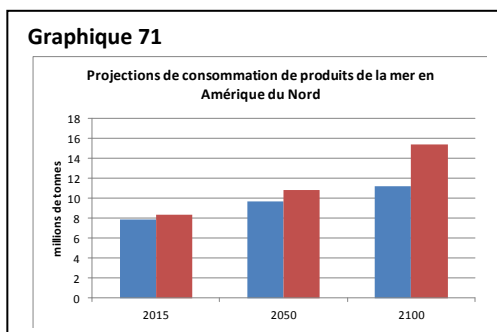
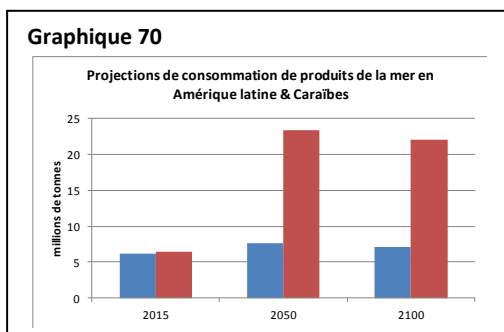
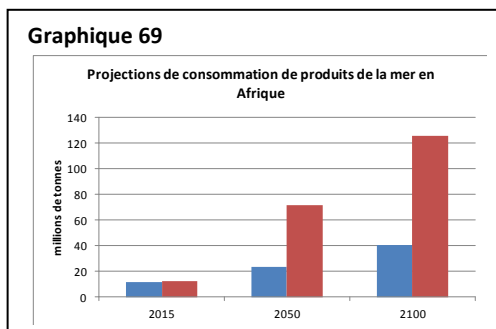
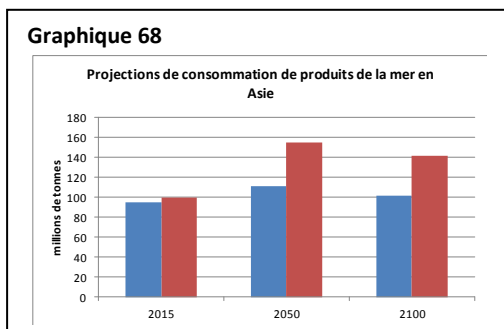
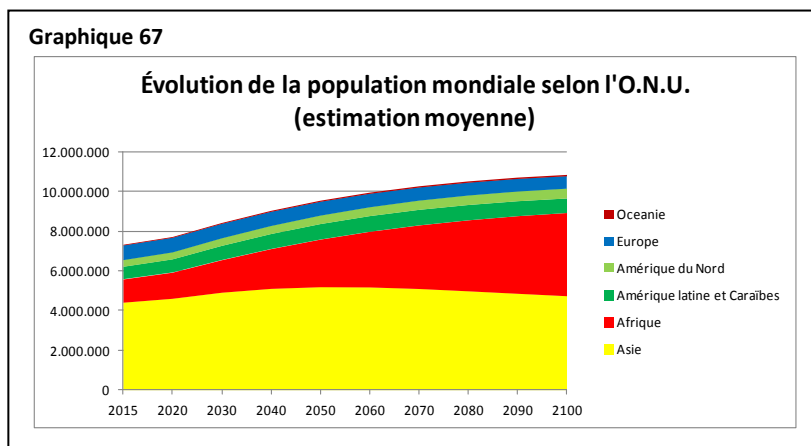
Pour avoir une idée de l'évolution de la demande au cours des prochaines décennies, nous pouvons comparer deux hypothèses, l'une se basant sur la stabilisation de la consommation par habitant et par an au niveau de 2010 sur chacun des continents. La seconde hypothèse se base sur une continuation de croissance de consommation par habitant et par an atteignant 30 kg sur sous les continents. Ces hypothèses de consommation moyenne par habitant combinée aux prévisions de croissance démographique sont illustrées par les graphiques 68 à 74.

Ces graphiques indiquent clairement que la croissance de la consommation sera particulièrement importante en Afrique et, dans une moindre mesure, en Amérique latine.

L'Asie continuera naturellement pendant plusieurs décennies et jusqu'à la fin du siècle, comme principal pôle consommateur de produits halieutiques. En grande partie, la consommation asiatique continuera approvisionnée par la production asiatique. L'Amérique du Nord et l'Océanie ne devront pas trouver de difficulté à augmenter la production de ces deux régions au même rythme que leur consommation. Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, si la volonté politique de développer l'aquaculture se confirme, les grands bassins d'eau douce et les eaux littorales ne devront pas tarder à produire de grandes quantités d'espèces très variées.

En Europe, la diminution des captures et les difficultés d'augmenter substantiellement la production aquacole rendent probable des besoins accrus d'importation de produits halieutiques.

En Afrique, bien qu'il existe de bonnes conditions pour la croissance de la production aquacole, il n'en est pas moins qu'il s'agit d'une course entre l'augmentation de cette production et celle de la consommation.



Source : INFOPESCA et U.N. World Population Prospects –revision 2012

- **hypothèse 1** : niveau de consommation 2010 par habitant maintenu tout au long du XXIème siècle.
- **hypothèse 2** : niveau de consommation annuel par habitant 2015 actualisé et 30kg à partir de 2050.

6.3 - L'Afrique : un marché halieutique en pleine expansion

L'image de l'Afrique pourvoyeuse de matières premières pour les marchés « du nord » a bien changé. En effet, la production halieutique africaine a sensiblement augmenté au lendemain de la seconde guerre mondiale, passant de 1 million de tonnes capturées en 1945 à 4 millions de tonnes lors des indépendances pendant les années 1970. Actuellement (2011) les captures sont de l'ordre de 7,5 millions de tonnes. Au cours des dernières 30 années, les captures africaines ont augmenté en moyenne de 2,33% par an, un peu moins que l'augmentation de la population du continent pendant cette période, qui a été de 2,55% par an. La différence, naturellement, c'est que la population du continent continuera à croître encore pendant un bon nombre d'années, tandis que les ressources naturelles halieutiques sont déjà exploitées à leur potentiel maximum.

Par contre l'aquaculture se développe très rapidement dans beaucoup de pays. L'aquaculture africaine n'a dépassé la marque des 100.000 tonnes par an qu'en 1991. Depuis lors, elle croît à un rythme de 13,77% par an, ayant dépassé les 1,5 millions de tonnes en 2011. L'aquaculture était responsable de 0,2% de la production halieutique totale de l'Afrique en 1951. Cette part est passée à 2% en 1991 puis à 20% en 2011. L'Afrique compte 4 grands pays producteurs aquacoles : l'Égypte, le Nigéria, la Tanzanie et l'Ouganda, qui sont responsables de 93% de la production aquacole du continent. Cependant de nombreux autres pays, comme le Kenya, le Ghana, la Zambie et Madagascar, entre autres, développent rapidement cette activité également.

Néanmoins, c'est dans la consommation que l'Afrique montre pleinement son dynamisme. Ayant dépassé le milliard d'habitants en 2009, la population du continent croît à un rythme de 2,5% par an.

Avec une consommation africaine de 9,4 kg par habitant en 2009 (selon la FAO), ce sont 9,4 millions de tonnes qui ont été consommées cette année. Avec un prix moyen au détail de USD 5,00/kg, le marché africain des produits halieutiques peut donc s'estimer à USD 47 milliards pour cette année 2009, y compris les USD 3,4 milliards de produits importés (USD 5,6 milliards en 2013). À titre de comparaison, les exportations africaines de produits halieutiques ont été de USD 4,5 milliards cette année, soit moins de 10% du marché intérieur continental (USD 5,2 milliards en 2013). Ce qui impressionne, c'est que la croissance de la consommation, au cours des 5 années précédentes, a atteint 10% par an, effet conjoint d'une plus grande consommation par habitant et de la croissance démographique. À ce rythme, le marché africain pour poissons, mollusques et crustacés pourrait bien doubler avant 2025. 12 pays africains consomment déjà plus de 19 kg par habitant et par an, dont le Cameroun, le Sénégal, ou le Ghana, et 3 pays, Gabon, Sierra Leone et Seychelles en consomment plus de 30 kg.

Le rythme de croissance des importations africaines au cours des dernières 15 années (7,9% par an en moyenne) dépasse de loin celui de ses exportations (2,4% par an en moyenne pendant cette même période) et illustre bien les besoins de ce grand marché. Plusieurs exportateurs d'autres continents n'ont pas attendu pour se faire présent sur ce marché, que ce soit la Chine qui y exporte des quantités croissantes de tilapias congelés, la Hollande qui a au Nigéria son principal client pour ses exportations de harengs, ou même l'Uruguay qui place en Afrique 1/3 de ses exportations, particulièrement des courbines au Nigéria.

6.4 - L'attractivité des marchés pour les produits marocains

Il y a plusieurs manières de juger l'attractivité des marchés pour les produits marocains, et cette attractivité est relative selon que l'on examine le secteur halieutique comme un grand ensemble, selon la manière de classer les produits ou encore selon les caractéristiques des entreprises. Par ailleurs, il existe des dizaines de variables pour classer les marchés, par pays, par exemple, par centrales de distribution multinationales (cas des grandes chaînes internationales de supermarchés), par de différentes façons de classer les produits, que ce soit par espèce ou par mode de présentation. Et il y a également le facteur humain des entreprises, de sensibilités et de capacités d'ententes entre acheteurs et vendeurs. Ce dernier facteur est rarement cité car difficilement mesurable - mais très souvent c'est lui qui fait toute la différence.

Une entreprise exportatrice marocaine peut ainsi se développer facilement sur les marchés d'Europe de l'Est tandis qu'une autre le fera plutôt sur le marché hollandais et une autre encore sur le marché espagnol, C'est respectivement le cas des entreprises SARMAFISH, Maroc Fish et Don Felix (voir annexe 4).

Une variable qui n'est pas souvent mentionnée dans les analyses des marchés halieutiques concerne les diasporas nationales. Si l'on considère la diaspora chinoise de par le monde, par exemple, on comprend mieux pourquoi les Etats Unis (ou vivent 3,5 millions de chinois) constituent le second plus grand marché importateur de concombres de mer, après la Chine. À son échelle, le Maroc compte également une importante diaspora distribuée dans une centaine de pays, de quelques 4,5 millions de personnes, équivalente à 13% de la population établie au Maroc. Les deux tiers de cette diaspora marocaine se trouvent dans 4 pays : la France, l'Espagne, la Hollande et la Belgique. Les communautés marocaines hors du Maroc représentent naturellement des marchés privilégiés pour « des produits bien de chez nous » mais également des intermédiaires de grande valeur entre les producteurs marocains et les entreprises importatrices des pays où ils vivent et qu'ils connaissent bien, en particulier leurs mentalités et leurs façons de faire des affaires.

Le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) est sans doute passible de critiques sur sa manière de classer les groupes de produits de la mer, mais il a le grand avantage d'exister et de présenter des chiffres que l'on peut analyser et comparer. Les analyses du chapitre 2 sont basées sur les statistiques du SH qui permettent de comprendre l'évolution des exportations marocaines au cours des dernières années.

De même, la section MAR (Market Analysis and Research) du Centre de Commerce International a utilisé ces statistiques du SH associées à d'autres (balance commerciale globale, PIB, avantages fiscaux et tarifaires, commerce total avec le Maroc...), selon une méthodologie spécifique, pour obtenir une classification des marchés présentant les meilleurs taux d'attractivité (voir annexe 1).

D'une manière générale, les 8 pays les plus attractifs selon cette méthodologie sont, dans l'ordre : l'Espagne, la France, l'Italie, l'Allemagne, le Portugal, les États-Unis, le Royaume Uni et la Belgique. En autres mots, ce sont des pays de l'Union Européenne et les Etats Unis d'Amérique.

Naturellement, quand on détaille les groupes de produits, certains de ces pays changent ou leur ordre d'attractivité. Ainsi pour les conserves, si l'Espagne et la France continuent en tête, l'ordre change pour d'autres pays, et l'Allemagne et le Portugal sont remplacés par les Pays Bas et la Suisse.

Produits de la Mer	Marché 1	Marché 2	Marché 3	Marché 4
	Espagne	France	Italie	Allemagne
Critères attractifs du marché potentiel pour les entreprises marocaines (ex. tendance de prix en hausse, accord commercial, etc.)	Proximité géographique; tradition d'échanges commerciaux; consommation annuelle de 1,95 millions de tonnes et importations annuelles de 1,97 millions de tonnes, dont 77.500 tonnes du Maroc (2013).	Proximité géographique ; tradition d'échanges commerciaux; facilité de langue; consommation annuelle de 2,17 millions de tonnes et importations annuelles de 1,90 millions de tonnes dont 4.139 tonnes du Maroc (2013)	Consommation annuelle de 1,52 millions de tonnes et importations annuelles de 1,35 millions de tonnes, dont 105.000 tonnes du Maroc.	Consommation annuelle de 1,21 millions de tonnes et importations annuelles de 1,83 millions de tonnes, dont 3.000 tonnes du Maroc
Critères minimums requis permettant d'entrer sur le marché cible (« order qualifying criteria »)	Être sur la liste des entreprises marocaines autorisées à exporter des produits de la mer à l'Union Européenne (voir annexes 2 et 3) Si l'entreprise n'est pas encore sur cette liste et si ses installations et méthodes de travail sont conformes aux exigences européennes, en faire la demande auprès de l'ONSSA			
Critères permettant de remporter un contrat/marché (« Order winning criteria »)	Qualité des Produits (en accord avec les normes sanitaires internationales et avec des critères gastronomiques) Régularité des envois Prix (ces trois critères sont dans cet ordre. Si les deux premiers sont garantis, le troisième peut être discuté)			
Autres facteurs entrant en ligne de compte (ex. délai de paiement, coût, temps, etc.)	Diaspora marocaine estimée à 792.000 personnes. Les contacts commerciaux en espagnol sont un plus	Diaspora marocaine estimée à 1.314.000 personnes.	Diaspora marocaine estimée à 525.000 personnes. Les contacts commerciaux en italien sont un plus	Diaspora marocaine estimée à 120.000 personnes. Les contacts commerciaux en allemand sont un plus

Produits de la Mer	Marché 5	Marché 6	Marché 7	Marché 8
	Portugal	États Unis	Royaume Uni	Belgique
Critères attractifs du marché potentiel pour les entreprises marocaines (ex. tendance de prix en hausse, accord commercial, etc.)	Proximité géographique, consommation annuelle de 602.000 tonnes et importations annuelles de 598.000 tonnes, dont 18.400 tonnes du Maroc.	consommation annuelle de 6,75 millions de tonnes et importations annuelles de 4,57 millions de tonnes, dont 1.600 tonnes du Maroc.	consommation annuelle de 1,23 millions de tonnes et importations annuelles de 1,24 millions de tonnes, dont 3.460 tonnes du Maroc.	consommation annuelle de 277.000 tonnes et importations annuelles de 572.000 tonnes, dont 7.360 tonnes du maroc..
Critères minimums requis permettant d'entrer sur le marché cible (« order qualifying criteria »)	Être sur la liste des entreprises marocaines autorisées à exporter des produits de la mer à l'Union Européenne (voir annexes 2 et 3)	Les unités de production doivent être enregistrées auprès du FDA.	Être sur la liste des entreprises marocaines autorisées à exporter des produits de la mer à l'Union Européenne (voir annexes 2 et 3)	
Critères permettant de remporter un contrat/marché (« Order winning criteria »)	Qualité des Produits (en accord avec les normes sanitaires internationales et avec des critères gastronomiques) Régularité des envois Prix (ces trois critères sont dans cet ordre. Si les deux premiers sont garantis, le troisième peut être discuté)			
Autres facteurs entrant en ligne de compte (ex. délai de paiement, coût, temps, etc.)	Diaspora marocaine estimée à 4.000 personnes. Les contacts commerciaux en portugais sont un plus	Diaspora marocaine estimée à 150.000 personnes. Les contacts commerciaux en anglais sont indispensables.	Diaspora marocaine estimée à 70.000 personnes. Les contacts commerciaux en anglais sont indispensables.	Diaspora marocaine estimée à 408.000 personnes. Les contacts commerciaux en flamand sont un plus.

6.5 - Conclusions sur les principales options de marché

Il n'y a pas de doutes que l'Europe constitue actuellement, et de loin, le principal marché pour les produits de la mer marocain. En Europe, le principal marché est naturellement l'Espagne, de par sa proximité géographique, sa forte consommation des produits de la mer et ses relations de longue date avec les producteurs halieutiques marocains. La France représente également un marché important de par ses relations traditionnelles avec le Maroc, y compris par la force de la diaspora marocaine en France. Les exportations marocaines enregistrées en 2013 peuvent augmenter assez largement. D'autres pays, comme l'Allemagne ou le Royaume Uni peuvent également augmenter largement leurs importations en provenance du Maroc, en particulier pour des produits finis destinés directement à la consommation.

Toutefois, chaque fois plus, d'autres régions du globe, en particulier l'Afrique, présentent des tendances de forte croissance de leurs consommation de produits de la mer, tandis que la demande européenne restera stable.

La connaissance de ces marchés émergents par les exportateurs marocains est importante à cultiver pour pouvoir les mettre à profit, en particulier avec des produits qui seront fournis par l'aquaculture marocaine.

Conclusions Générales

Ce rapport présente une approche du secteur halieutique marocain par rapport aux actuels marchés internationaux de ses divers produits, ainsi que l'appréciation de la possible évolution du marché mondial des produits halieutiques au cours des prochaines années.

Il nous permet de mieux considérer l'objectif du projet MOR/20/137A-IB34 de Développement des Exportations pour la Création de l'Emploi (EDEC), particulièrement celui des femmes et des jeunes.

Le fait que le premier marché des produits halieutiques marocains soit l'Europe est parfaitement normal quand on considère la situation géographique du Royaume, situé à une distance de 15 km du continent européen et justement de l'un de ses principaux marchés consommateurs : l'Espagne. L'Europe est particulièrement acheteuse de produits frais, de crevettes et de poulpes congelés, ainsi que de conserves de petits pélagiques (sardines, maquereaux, anchois). Les marchés européens sont cependant très dynamiques et la présence directe sur le marché, en particulier lors des expositions internationales de produits halieutiques permet de se maintenir actualisé et d'adapter les production en conséquence des évolutions des marchés.

C'est sans surprise également que nous constatons que les pays africains, en particulier ceux de la côte Atlantique et de la Méditerranée, constituent le second grand marché pour les produits marocains, en particulier les conserves de petits pélagiques ainsi que quelques poissons congelés.

En Asie, c'est surtout le Japon qui s'intéresse, de façon irrégulière, selon les aléas de la production de poulpes asiatiques, aux poulpes congelés marocains.

Aux Amériques, nous avons les Etats Unis qui achètent des conserves haut-de-gamme, et le Brésil qui achète des sardines congelées pour les mettre en boîte dans ses propres conserveries.

En tout, ce sont quelques 150 pays différents qui achètent directement au Maroc, sans compter les réexportations des *traders* hollandais, espagnols ou belges. Les produits marocains exportés à tous ces pays sont visiblement en accord avec toutes les normes internationales et nationales qui s'y appliquent. Cependant, pour la plupart de ces 150 pays, ce sont de petites ou de très petites quantités qui sont exportées, ce qui laisse penser qu'il s'agit là d'expériences avec des clients éventuels.

Nous constatons donc que les produits marocains arrivent bien, en quantités très variables, pratiquement partout dans le monde.

Les produits demandant le plus de main d'œuvre sont ceux où les activités de transformation sont par nature très manuelles. C'est le cas des conserveries, où les sardines sont mises en boîte manuellement, c'est également le cas des entreprises de transformation des crevettes où l'étêtage et le décorticage sont largement manuels.

Les industries de transformation des crevettes ainsi que celles des anchois méritent une mention spéciale car ce sont des industries qui importent leurs matières premières pour les réexporter traitées. Cela fournit justement de l'emploi, particulièrement à des femmes et à des jeunes. La transformation des crevettes et des anchois montre que lorsqu'on parle de développer l'exportation des produits de la mer pour créer des emplois, ces produits de la mer ne doivent pas nécessairement provenir de la production primaire marocaine. Il peut également provenir d'importations de matières premières diverses. L'importation – traitement – réexportation est d'ailleurs une activité en cours dans plusieurs pays. C'est par exemple le cas de la Chine qui importe du colin d'Alaska pour le fileter et le réexporter, c'est le cas de la Thaïlande qui importe du thon congelé pour le réexporter sous forme de conserves, c'est le cas également du Mexique et ses divers établissements de transformation à la frontière des Etats Unis (appelés « maquiladoras »).

Les plats cuisinés à base de poissons constituent également des produits demandant une main d'œuvre importante et qu'il serait possible de développer au Maroc pour l'exportation. Encore faudra-t-il naturellement bien choisir quels plats cuisinés préparer, en accord avec les potentiels clients, tout en vérifiant leur effective viabilité économique du coût de production et de distribution par rapport aux prix de vente possibles.

Quelques pays importent et réexportent des produits halieutiques rien que pour des motifs commerciaux dans la logique du *trading* de bien contrôler les sources d'approvisionnement ainsi que les clients destinataires qui leur font confiance. L'idéal naturellement c'est de pouvoir joindre le contrôle du commerce international des produits aux travaux de transformation de la matière première et de ne pas être seulement un fournisseur de main d'œuvre relativement bon marché. La diaspora marocaine dans plusieurs pays, notamment européens, est un élément très positif pour un meilleur contrôle de la chaîne de distribution.

Le secteur halieutique du Maroc jouit d'une perspective d'avenir très prometteuse : la consommation mondiale de poissons, de crustacés et de mollusques se trouve en pleine expansion. La proximité du riche marché européen (même s'il s'agit d'un marché décroissant) est complémentaire à la proximité d'un marché africain en très forte expansion (même si son pouvoir d'achat est encore assez restreint).

Pour la continuation du projet et le développement d'activités d'exportation qui puissent effectivement permettre de nouveaux emplois en particulier de femmes et de jeunes, c'est spécialement auprès des entreprises déjà exportatrices (c'est-à-dire enregistrées soit à la DG-SANCO, soit au FDA, soit encore auprès des autorités compétentes d'autres pays importateurs), spécialement dans le domaine de la transformation demandant de la main d'œuvre, qu'il faudra travailler. Ces entreprises ont déjà des clients et c'est avec ces clients qu'elles pourront définir des nouveaux produits tout en cherchant à diversifier leurs carnets de commandes également avec de nouveaux clients.

Toute activité de commercialisation cherche à adapter les produits, les prix, les réseaux de distribution, et les activités de promotion aux marchés visés.

D'un autre côté, les contacts avec des acheteurs internationaux doivent se faire sur la base de produits déjà définis et de premières productions expérimentales : les acheteurs, qu'ils soient

grossistes, supermarchés ou *traders* ne sont accessibles que pour discuter des propositions concrètes ou les parties sont bien identifiées et les produits déjà existants, même si ceux-ci peuvent être modifiés selon les demandes spécifiques de l'acheteur.

Les parties prenantes, qui sont les entreprises intéressées et qui seront bénéficiées par le projet pour qu'elles puissent embaucher du personnel, devront donc manifester leurs besoins spécifiques concernant leurs produits et leurs clients actuels. Chaque cas sera un cas, avec une gamme de produits destinés à un ensemble de clients bien identifiés, situés à divers niveaux de la chaîne de distribution, avec une analyse des prix et des coûts de production et de distribution.

Pour trouver des marchés et des clients pour une gamme de produits, il n'y a pas de secrets : il faut se rendre sur ces marchés, proposer et discuter avec les clients existants ou potentiels. Le prochain pas très rapide (sous peine d'oubli ou de ne pas être pris au sérieux) est d'envoyer des échantillons. Si ceux-ci sont acceptés, les premières commandes ne tarderont pas.

Annexe 1

Analyse de l'attractivité des marchés pour les produits marocains

Cette analyse a été réalisée par la section « Market Analysis and Research » (MAR) du Centre de Commerce International.

Annexe 1

Analyse de l'attractivité des marchés pour les produits marocains

Groupe Produits de mer (SH4) (classement parmi 10 groupes de produits)	Exportations du Maroc (cumulée en millions de \$, 2008-2012)	Performance du Maroc (statique) ACR moyen (2008-2012)	Performance du Maroc (dynamique) Croissance ACR (2008-2012)	Demande mondiale (statique) Part dans le commerce mondial (%) (2008-2012)	Demande mondiale (dynamique) Croissance de la part dans le commerce mondial (2008-2012)
1 Préparations de poissons : anchois, maquereaux, sardines, etc.	2 944	10,5	5,0	2,3	-1,6
2 Mollusques autrement conservés : poulpes, seiches, calamar, etc.	2 350	12,7	-16,1	1,5	6,5
3 Crustacés congelés : crevettes, langoustes, crabes, homards, etc.	816	2,3	10,9	3,0	2,0
4 Farines et agglomérés de poissons, crustacés, mollusques.	462	4,4	13,8	0,9	6,3
5 Poissons congelés : sardines, maquereaux, soles, etc.	571	1,5	5,7	3,2	9,6
6 Graisses et huiles de poissons (à usage industriel ou alimentaire)	193	6,1	5,6	0,3	0,8
7 Crustacés préparés : conserves de crevettes, crabes, mollusques, etc.	107	0,6	8,6	1,5	1,1
8 Poissons séchés, salés ou en saumure (anchois, sardines, etc.)	23	0,2	29,4	0,9	-2,2
9 Préparations pour soupes, potages ou bouillons	42	0,7	15,5	0,5	-9,0
10 Chair de poissons congelés : filets anchois, sardines, maquereaux, etc.	18	0,0	-45,1	3,1	0,2

Secteur produits de la mer transformés (la définition de ce secteur se restreint à la composition des sous-groupes de produits choisis dans le cadre de la présente étude EDEC)

Les groupes de produits sont classés suivant leurs potentiels à l'exportation pour le Maroc - EPI.

Le groupe de produits "Préparations de poissons : anchois, maquereaux, sardines, ... (SH-1604)" apparaît comme le 1^{er} groupe de produits à fort potentiel d'exportation pour le Maroc.

On notera pour ce groupe les points déterminants ci-après :

- Une forte capacité d'exportation marocaine : fort avantage comparatif révélé (ACR>>1, ACR en progression), 1^{re} valeur d'exportation marocaine pour le secteur sur la période 2008-2012;
- Une part de la demande mondiale plus élevée parmi les sous-groupes du secteur, toutefois on constate une légère contraction de cette part de la demande entre 2008 et 2012.

Le groupe de produits "Mollusques autrement conservés : poulpes, seiches, calamar, ... (SH-0307)" se hisse en 2^{ème} position parmi les groupes de produits à fort potentiel d'exportation pour le Maroc. Pour ce groupe de produits on note les points déterminants ci-après :

- Une bonne capacité d'exportation marocaine : fort avantage comparatif révélé (ACR>>1, cependant l'ACR est en décroissance), 2^{ème} valeur d'exportation marocaine du secteur entre 2008 et 2012;
- Une part de la demande mondiale en progression entre 2008 et 2012.

Le groupe de produits "Crustacés congelés : crevettes, langoustes, crabes, homards, ... (SH-0306)" arrive au 3^{ème} rang des groupes de produits à fort potentiel d'exportation pour le Maroc. Pour ce groupe de produits on note les points déterminants ci-après :

- Une capacité d'exportation marocaine : accroissement de l'avantage comparatif révélé (ACR>1, ACR est en croissance), 3^{ème} valeur d'exportation marocaine du secteur entre 2008 et 2012;
- Une part de la demande mondiale élevée et en progression entre 2008 et 2012.

Le groupe de produits "Farines et agglomérés de poissons, crustacés, mollusques (SH-2301)" est le 4^{ème} groupe de produits à fort potentiel d'exportation pour le Maroc. Pour ce groupe de produits on note les points déterminants ci-après :

- Une bonne capacité d'exportation marocaine : fort avantage comparatif révélé et en plein expansion (ACR>>1, ACR est en forte croissance), 5^{ème} valeur d'exportation marocaine du secteur entre 2008 et 2012;
- Une augmentation de la part de la demande mondiale pour la période 2008-2012.

Le groupe de produits "Poissons comestibles congelés : sardines, maquereaux, soles, ... (SH-0303)" se positionne à la 5^{ème} place parmi les groupes de produits à fort potentiel d'exportation pour le Maroc. On notera pour ce groupe de produits les points déterminants ci-après :

- Une assez bonne capacité d'exportation marocaine : avantage comparatif révélé (ACR>1, pour un ACR en croissance), 4^{ème} valeur d'exportation marocaine du secteur entre 2008 et 2012;
- La part de la demande mondiale consacrée à ce sous-groupe de produits est en forte progression entre 2008 et 2012.

Le groupe de produits "Graisses et huiles de poissons (SH-1504)" occupe la 6^{ème} position parmi les groupes de produits à fort potentiel d'exportation pour le Maroc. Pour ce groupe de produits on note les points déterminants ci-après :

- Une forte capacité d'exportation marocaine : bon avantage comparatif révélé (ACR>>1, ACR est en croissance), 6^{ème} valeur d'exportation marocaine du secteur entre 2008 et 2012;
- Une demande mondiale relativement modeste, mais en expansion pour la période 2008-2012.

Le groupe de produits "Crustacés, mollusques préparés ou conservés : crabes, crevettes, mollusques, ... (SH-1605)" apparaît comme le 7^{ème} groupe de produits à fort potentiel d'exportation pour le Maroc. Pour ce groupe de produits on note les points déterminants ci-après :

- Une forte capacité d'exportation marocaine : bon avantage comparatif révélé (ACR>>1, ACR en croissance), 7^{ème} valeur d'exportation marocaine du secteur entre 2008 et 2012;
- La part de la demande mondiale demeurant moyenne par rapport à l'ensemble du secteur, elle enregistre tout de même un accroissement sur la période 2008-2012.

Le groupe de produits "Poissons séchés, salés ou en saumure : anchois, sardines, ... (SH-0305)" est le 8^{ème} groupe de produits à fort potentiel d'exportation pour le Maroc. Pour ce groupe de produits on note les points déterminants ci-après :

- Une capacité d'exportation marocaine en développement : absence d'avantage comparatif révélé (ACR<1, toutefois l'ACR réalise une forte croissance), faible valeur d'exportation marocaine entre 2008 et 2012;
- Une part de la demande mondiale relativement faible et en recul sur la période 2008-2012.

Le groupe de produits "Préparations pour soupes, potages, bouillons (SH-2104)" est le 9^{ème} groupe de produits à fort potentiel d'exportation pour le Maroc. Pour ce groupe de produits on note les points déterminants ci-après :

- Une capacité d'exportation marocaine en développement : absence d'avantage comparatif révélé ($ACR < 1$, en revanche on note une forte croissance de l'ACR), faible valeur d'exportation marocaine entre 2008 et 2012;
- Un faible niveau de la demande mondiale marqué par un recul de la part correspondante sur la période 2008-2012.

Le groupe de produits "Chair de poissons congelés : filets d'anchois, sardines, maquereaux (SH-0304)" se positionne au 10^{ème} rang des groupes de produits à fort potentiel d'exportation pour le Maroc. On notera pour ce groupe de produits les points déterminants ci-après :

- Une faible capacité d'exportation marocaine : absence d'avantage comparatif révélé ($ACR < 1$, ACR est en forte décroissance), faible valeur d'exportation marocaine entre 2008 et 2012;

Une part de la demande mondiale consacrée à ce groupe de produits est plutôt élevée et en légère croissance entre 2008 et 2012.

Produits de la mer

Marchés	Demande du marché Demande du secteur (cumulées en millions de \$, 2008-2012) (a)	Demande du marché Croissance du marché (2008 et 2012)	Demande du marché Balance commerciale (%, 2008- 2012)	Demande du marché Croissance estimée du PIB (%)	Accès au marché Avantage tarifaire (pt de %) [min, max]	Accès au marché Avantage distance (oui/non)	Accès au marché Demande totale avec le Maroc (millions de \$, 2008-2012) (b)
1 Espagne	25 506	-2,5	-28	0,8	[0, 0,3]	Oui	17 066
2 France	20 851	0,3	-60	1,3	[0, 0,3]	Oui	20 788
3 Italie	20 651	-0,3	-81	0,7	[0, 0,4]	Non	4 094
4 Allemagne	20 555	4,3	-32	1,2	[0, 0,4]	Non	2 822
5 Portugal	6 646	1,2	-33	0,9	[0, 0,4]	Oui	1 150
6 Etats-Unis d'Amérique	65 509	4,5	-51	3,0	[0, 0,3]	Oui	3 820
7 Royaume-Uni	16 356	0,2	-45	1,8	[0, 0,4]	Non	2 884
8 Belgique	7 742	-1,5	-24	1,2	[0, 0,3]	Non	2 238

Identification des marchés attractifs pour le secteur Produits de mer

Les marchés sont classés suivant la valeur de leurs indices d'attractivité - MAI pour les secteurs exportés par le Maroc.

Secteur : Produits de mer (la définition de ce secteur se restreint au choix des sous-groupes de produits définis uniquement le cadre de la présente étude EDEC, voir fichier Excel)

L'Espagne apparaît comme le marché le plus attractif pour les exportations marocaines :

- Gros marché d'importateur des produits de mer, ce marché se caractérise par : une importation nette et une décroissance de la demande consacrée au secteur à l'étude, une prévision de croissance économique plutôt modérée.
- Le Maroc profiterait sur ce marché de sa proximité géographique et d'un modeste avantage tarifaire par rapport à d'autres concurrents fournisseurs du marché espagnol.

La France, principal partenaire commercial du Maroc, arrive au 2^{ème} rang des marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- Gros marché importateur des produits de mer, ce marché se caractérise par : une faible augmentation de la demande, une forte importation nette, une croissance économique positive en perspective.
- Ce marché offrirait au Maroc l'avantage de la proximité géographique et d'un traitement tarifaire plutôt équivalent à celui appliqué à d'autres concurrents fournisseurs de la France.

L'Italie est le 3^{ème} marché le plus attractif pour les exportations marocaines :

- Gros marché importateur des produits de mer, ce marché se caractérise par : un faible recul de la demande et une forte importation nette consacrée au secteur à l'étude, cependant l'économie italienne affiche une faible croissance économique en perspective.

- Par rapport à d'autres concurrents fournisseurs du marché italien, ce marché n'offrirait pas au Maroc un avantage de la proximité géographique. Quant au traitement tarifaire accordé au Maroc, il semble plutôt équivalent à celui appliqué à d'autres concurrents fournisseurs de l'Italie.

L'Allemagne se positionne à la 4^{ème} position des marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- Gros marché importateur des produits de mer, le marché allemand se caractérise par : une forte croissance de la demande, l'Allemagne est un marché importateur net des produits de mer qui table sur prévision de croissance économie positive.
- Par rapport à d'autres concurrents fournisseurs du marché allemand, ce marché n'offrirait pas au Maroc l'avantage de la proximité géographique, ni d'un avantage tarifaire substantiel par rapport à d'autres concurrents fournisseurs de l'Allemagne.

Le Portugal apparaît au 5^{ème} rang des marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- Marché importateur des produits de mer, ce marché se caractérise par : une modeste croissance de la demande et une importation nette consacrée au secteur à l'étude, ainsi qu'une modeste croissance économique en perspective.
- Ce marché offrirait au Maroc l'avantage de la proximité géographique et d'un traitement tarifaire plutôt équivalent à celui appliqué à d'autres concurrents fournisseurs du marché portugais.

Les Etats-Unis se classent au 6^{ème} rang des marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- Principal marché importateur des produits de mer derrière le Japon, le marché américain se caractérise par : une croissance plutôt forte de la demande et une importation nette consacrée au secteur à l'étude. Par ailleurs, les perspectives de la croissance de l'économie des Etats-Unis tablent sur une croissance assez forte .
- Sur ce marché le Maroc semble bénéficier d'un avantage distance et d'un modeste avantage tarifaire par rapport à d'autres concurrents fournisseurs des Etats-Unis.

Le Royaume-Uni se classe au 7^{ème} rang des marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- Grand marché d'importation des produits de mer, ce marché se caractérise par : une faible augmentation de la demande ainsi qu'une importation nette consacrée aux produits de mer, une croissance économique positive en perspective.
- Le Maroc ne semble pas bénéficier d'un avantage de la proximité géographique. En revanche, le Maroc bénéficie d'un léger avantage tarifaire accordé par le marché par rapport autres fournisseurs du marché du Royaume-Unis.

La Belgique occupe la 8^{ème} position des marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- Marché d'importation des produits de mer, le marché belge se caractérise par : une légère contraction de la demande. Par ailleurs, le marché belge est importateur net des produits de mer et affiche une perspective de croissance économique positive.
- Sur ce marché le Maroc ne semble pas bénéficier d'un avantage de la proximité géographique. Par ailleurs, le traitement tarifaire accordé au Maroc vis-à-vis des autres fournisseurs du marché belge, demeure très modeste.

Produits de la mer : Préparations/conserves
Identification des marchés attractifs pour le sous-secteur "Préparations ou conserves" /
secteur Produits de mer

Marchés	Demande du marché Demande du sous-secteur (cumulées en millions de \$, 2008-2012) (a)	Demande du marché Croissance du marché (2008 et 2012)	Demande du marché Balance commerciale (%, 2008- 2012)	Demande du marché Croissance estimée du PIB (%)	Accès au marché Avantage tarifaire (pt de %) [min, max]	Accès au marché Avantage distance (oui/non)	Accès au marché Demande totale avec le Maroc (millions de \$, 2008-2012) (b)
1 <u>Espagne</u>	3 379	5,8	1	0,8	[0, 0,3]	Oui	17 066
2 <u>France</u>	5 034	-1,4	-58	1,3	[0, 0,2]	Non	20 788
3 Royaume-Uni	5 681	-1,4	-79	1,8	[0, 0,2]	Non	2 884
4 <u>Etats-Unis d'Amérique</u>	7 550	8,3	-62	3,0	[0, 0,3]	Oui	3 820
5 Italie	5 721	-0,5	-67	0,7	[0, 0,3]	Non	4 094
6 Suisse	744	-0,8	-95	1,8	[0, 0,1]	Non	1 258
7 Belgique	1 379	-0,9	-41	1,2	[0, 0,3]	Non	2 238
8 <u>Pays-Bas</u>	1 412	7,4	-13	1,3	[0, 0,3]	Oui	2 637

Les marchés sont classés suivant la valeur de leurs indices d'attractivité - MAI pour les produits exportés par le Maroc.

Catégorie : Préparations/conserves (se restreint au choix des groupes de produits définis uniquement le cadre de la présente étude EDEC)

L'Espagne est le marché le plus attractif pour les exportations marocaines :

- 7^{ème} grand marché importateur des produits de la catégorie à l'étude, ce marché se caractérise par : un rapide accroissement de la demande, une balance commerciale plutôt à l'équilibre pour le groupe de produits à l'étude, une prévision de croissance économique positive.
- Le Maroc profiterait sur ce marché de sa proximité géographique et d'un modeste avantage tarifaire par rapport à d'autres concurrents fournisseurs du marché espagnol.

La France est le 2^{ème} marché le plus attractif pour les exportations marocaines :

- 5^{ème} marché importateur des produits de la catégorie à l'étude, ce marché se caractérise par : une importation nette et une légère diminution de la demande consacrée au groupe de produits à l'étude, une croissance positive en perspective pour l'économie française.
- En dépit de sa proximité apparente, le Maroc ne bénéficierait d'avantage distance sur le marché français. Quant à l'avantage tarifaire accordé par la France au Maroc, il est pratiquement équivalent à celui appliqué aux autres concurrents fournisseurs de ce marché.

Le Royaume-Uni arrive à la 3^{ème} position du classement des marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- 3^{ème} grand marché importateur des produits de la catégorie à l'étude, ce marché se caractérise par : une forte importation nette et un faible recul de la demande consacrée au groupe de produits à l'étude, une croissance économique positive en perspective.
- Le Maroc ne bénéficie pas de l'avantage distance sur ce marché. En outre, le traitement tarifaire accordé au Maroc ne lui permet pas de dégager un avantage tarifaire significatif par rapport aux autres concurrents fournisseurs du marché britannique.

Les Etats-Unis apparaissent à la 4^{ème} position des marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- 2^{ème} marché importateur des produits de la catégorie à l'étude, ce marché se caractérise par : une importation nette et une forte croissance de la demande consacrée aux produits à l'étude et une forte croissance économique en perspective.
- Le Maroc bénéficie d'un avantage distance sur ce marché et d'un avantage tarifaire relativement limité par rapport aux autres concurrents fournisseurs des Etats-Unis.

L'Italie est le 5^{ème} marché le plus attractif pour les exportations marocaines :

- Grand marché importateur des produits de la catégorie à l'étude, ce marché se caractérise par : un très léger recul de la demande, une importation nette, une modeste croissance en perspective pour l'économie italienne.
- Sur ce marché, le Maroc ne bénéficierait pas de la proximité géographique, toutefois il semble disposer d'un modeste avantage tarifaire par rapport à d'autres concurrents fournisseurs du marché italien.

La Suisse arrive en 6^{ème} position parmi les marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- Marché importateur de taille modeste des produits de la catégorie à l'étude, le marché suisse se caractérise par : une forte importation nette et un léger recul de la demande consacrée aux produits de la catégorie à l'étude, une croissance économique positive en perspective.
- Le Maroc ne bénéficie pas sur ce marché d'un avantage distance. Le traitement tarifaire dont fait face le Maroc sur ce marché équivaut à celui appliqué par le marché aux restes de ses fournisseurs.

La Belgique est le 7^{ème} marché le plus attractif pour les exportations marocaines :

- Grand marché importateur des produits de la catégorie à l'étude, ce marché se caractérise par : une faible contraction de la demande, une importation nette, une croissance économique en perspective.
- Le Maroc ne disposerait pas sur ce marché de l'avantage de la proximité géographique, en revanche le Maroc y bénéficierait d'un modeste avantage tarifaire par rapport à d'autres concurrents fournisseurs du marché belge.

Les Pays-Bas se classent au 8^{ème} rang des marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- Grand marché importateur des produits de la catégorie à l'étude, ce marché se caractérise par : une importation nette et un fort accroissement de la demande consacrée aux produits de la catégorie à l'étude, une croissance économique positive en perspective.
- Ce marché offre au Maroc un avantage de la proximité géographique et un modeste avantage tarifaire par rapport à d'autres concurrents fournisseurs du marché du Pays-Bas.

Produits de mer – Préparations/conserves : Extraits et jus de viandes, poissons ou crustacés, mollusques (SH 160300)

Marchés	Demande du marché Demande du produit (cumulées en millions de \$, 2008-2012) (a)	Demande du marché Croissance demande du marché (2008 et 2012)	Demande du marché Balance commerciale (%, 2008- 2012)	Demande du marché Croissance estimée du PIB (%)	Accès au marché Avantage tarifaire (pt de %) [min, max]	Accès au marché Avantage distance (oui/non)	Accès au marché Demande totale avec le Maroc (millions de \$, 2008- 2012) (b)
1 Espagne	56 061	1,6	-29	0,8	0,3	Oui	17 066
2 Belgique	36 974	18,6	-22	1,2	0,3	Oui	2 238
3 Portugal	1 485	23,1	-90	0,9	0,0	Oui	1 150
4 Algérie	33	-23,1	-100	3,6	2,3	Oui	848
5 Pays-Bas	46 261	-18,7	-24	1,3	0,3	Oui	2 637
6 Allemagne	129 120	-20,8	-46	1,2	0,3	Oui	2 822
7 Royaume-Uni	44 261	3,2	-35	1,8	0,2	Oui	2 884
8 Japon	135 549	0,1	-75	1,3	0,2	Non	888

Identification des marchés attractifs produit par produit du sous-secteur "Préparations, conserves"/secteur Produits de mer

Les marchés sont classés suivant la valeur de leurs indices d'attractivité - MAI pour les produits exportés par le Maroc.

Catégorie: Préparations/conserves

Produits : "Extraits et jus de viandes, poissons ou crustacés, mollusques (SH-160300)"

L'Espagne est le marché le plus attractif pour les exportations marocaines :

- Un des principaux marchés d'importation, le marché espagnol est en pleine expansion : une importation nette, une forte croissance de la demande consacrée au produit à l'étude. Par ailleurs les perspectives de la croissance de l'économie espagnole tablent plutôt sur une croissance faible .
- Ce marché est favorable au développement des exportations marocaines : des avantages tarifaires modestes et une proximité géographique en faveur du Maroc par rapport au reste des concurrents fournisseurs du marché espagnol.

La Belgique se classe à la 2^{ème} position parmi les marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- Un des gros marchés d'importation, le marché belge a enregistré : une importation nette, une très forte croissance de la demande consacrée au produit à l'étude et une croissance économique positive en perspective pour l'économie belge.
- Ce marché est favorable au développement des exportations marocaines : des avantages tarifaires modestes et une proximité géographique en faveur du Maroc par rapport au reste des concurrents fournisseurs du marché belge.

Le Portugal apparaît au 3^{ème} rang du classement des marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- De taille moyenne, le marché portugais est en forte expansion. On notera pour ce marché : une forte importation nette, une très forte croissance de la demande consacrée au produit à l'étude, une prévision de croissance économique plutôt molle pour l'économie portugaise.
- Ce marché offre le même traitement tarifaire au Maroc qu'à celui accordé au reste de ses fournisseurs. Toutefois, le Maroc y bénéficie d'un avantage de la proximité géographique par rapport au reste des concurrents fournisseurs du marché portugais.

L'Algérie apparaît à la 4^{ème} position parmi les marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- Petite de taille, le marché algérien se caractérise par : une très forte importation nette, en revanche ce marché a enregistré une forte diminution de la demande pour le produit à l'étude. On note par ailleurs une forte croissance économique en perspective pour l'économie algérienne.
- Ce marché est favorable au développement des exportations marocaines : des traitements tarifaires lui y sont favorables ainsi que de la proximité géographique vis-à-vis des autres concurrents fournisseurs du marché algérien.

Les Pays-Bas sont le 5^{ème} marché le plus attractif pour les exportations marocaines :

- Un des principaux marchés d'importation, ce marché a enregistré : une importation nette, un fort recul de la demande consacrée au produit à l'étude, une croissance positive en perspective pour l'économie des Pays-Bas.
- Le Maroc bénéficie sur ce marché des avantages : des avantages tarifaires modestes et une proximité géographique par rapport au reste des concurrents fournisseurs du marché des Pays-Bas.

L'Allemagne, 6^{ème} marché le plus attractif pour les exportations marocaines :

- 2^{ème} marché d'importation, le marché allemand s'illustre par : une importation nette, un fort recul de la demande pour le produit à l'étude, une croissance positive en perspective pour l'économie allemande.
- Ce marché est favorable au développement des exportations marocaines : des avantages tarifaires modestes et une proximité géographique en faveur du Maroc par rapport au reste des concurrents fournisseurs du marché allemand.

Le Royaume-Uni se hisse au 7^{ème} rang des marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- Un des gros marchés d'importation, le marché britannique s'est caractérisé par : une importation nette, une très forte croissance de la demande consacrée au produit à l'étude et une croissance économique positive en perspective.
- Ce marché est favorable au développement des exportations marocaines : des avantages tarifaires modestes et une proximité géographique en faveur du Maroc par rapport au reste des concurrents fournisseurs du marché britannique.

Le Japon apparaît en 8^{ème} position parmi les marchés les plus attractifs pour les exportations marocaines :

- 1^{er} gros marché d'importation, le marché japonais est très dynamique : une forte importation nette, une forte croissance de la demande consacrée au produit à l'étude, une perspective de croissance économique positive.
- Si ce marché semble offrir un léger avantage tarifaire au Maroc, ce dernier n'y bénéficie pas pour autant d'un avantage de la proximité géographique par rapport à ses concurrents fournisseurs du marché japonais.

Annexe 2

Listes des entreprises marocaines autorisées à exporter des mollusques bivalves vivants à l'Union Européenne

Cette liste, en vigueur depuis le 28 avril 2014, comprend :

- 23 zones de production
- 13 établissements de transformation
- 1 centre d'expédition

PAYS
SECTION

Maroc
Mollusques bivalves vivants

En vigueur depuis le:
28/04/2014
Date de publication
15/04/2014

00037

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
0101	Tamri-Cap Ghir	Agadir	Souss - Massa - Draâ	Z	ZA	
0102	Tifnit-Sidi Rbat	Agadir	Souss - Massa - Draâ	Z	ZA	
03-10-783	Dinay SARL	Tétouan	Tanger - Tétouan	PP	35	
0601	Lakraa	Boujdour	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	Z	ZA	
0604	Aoufist	Boujdour	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	Z	ZA	
06-10-010	Aqua Gruppen Marocco II	Mehdia	Gharb - Cherrada - Béni Hssen	PP		09/07/2010
08-10-012	Delta Fish	Casablanca	Grand Casablanca	PP		14/09/2007
08-10-013	Lonja Seleccion	Mediouna	Grand Casablanca	PP		08/07/2008
09-10-113	Société "Les Huitres OSTREA"	Oualidia	Doukkala - Abda	PP		
09-10-153	Trans Afrique Traders (TAT)	Oualidia	Doukkala - Abda	PP		
09-10-200	Princesse Des Huitres	Oualidia	Doukkala - Abda	IP		01/03/2010
09-10-784	Prepared Foods Maroc Limited PFML	El Jadida	Doukkala - Abda	PP		
1001	Laguna De Sidi Moussa	El Jadida	Doukkala - Abda	Z	ZC	
1002	Jmaa Ouled Ghanem-Dar Lhamra	El Jadida	Doukkala - Abda	Z	ZA	
1003	Lagune De Oualidia	El Jadida	Doukkala - Abda	Z	ZB	

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
1004	Sidi Daoud	Oualidia	Doukkala - Abda	Z	ZB	24/04/2012
10-10-030	Express Fish	Safi	Doukkala - Abda	PP		09/07/2010
1301	Oum Toyour - Chouika	Essaouira	Marrakech - Tensift - Al Haouz	Z	ZA	
15-10-011	Canpeches	Boujdour	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
15-10-638	El León Del Desierto II	Boujdour	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
16-10-179	Sté Hispano Marroqui	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
16-10-355	Coquillages Dakhla	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
16-10-787	Dakmar	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2701	PK 25 Baie de Dakhla	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	Z	ZA	
2703	Puertitto, Baie de Dakhla	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	Z	ZA	
2706	Taourta-Oum Labouir	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	Z	ZA	
2707	Durnford	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	Z	ZA	
2708	Boutalha	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	Z	ZA	
2709	Duna Blanca	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	Z	ZA	
2710	Boutalha (site D'elevage D'huitres)	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	Z	ZA	24/04/2012
3001	Cap Beddouza	Safi	Doukkala - Abda	Z	ZA	
4001	Oued Laou	Tétouan	Tanger - Tétouan	Z	ZB	
4002	Oued Négro -M'diq	Tétouan	Tanger - Tétouan	Z	ZB	
4003	Cabo Négro - Martil	Tétouan	Tanger - Tétouan	Z	ZB	14/09/2007
4005	Targa-Chmaala	Chefchaouen	Tanger - Tétouan	Z	ZB	01/12/2009

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
4101	Sidi Boulfdaïl	Agadir	Souss - Massa - Draâ	Z	ZA	14/09/2007
4202	Sidi Boughaba	KENITRA	Gharb - Chrarda - Béni Hssen	Z	ZC	14/09/2007

Légende des activités:

IP	Centre d'expédition
PP	Etablissement de transformation
Z	Zones de production

Légende des remarques:

35	L'établissement est également autorisé pour traiter les mollusques bivalves dans les conditions de la Décision 95/30/CE comme modifié par la Décision 2004/367/CE
ZA	Zones de production satisfaisant aux conditions fixées à l'Annexe II, Chapitre II A3, du Règlement (CE) 2004/854
ZB	Zones de production satisfaisant aux conditions fixées à l'Annexe II, Chapitre II A4, du Règlement (CE) 2004/854
ZC	Zones de production satisfaisant aux conditions fixées à l'Annexe II, Chapitre II A5, du Règlement (CE) 2004/854

Annexe 3

Listes des entreprises marocaines autorisées à exporter des produits de la pêche (sauf mollusques bivalves vivants) à l'Union Européenne

Cette liste, en vigueur depuis le 7 Juillet 2014, comprend :

- 327 établissements de transformation (notés comme PP)
- 308 bateaux congélateurs (notés comme ZV)
- 7 entrepôts frigorifiques (notés comme CS)

PAYS
SECTION

Maroc
Produits de la pêche

En vigueur depuis le:
07/07/2014
Date de publication
24/06/2014

00141

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
04-5-037	KLAAS PUUL SHRIMPS INTERNATIONAL	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
1005	EVER FREESE	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		05/08/2013
1043	Noblemar	Mohammedia	Grand Casablanca	PP		10/04/2012
1048	Dam Pêche	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
1061	UNIMER CNA 2	Safi	Doukkala - Abda	PP		
1068	GRAND ENTREPÔT FRIGORIFIQUE DU SOUSS «G.E.F.S.»	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1110	Famille Benallouch	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
1155	Atuneros Del Norte	M'Diq	Tanger - Tétouan	PP		
1156	CUMAREX	Tétouan	Tanger - Tétouan	PP		
1172	Unimer-Mehdia	Mehdya	Gharb - Chrarda - Béni Hssen	PP		
1248	CONSERVERIE D'OUJDA	Oujda	Oriental	PP		
1265	OMP Stockage	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	CS		12/02/2008
1284	COPELEMA	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1293	Conor	Taourirt	Oriental	PP		
1297	INDUSTRIAS DEL MAR - INMAR SA	Chefchaouen	Tanger - Tétouan	PP		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
1301F	Reyte Maroc	Casablanca	Grand Casablanca	PP		
1310	POLYVALENT ENNAJEH (ETS)	Casablanca	Grand Casablanca	PP		
1312	Les Frigorifiques Bouzerghtoun	Mediouna	Grand Casablanca	PP	Aq	
1314	EXPORT FISH DU SUD	Casablanca	Grand Casablanca	PP		
1322	PÊCHE ET FROID DU SOUSS «P.F.S.»	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1347	MIDAV	Safi	Doukkala - Abda	PP		
1354	DELTA FISH	Casablanca	Grand Casablanca	PP	Aq	
1363	VANELLI MAROC	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1393	LA REINA DEL COSTA	Casablanca	Grand Casablanca	PP	Aq	
1406	PAPILLON DE MER	Casablanca	Grand Casablanca	PP		
1418	LGMC / AMIAROC	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1425	Omnium Marocain De Peche Industrie	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	PP		
1432	UNIMER / SARDEX	Safi	Doukkala - Abda	PP		
1433	Upa III	Safi	Doukkala - Abda	PP		
1461	CONSERVERIES DES 2 MERS	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
1498	DELIMAR	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1518	Somafaco	Casablanca	Grand Casablanca	PP		
1571	FRE SOUSS (STE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1592	UNIMER CNA 3	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1621	Frigo O.N.P.	Agadir	Souss - Massa - Draâ	CS		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
1638	SOGENCO II	Safi	Doukkala - Abda	PP		
1653	AVEIRO MAROC	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1654	UNIMER / ETAMAR	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1657	Amapex	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1709	BELMA (STE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1720	Coloconsa	Asilah	Tanger - Tétouan	PP		
1727	DOHA	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1767	L'ESPADON	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1795	SOMECOP	Tétouan	Tanger - Tétouan	PP		
1861	JISA	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1884	F. M. C. A. (STE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1885	LGMC / CHERIFIENNE	Safi	Doukkala - Abda	PP		
1896	Union Maree	Safi	Doukkala - Abda	PP		
1897	UPA II	Safi	Doukkala - Abda	PP		
1898	SIALCO	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1905	SOGENCO I	Safi	Doukkala - Abda	PP		
1927	Mapi	Safi	Doukkala - Abda	PP		15/07/2008
1942	AGADIR OCÉAN	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
1963	C. C. I. D.	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
1966	STAR FISH	Casablanca	Grand Casablanca	PP		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
1975	DAMJIGUEND	Larache	Tanger - Tétouan	PP		
2003	AMANDINE INTERNATIONAL	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2004	T.K. FISH	Tétouan	Tanger - Tétouan	PP		
2008	Frigema	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2022	REKTA KRIFA	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2035	CONSERVERIE DES DEUX MERS	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2059	NUOVA ONDAMAR	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2081	NOUVELLE COSARNO	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2143	INDUSTRY MOROCCAN ANCHOVIES	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2152	BOURASS MOHAMED LARBI	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
2154	El Handaoui SA	Dar Chaoui	Tanger - Tétouan	PP		
2155	Coprinco	Beni Ensar	Oriental	PP		
2157	Raylo	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2171	Andrexpert	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2190	Domaine D'Ain Aghbal	Azrou	Meknès - Tafilalet	PP	Aq	
2199	DIPROMER I	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
2206	Aqua Gruppen Marocco	Mehdya	Gharb - Chrarda - Béni Hssen	PP	Aq	
2218	COPRAVE	El Jadida	Doukkala - Abda	PP		
2247	Frigo Dida Mar	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2265	Dipromer II	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
2274	DAKMAR	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2294	CONSERVERIE IFNI	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2329	FINNAOUI PESCA ALGARVE	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
2330	SOCOPTER	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2340	REKTA KRIFA	Safi	Doukkala - Abda	PP		
2342	Cephamar	Mehdya	Gharb - Chrarda - Béni Hssen	PP		
2346	Imbadex	Beni Ensar	Oriental	PP		
2348	MIPROMER	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2356	MAROC INDUSTRIE OVERSEA	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2372	SAITO	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2381	SERCODA	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2385	Pesca del Sur	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2388	Moutei et Gonzalez	Mehdya	Gharb - Chrarda - Béni Hssen	PP		
2395	Grupeche	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2402	MARIPÊCHE	Mediouna	Grand Casablanca	PP		
2407	IGLO FISH	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
2422	Well Fishing	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		15/07/2008
2457	Express Fish	Casablanca	Grand Casablanca	PP	Aq	
2459	IFNI FRIGO	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2461	INDUSMAR	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
2467	CONGEL-DAK	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2469	LGMC / COMOSA	Safi	Doukkala - Abda	PP		
2500	SARGA FRIGO	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2503	TOP QUALITY FISH SERVICE	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2507	Central Fish	Casablanca	Grand Casablanca	PP		
2512	CEPHALOPODES RIO DE ORO	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2515	Pescados del Canto	M'Diq	Tanger - Tétouan	PP	Aq	
2520	EL LEON DEL DESIERTO	Boujdour	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
2573	COQUILLAGES DAKHLA	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2580	Raohane	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		24/03/2011
2582	Tichna Pêche	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2591	Maroc Sea Food	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
2599	Syne Dakh	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2604	Gel Fish	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
2647	FADILI FRIGO	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2670	SOMECOP II	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
2682	AMADIR	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2698	DAKNAVE	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2704	Merroun Sea Food	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2715	LGMC / MARIANA	Safi	Doukkala - Abda	PP		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
2723	Tam	Mohammedia		PP		
2742	THALASSA PRODUCTS	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2760	EXPORT SUR	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2761	CANPECHES	Boujdour	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
2817	BEAUX FRIGOS	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2824	Sigma Pêche	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		24/03/2011
2833	Sam-Pam	Essaouira	Marrakech - Tensift - Al Haouz	PP		
2847	Hafsa Samak	Casablanca	Grand Casablanca	PP	Aq	
2870	Sialco 2	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2888	Maromar	Larache	Tanger - Tétouan	PP		
2908	Soccopo	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
2914	Rio Export	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2915	Blanmar	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2916	Friocondal	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2917	Congelation Villamar	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2918	Afro Pesca Maroc	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
2919	Gourti Poulmar	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2921	Super Congel	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2933	Atlantic Sea Products	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
2939	Sozacop	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
2954	Tantan Frigo	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
2975	Blancamar	Mediouna	Grand Casablanca	PP		15/07/2008
3009	Tires Mer	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3010	Derhem Sea Food	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3011	Congelatiion Al Janoub	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3012	Cosa Peche	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3014	Conservas Y Salazones Del Atlántico	Larache	Tanger - Tétouan	PP		
3026	El Leon Del Desierto II	Boujdour	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
3029	Frigo Massira	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3030	Atlantic Conserves	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3031	Rio Glace	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3047	Pesca Gad	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3060	Coujda II	Mehdya	Gharb - Chrarda - Béni Hssen	PP		
3065	Codakpo	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3066	Congelation Al Khalij	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3073	Deshayses Therry	Essaouira	Marrakech - Tensift - Al Haouz	PP		
3082	Seffa Pesca	Mehdya	Gharb - Chrarda - Béni Hssen	PP		
3087	Mustapha Ben Mokhtar	Casablanca	Grand Casablanca	PP		
3088	Frigo Amrad	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3105	Garden Sea's	Mediouna	Grand Casablanca	PP	Aq	

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
3107	Derhem Sea Food II	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3108	Artre Congel	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3110	Smoco	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3113	Congel Miramar	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3114	Atendak	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3116	Congelados Pesca	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		21/11/2013
3117	Joumad Frigo	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3120	Fertimar	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3122	Pesconda	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3123	Lomen Frigo	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3128	For Fish	Safi	Doukkala - Abda	PP		
3147	Conserval	Safi	Doukkala - Abda	PP		
3148	Nouvelle Aveiro Maroc II	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3152	Pesca Azzuro Mediterranéen	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3190	Pesbak Et Benjelloun	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
3191	Samak Anwal	Beni Ensar	Oriental	PP		
3192	Restinga Mar	Nador	Oriental	PP		
3210	Solacop	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3211	Oprop Congelation	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	PP		
3217	Fishlay	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
3218	Frigo Chorfa	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3220	Congel Baba	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		10/04/2012
3221	Maalainine Frigo	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3222	Benssi Frigo	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3223	Raissmer	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3224	Tayart Frigo	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3227	Copelit	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
3237	Poulpomar	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3246	Congelation Cabo Barbas	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3266	Cenpesud	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3276	Pamapeche	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3278	Conital	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3280	Mellale Peche	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3281	Oceano Fish	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3282	Sosafred	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3283	Fratere-B-Pesca	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3284	Golden Golf	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3287	Pesca Gharb	Mehdia	Gharb - Cherrada - Béni Hssen	PP		15/07/2008
3293	Select Fish	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3294	Detroit Sea Food	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
3305	VMM	Casablanca	Grand Casablanca	PP		
3313	Bel Fish	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3325	Marisco Servisur	Beni Ensar	Oriental	PP		
3335	Cofrigob	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
3336	Oceamic Laayoune	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
3339	Noun's Fish	Berrechid	Chaouia - Ouardigha	PP		
3360	Dipromer III	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3361	Sea Poisson du Maroc	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3363	Sotra Peche	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3377	Idou Pesca	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3389	Center Fish	Mediouana	Grand Casablanca	PP		
3395	Adnane Frigo	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3396	Gold Sea Fish II	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3397	Techla	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3400	Rijal Sakia Al Hamra	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3404	Dakoro	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3410	Kacem Peche	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3411	Pescadak	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3415	Merca Fish	Safi	Doukkala - Abda	PP		
3416	Anol	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
3427	Lotte Fishing	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3432	La Victoire Fish	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3437	Sarga Frigo II	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3438	El León del Desierto III	Témara	Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	PP		
3444	Industrie Marocaine D'anchois	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3458	Single Fisheries El Khalifa	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3460	Komo Fish	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
3475	Picoba	Mehdya	Gharb - Cherrada - Béni Hssen	PP		
3476	Frigo Tassila	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3498	Dinay	Tétouan	Tanger - Tétouan	PP		
3507	Atlantic Sardine Anchovies Tan Tan	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	PP		
3508	Gil Comes	Larache	Tanger - Tétouan	PP		
3511	DOMINGO FISH	KENITRA	Gharb - Cherrada - Béni Hssen	PP		
3515	Mohdavnor	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
3516	Sarex	Safi	Doukkala - Abda	PP		
3517	Etablissement El Hardoufi	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3530	UNIMER / ETAMAR	Safi	Doukkala - Abda	PP		
3534	Tanger Cap	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
3535	Cefalopex Maroc	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3583	Pesca Zerhoun	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
3590	Jamal Freres	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
3592	Atlantic Blue Fin	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	PP		
3605	Josicop	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		
3608	Petit Mer II	Beni Ensar	Oriental	PP		
3653	Ougala II	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	PP		
3665	Somafish	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3694	Pro Co Saf	Safi	Doukkala - Abda	PP		
3702	Sopimas	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
3711	Simpa	Casablanca	Grand Casablanca	PP		
3718	Andrexpport II	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		08/11/2010
3722	Haifen Froid	Agadir	Souss - Massa - Draâ	CS		
3746	Tajmid Fish	Casablanca	Grand Casablanca	PP		
3747	Valofish	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
3748	Sopcoda	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	PP		
3806	Gastonomia Napoletana	Mehdya	Gharb - Chrarda - Béni Hssen	PP		
3826	Prepared Foods Maroc Limited	El Jadida	Doukkala - Abda	PP		
3846	Filamar Dos	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
3874	Atlas Seafood	Casablanca	Grand Casablanca	PP		
3879	Nepton Frigo	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	PP		
3921	Societe De Congelation El Mostakim	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
3929	KCF Produits de la Mer	Mehdya	Gharb - Chrarda - Béni Hssen	PP		
3931	Derhem Sea Food	Agadir	Souss - Massa - Draâ	CS		
3960	Marpex	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3976	Sicogetram	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
3999	Komezmar	KENITRA	Gharb - Chrarda - Béni Hssen	PP		
4000	Longa Seleccion	Mediouna	Grand Casablanca	PP		
4012	Laayoune Conserve Nagjir	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
4021	Frigo Bouchta	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	PP		
4070	Al Alya Fisheries	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
4079	OLVEA ATLANTIC	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
4081	Fraimer	MARRAKECH	Marrakech - Tensift - Al Haouz	PP		
4082	Asmak Morsad	Agadir	Souss - Massa - Draâ	CS		
4116	Pink Salmon	MARRAKECH	Marrakech - Tensift - Al Haouz	PP	Aq	
4123	Silver Food	Berrechid	Chaouia - Ouardigha	PP		
4138	UNIMER CNA 1	Safi	Doukkala - Abda	PP		
4152	La Madrague Atlantique	Mehdya	Gharb - Chrarda - Béni Hssen	PP		
4175	CONSERVERIE LA GIRONDE (LA GIRONDE I)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
4188	Scandimar	Mohammedia	Grand Casablanca	PP	Aq	
4221	Corbex	Nador	Oriental	PP		15/07/2008
4237	Fish And Company Limited	Tanger	Tanger - Tétouan	PP	Aq	

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
4275	Shrimpalida	Oujda	Oriental	PP		
4279	Mer Fruit	Beni Ensar	Oriental	PP		
4314	Ematan	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
4315	Ace Maree	MARRAKECH	Marrakech - Tensift - Al Haouz	PP		07/06/2010
4326	Comea	Safi	Doukkala - Abda	PP		
4389	Gil Comes II	Larache	Tanger - Tétouan	PP		12/02/2008
4502	Pescados Puntamar	Mehdia	Gharb - Chrarda - Béni Hssen	PP		06/11/2009
4512	Nounemaroc	KENITRA	Gharb - Chrarda - Béni Hssen	PP	Aq	15/07/2008
4521	SAMARA	Essaouira	Marrakech - Tensift - Al Haouz	PP		
4577	Saveurs De L'Océan	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		15/07/2008
4587	Pisciculture Du Nord	Tanger	Tanger - Tétouan	PP	Aq	15/07/2008
4605	Aquasud	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		15/07/2008
4630	Pescados La Costa Del Mar	Nador	Oriental	PP		14/01/2009
4645	Somerpip II	El Jadida	Doukkala - Abda	PP		14/01/2009
4650	Miob Mare	Nador	Oriental	PP		14/01/2009
4659	Manal Frigo	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		14/01/2009
4682	Haitam Fish	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		14/01/2009
4690	Mifacop	Nador	Oriental	PP		14/01/2009
4696	SOLICOMA	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
4740	Deral	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		14/01/2009

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
4803	Crangomar	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		17/04/2009
4885	Jisaka	Nador	Oriental	PP		06/11/2009
4970	Mouty Fish	Mohammedia	Grand Casablanca	PP		06/11/2009
4971	Sovapec	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	PP		06/11/2009
4972	Maromega	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	PP		06/11/2009
4984	Fish House	Safi	Doukkala - Abda	PP		08/02/2010
4991	L'Assiette Nordique	Casablanca	Grand Casablanca	PP		07/06/2010
5042	Tissir Port	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
5108	Rguimar Quesada	Safi	Doukkala - Abda	PP		
5112	Dauphin Peche	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
5157	Bio Fish	Mediouana	Grand Casablanca	PP		06/11/2009
5161	Braija Poisson	El Jadida	Doukkala - Abda	PP		
5192	El Falah Fish	Essaouira	Marrakech - Tensift - Al Haouz	PP		10/04/2012
5206	Azibou Peche	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
5210	Damsa	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		
5222	Crusta Fish	Mohammedia	Grand Casablanca	PP		
5307	Ital Mar Fish	Mohammedia	Grand Casablanca	PP		08/02/2010
5381	Conserval II	Safi	Doukkala - Abda	PP		07/06/2010
5427	Cofepromer	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		08/11/2010
5443	Pesbak & Benjelloun II	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		08/11/2010

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
5446	A. Zaari & A. El Qarnani	Casablanca	Grand Casablanca	PP		08/11/2010
5459	Copelit I	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		08/11/2010
5468	Congel Miramar II	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		08/11/2010
5505	Halieutes Process	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		08/11/2010
5589	International Canning Company	Safi	Doukkala - Abda	PP		24/03/2011
5649	Med Seafood	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		24/03/2011
5879	Malufra	Taourirt	Oriental	PP		10/04/2012
5889	OVERSEAS LINK INTERNATIONAL	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	PP		05/08/2013
5898	Merveilles Des Mers	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	PP		10/04/2012
5973	La Faluca	Mehdia	Gharb - Cherrada - Béni Hssen	PP		09/07/2012
6043	Orga Food	Safi	Doukkala - Abda	PP		18/09/2012
6044	Delimar II	Agadir	Souss - Massa - Draâ	CS		18/09/2012
6047	Agadir Ice	Agadir	Souss - Massa - Draâ	CS		18/09/2012
6091	ERG Conserve	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		17/10/2012
6092	Sotret	Berrechid	Chaouia - Ouardigha	PP	Aq	17/10/2012
6099	Shrimpmadeleine	Nador	Oriental	PP		17/10/2012
6127	Oceanic Laayoune II	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	PP		12/12/2012
6128	Attarch	KENITRA	Gharb - Cherrada - Béni Hssen	PP		12/12/2012
6153	Gil Comes M'Lalah	Larache	Tanger - Tétouan	PP		12/12/2012
6219	Issalman River	KENITRA	Gharb - Cherrada - Béni Hssen	PP		17/04/2013

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
6225	SOGLAMA	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		05/08/2013
6295	MER ET MAREE	Marrakesh	Marrakech - Tensift - Al Haouz	PP		05/08/2013
6296	IPOMA	Mohammedia	Grand Casablanca	PP		05/08/2013
6310	AGADIR OCEAN II	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		05/08/2013
6340	DELIMAR III	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		05/08/2013
6359	LOGIFOOD	Casablanca	Grand Casablanca	PP		21/11/2013
6364	ALPHA POISSON	Berkane	Oriental	PP		21/11/2013
6370	ERG DELICE	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	PP		05/08/2013
6394	PESCADERIA ATLANTICA	Casablanca	Grand Casablanca	PP		21/11/2013
9421	Cibel IV	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		
CO 0302	Aouzirift 1 (Societe des Peches du Sud de L'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		18/05/2011
CO 0303	Aouzirift 2 (Societe des Peches du Sud de L'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 0401	Alghazali (Marona)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 0402	Alboukhari (Marona)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 0501	Massira VI (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 0502	Massira VII (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 0503	Massira VIII (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 0601	BADR EL BAHR (BADR EL BAHR)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 0602	BADR EL BAHR (BADR EL BAHR)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 0701	NAMIA 7 (HAIFEN FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
CO 0702	NAMIA 8 (HAIFEN FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 0804	CHRISTINA (SHANDONG FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 0805	FRANCOISE (SHANDONG FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 0808	VERONIQUE (SHANDONG FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 0901	Aouzirift 3 (Societe des Peches du Sud de L'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 0902	Aouzirift 4 (Societe des Peches du Sud de L'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 0903	Aouzirift 5 (Societe des Peches du Sud de L'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1001	AGDAL 1 (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1002	AGDAL 2 (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1003	AGDAL 3 (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1004	AGDAL 4 (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1101	ANDALIB (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 1102	BUSAN (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 1103	CAMAL (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 1104	KHAIR (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 1105	RAWNAK (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 1106	SAHM (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 1301	Tamlalt 3 (Société de Pêches du sud de l'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1302	Tamlalt 4 (Société de Pêches du sud de l'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1303	Tamlalt 5 (Société de Pêches du sud de l'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
CO 1401	FILAKA 1 (FILAKA PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1402	FILAKA 2 (FILAKA PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1403	FILAKA 3 (FILAKA PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1404	FILAKA 4 (FILAKA PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1501	Rita 1 (Gold Sea Fish)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1502	DERRAMAN III (ARTERE CONGEL)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1503	GUELTA 3 (SAMAK SAHARA)	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	ZV		
CO 1504	GUELTA 4 (SAMAK SAHARA)	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	ZV		
CO 1801	Tanwaca 1 (Societe des Peches du Sud de l'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1802	Tanwaca 4 (Societe des Peches du Sud de l'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1803	Tanwaca 3 (Societe des Peches du Sud de l'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1804	Tanwaca 2 (Societe Des Peches Du Sud De L'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 1901	El Khelifa (Alia Peche)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2001	SELMA I (JAWHARA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2101	ABLA (KABEN PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2103	SALIMA (KABEN PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2202	WIDAD 2 (LITTORAL PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2301	FARAJ 5 (LUCKY FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2302	FARAJ 6 (LUCKY FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2303	FARAJ 7 (LUCKY FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
CO 2304	FARAJ 8 (LUCKY FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2402	MENARA 2 (SHANDONG FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2403	Menara 3 (Haifen Fisheries)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2501	Oumnia 1 (Saly Fishing Corporation)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2502	OUMNIA 10 (MAC FISHERY CORP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2503	Oumnia 2 (Saly Fishing Corporation)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2504	Oumnia 3 (Saly Fishing Corporation)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2505	OUMNIA 4 (MAC FISHERY CORP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2506	OUMNIA 5 (MAC FISHERY CORP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2507	Oumnia 7 (Saly Fishing Corporation)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2509	OUMNIA 9 (MAC FISHERY CORP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2601	Tamlalt 2 (Societe des Peches du Sud de l'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2602	Tamlalt 1 (Societe des Peches du Sud de l'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2701	KENZA 1 (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2702	KENZA 2 (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2703	KENZA 3 (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2704	Kenza 4 (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2801	AIN RAHMA 1 (MARCHIN CORP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2802	AIN RAHMA 2 (MARCHIN CORP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2901	HITAA (MARPÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
CO 2902	KENZ EL ATLAS (MARCO PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2904	KSAR EL BAHR (MARCO PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2906	AARK SOUS (MARCO PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 2907	MOUSALIM (MARCO PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3101	Aoletis 1 (Sakia El Hamra Peche)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3102	Malouka 2 (Zima Fisheries)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3103	Malouka 3 (Zima Fisheries)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3104	Aoletis 2 (Sakia El Hamra Peche)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3201	ABOU AL Wafa (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3202	AGDAL 6 (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3203	AL BAIROUMI (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3204	AL FALAQ (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3205	AL FARAZDAK (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3206	AL FARID (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3207	AL FARIS (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3208	AL HAMADANI (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3209	AL KHAWARIZMI (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3210	AL KHAYAM (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3211	AL MESSAOUDI (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3212	AL YACOUBI (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
CO 3213	BNOU KOURA (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3214	BNOU NOUASS (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3215	EL HARIRI (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3216	EL KENDY (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3217	IBN AKAD (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3219	IBNOU NOUSSAIR (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3220	AL KHATABI (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3221	AL MOUTANABI (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3301	MERSAL 1 (MERSAL PESCA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3302	MERSAL 2 (MERSAL PESCA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3303	MERSAL 3 (MERSAL PESCA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3304	MERSAL 4 (MERSAL PESCA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3305	MERSAL 5 (MERSAL PESCA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3306	MERSAL 6 (MERSAL PESCA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3401	NAMIA 6 (HAIFEN FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3402	NAMIA 5 (HAIFEN FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3502	AYA 2 (MOROCCAN SOUTH F)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3505	AYA IV (MOROCCAN SOUTH FISHING)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		05/08/2013
CO 3506	AYA V (MOROCCAN SOUTH FISHING)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		05/08/2013
CO 3603	PULMAR I (PULMAR)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
CO 3604	DAFIR I (ULTRA FISHING)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3606	Amghass 1 (Archi Food)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3608	Amghass 2 (Archi Food)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3701	SELMA II (NASSIM)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3801	Talouma I (Haisheng Fisheries)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3802	Talouma II (Haisheng Fisheries)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 3901	AGHBALOU (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3902	AGLOU (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3903	AL FALAKI (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3904	AL HAKIM (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3906	AL MOUTAWAKIL (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3907	AL MOUWAFK (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3908	AMIZMIZ (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3909	ARRAZI (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3910	ASNI (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3911	ASSALIH (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3912	AWLOZ (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3913	AZILAL (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3914	TAFDNA (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3915	TAGHAZOUT (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
CO 3916	TAHER (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3917	TAKBIR (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3918	TAKMIL (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3920	TAMANAR (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3921	TAMESNA (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3922	TARAJI (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3924	TAWHID (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 3925	TISIRINE (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 4001	Todra (Khalid Fisheries)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4002	Tilila (Khalid Fisheries)	Casablanca	Grand Casablanca	ZV		14/01/2009
CO 4502	GHALY 2 (PELUMAR)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4602	Selma III (Pescarif)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4701	ALIF (PHIASUD)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4702	CHAMS (PHIASUD)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4703	DAHRANE (OMP FLOTTE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4704	GHATT (PHIASUD)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4705	HILIA (OMP FLOTTE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4706	HOUR (PHIASUD)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4707	JANAH (PHIASUD)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4708	JAWHAR (OMP FLOTTE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
CO 4709	LABIAR (OMP FLOTTE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4710	MANAR (PHIASUD)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4711	MICHKAT (PHIASUD)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4712	NOUR (PHIASUD)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4713	SALWA (OMP FLOTTE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4714	SIRAJ (PHIASUD)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4802	SAYAD (MARCOPÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 4803	Malouka 1 (Zima Fisheries)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5001	NAMIA 10 (HAIFEN FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5002	NAMIA 11 (HAIFEN FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5003	NAMIA 9 (HAIFEN FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5004	NAMIA12 (HAIFEN FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5101	MAHDI (SAETMA)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 5102	MAJID (SAETMA)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 5103	SADR (SAETMA)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 5104	YOSRA (SAETMA)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 5201	GUELTA 1 (SAMAK SAHARA)	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	ZV		
CO 5202	GUELTA 2 (SAMAK SAHARA)	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	ZV		
CO 5301	NAMIA 1 (HAIFEN FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5302	NAMIA 2 (HAIFEN FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
CO 5303	NAMIA 3 (HAIFEN FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5304	NAMIA 4 (HAIFEN FISHERIES)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5402	ZEMOUR 2 (SDPPS)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5601	AREZAK 1 (SINO PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5602	AREZAK 2 (SINO PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5603	AREZAK 3 (SINO PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5604	AREZAK 4 (SINO PÊCHE)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5702	SIP 2 (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5704	SIP 5 (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5901	GHALIA 1 (SMADEP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 5903	GHALIA 3 (SMADEP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6001	AMAL (SOFINAS)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6004	Bahia 3 (Sofinas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6006	Martil (Sofinas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6008	SAFI IV (SOFINAS)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6009	TARFAYA VI (SOFINAS)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6301	Malouka 5 (Merseamar)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6302	GERMON 3 (SOMATHON)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6303	Malouka 4 (Merseamar)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6501	Laskia 1 (Societe des Peches du Sud de l'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
CO 6502	Laskia 2 (Societe Des Peches Du Sud De L'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6503	Laskia 3 (Societe des Peches du Sud de l'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6504	Laskia 4 (Societe des Peches du Sud de l'Atlas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6601	AZHAR 1 (SOPÊCHEMAT)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6602	AZHAR 2 (SOPÊCHEMAT)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6603	AZHAR 3 (SOPÊCHEMAT)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 6801	BAKR (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 6802	CHBIKA (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 6803	HMAM (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 6804	KHNAG (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 6805	KYOTO (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 7001	HAMA 1 (SPSA)	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	ZV		
CO 7002	HAMA 2 (SPSA)	Laâyoune	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	ZV		
CO 7105	ALSIR (UMEP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 7107	LIWA (UMEP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 7401	DAOURA (UMEP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 7402	FARCIA (UMEP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 7403	MAHBES (UMEP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 7405	MIJEC (UMEP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 7406	ZAG (UMEP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
CO 7407	ALAIN (UMEP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 7601	BAHIA (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 7602	KARAOUIYNE (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 7603	KOUTOUBIA (OMP FLOTTE)	Tan Tan	Guelmim - Es-Smara	ZV		
CO 7802	FARIDA 1 (CISNEROS SEAFOOD)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 7803	FARIDA 2 (CISNEROS SEAFOOD)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 7805	KHADJIA 1 (CISNEROS SEAFOOD)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 8003	ERRAZAK 5 (TSIAN FISH)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 8101	ALMISS (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 8301	GHALY 3 (EL GHARBIA FISH)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 8401	OUZLOUD (PESIMEX)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 8403	MESK ELIL (PESIMEX)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 8407	Elyas 3 (Univers Maritime)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		12/02/2008
CO 8501	ESSALAM 1 (ATL.OVERSEAS CORP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 8502	ESSALAM 2 (ATL.OVERSEAS CORP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 8601	IBN ROCHD (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 8602	IBN SINA (MARONA)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 8701	Awserd 1 (Miramar Peche)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 8702	Awserd 3 (Miramar Peche)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
CO 8703	Foca (Cephapeche)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
CO 8704	GHALIA 5 (SMADEP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		21/11/2013
CO 8705	GHALIA 6 (SMADEP)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		21/11/2013
P.7.0001.14	Oriole Maroc	Casablanca	Grand Casablanca	PP		19/05/2014
PA 0101	Vichialo (Marbravo)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
PA 0301	Argane (Carmen Poisson)	Casablanca	Grand Casablanca	ZV		
PA 0401	Pescabona Uno (Pescabona)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
PA 0402	Pescabona Dos (Pescabona)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
PA 0403	Pescabona Tres (Pescabona)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
PA 0404	Pescabona Cuatro (Pescabona)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
PA 0405	Pescabona Cinco (Pescabona)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
PA 0406	Pescabona Seis (Pescabona)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
PA 0601	Moulay El Habib (Crusbel)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
PA 0901	Maranda Tercero (Maroc Andalousie de Peche)	Casablanca	Grand Casablanca	ZV		
PA 0902	Maranda Cuarto (Maroc Andalousie de Peche)	Casablanca	Grand Casablanca	ZV		
PA 0903	Maranda Quinto (Maroc Andalousie de Peche)	Casablanca	Grand Casablanca	ZV		
PA 0904	Maranda Sexto (Maroc Andalousie de Peche)	Casablanca	Grand Casablanca	ZV		
PA 0905	Tafoukt (Khalid Fisheries)	Casablanca	Grand Casablanca	ZV		
PA 1001	Bakkioua (Zahara Peche)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
PA 1101	Illa De Rua (Pesquerias Ulla)	M'Diq	Tanger - Tétouan	ZV		15/07/2008
PA 1201	Assabi (Portusud)	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	ZV		14/01/2009

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
PA 1301	Afella-2 (Alta Peche)	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	ZV		06/11/2009
PA 2001	Jemasu (Haben Pesca)	Casablanca	Grand Casablanca	ZV		
PE 0101	Midoy Dakhla 1 (Sjovik Morocco)	Dakhla	Oued Ed-Dahab - Lagouira	ZV		
PP.19.0005.14	Fatina Food Business	Marrakesh	Marrakech - Tensift - Al Haouz	PP		19/05/2014
PP.25.0002.14	Ladrarmar	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		19/05/2014
PP.26.0010.14	Express Maree	Agadir	Souss - Massa - Draâ	PP		19/05/2014
PP.34.0009.14	Goccia D'Oro	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		19/05/2014
PP.34.0013.14	Klaas Puul Maroc	Tanger	Tanger - Tétouan	PP		
PP.5.0001.14	El Moussaoui Karim	Casablanca	Grand Casablanca	PP		19/05/2014
PP.52.0016.14	Scero	Safi	Doukkala - Abda	PP		19/05/2014
PSO.5.0018.14	Peix 7 (El Yassa)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		19/05/2014
PSO.60.0001.14	Tala 1 (Talab)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		19/05/2014
SO 0200	Playa Mar Chica (Cotepeche)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 0301	FRESCOMAR 1 (FRESCOMAR)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 0302	Tazia 5 (Zerpesca)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 0501	Arbayane I (Arba Pesca)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 0502	Arbayane II (Arba Pesca)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 0901	Fadela II (Nador Pêche)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 0903	GUISLEN (GUISLEN S.a.r.l.)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 0905	Abdera I (Pesca Magica)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		05/01/2012

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
SO 1002	Tazia 2 (Ranapesca)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 1003	Abdera Dos (Cabo Pesca)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		09/07/2012
SO 1004	Indalo Segundo (Laura Pêche)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		09/07/2012
SO 1304	Haddane (Sabelmar)	Casablanca	Grand Casablanca	ZV		
SO 1307	Fishemar 10 (Fishemar)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 1310	Fishemar 8 (Fishemar)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 1701	TALA 10 (TALAB)	KENITRA	Gharb - Cherrada - Béni Hssen	ZV		
SO 1703	TALA 12 (TALAB)	KENITRA	Gharb - Cherrada - Béni Hssen	ZV		
SO 1704	TALA 15 (TALAB)	KENITRA	Gharb - Cherrada - Béni Hssen	ZV		
SO 1705	TALA 9 (TALAB)	KENITRA	Gharb - Cherrada - Béni Hssen	ZV		
SO 1708	Tala 18 (SOFINAS)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 1901	Fishemar VI (Fishemar)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 1902	Fishemar 3 (Fishemar)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 1903	Fishemar 2 (Fishemar)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 1904	Fishemar 7 (Fishemar)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 1905	Fishemar 1 (Fishemar)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 1906	Fishemar 9 (Fishemar)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 1907	Fishemar 4 (Fishemar)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 2001	HAMZA 1 (HAMZA FISHERIES)	KENITRA	Gharb - Cherrada - Béni Hssen	ZV		
SO 2104	Nayat (Tanpeche)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
SO 2121	Younes (Gamarsa)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 2402	PEIX 9 (J.M.P)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 2501	MARINA (SOFINAS)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 2502	LARACHE (SOFINAS)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 2503	ICHBILIA (SOFINAS)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 2504	Kortoba (Sofinas)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 2601	Fishemar V (Fishemar)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 2602	Dades (Astipeche)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 2603	Kelti (Astipeche Tanger)	Casablanca	Grand Casablanca	ZV		
SO 2604	Gorgues (Astipeche Tanger)	Casablanca	Grand Casablanca	ZV		
SO 2801	CHARKI (SOPETAN)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 2901	Cadamar-2 (Vidafish)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 3004	Neila (Gamarsa)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 3006	Dina II (Tanpeche)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 3101	Belromar I (Atlantic Shrimp)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 3102	Belromar II (Atlantic Shrimp)	Agadir	Souss - Massa - Draâ	ZV		
SO 5001	Nissrine (Oupeche)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 5002	Carillo II (Tanpeche)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 5003	Imad II (Pesca Costa Blanca)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 6001	Andaluss (Boursepeche)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		

Liste en vigueur

Numéro d'agrément	Nom	Ville	Régions	Activités	Remarque	Date de la demande
SO 8001	Manuel Damian (Marcorea)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		
SO 9001	Anzar (Le Crevettier Company)	Casablanca	Grand Casablanca	ZV		
SO 9002	Maranda Primero (Maroc Andalousie de Peche)	Casablanca	Grand Casablanca	ZV		
SO 9003	Maranda Segundo (Maroc Andalousie de Peche)	Casablanca	Grand Casablanca	ZV		
SO 902	Farah II (Tanpeche)	Tanger	Tanger - Tétouan	ZV		18/05/2011

Légende des activités:

CS Entrepôt frigorifique
PP Etablissement de transformation
ZV Bateau congélateur

Légende des remarques:

Aq Produits de l'aquaculture (produits d'élevage à l'exception des mollusques bivalves)

Annexe 4

Les attentes des divers marchés internationaux

Contacts réalisés lors de l'exposition CONXEMAR à Vigo, Espagne, du 7 au 9 Octobre 2014

Photos Roland Wiefels - INFOPECSA

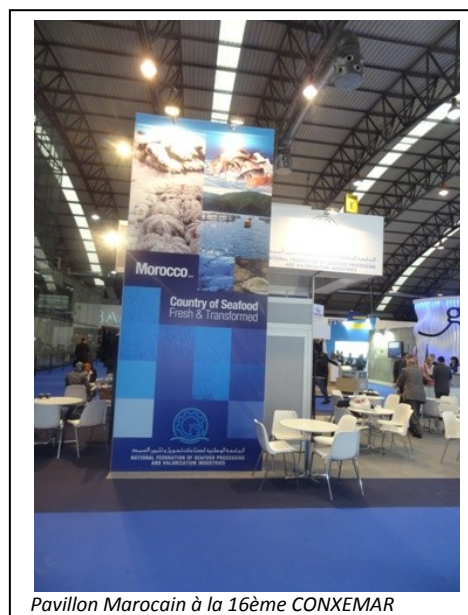
L'Exposition CONXEMAR 2014

La 16^{ème} édition de cette exposition de Vigo, dédiée aux produits de la mer, a réuni cette année, du 7 au 9 octobre, 524 entreprises de 40 pays et de diverses spécialités, en particulier celles qui travaillent avec des produits congelés. Ces entreprises ont présenté leurs produits sur les 32.500 m² de l'exposition.

La participation marocaine à la CONXEMAR

Le Maroc avait son stand, organisé par la FENIP, comptant 10 entreprises, en plus de l'ONP qui faisait la promotion du secteur halieutique marocain en général et du Salon des produits de la mer Halieutis (Agadir, du 18 au 22 février 2015).

- **COFRIGOB** : il s'agit d'une entreprise établie à Laayoune en 2000 et qui exporte surtout des petits pélagiques H&G congelés à des conserveries en Europe, au Brésil, en Russie et en Afrique.
- **SOCOPO** : également située à Laayoune, l'entreprise SOCOPO est spécialisée depuis 1999 dans les céphalopodes (calamar, poulpe, seiche) ainsi que des langoustes.
- **SARMAFISH** : il s'agit d'une entreprise de Laayoune établie en 2010 en partenariat entre un groupe marocain et un groupe d'Europe de l'Est, travaillant les petits pélagiques congelés (sardines, sardinelles, maquereaux) et les sous produits farine et huile de poisson.
- **Maroc Fish** : Cette entreprise maroco-hollandaise est établie à Casablanca depuis 30 ans et exporte des poissons frais et des poissons congelés (en particulier dans des emballages consommateurs sous la marque « Green Table », vers la Hollande, l'Allemagne et des pays africains.



Pavillon Marocain à la 16ème CONXEMAR



Produits marocains de Green Table



Produits marocains de Green Table

- **SOPCODA** : C'est une filiale du groupe El Anwar Invest, établie à Tan Tan et qui produit et exporte diverses espèces (petits pélagiques, céphalopodes, poissons blancs, crevettes) en frais et en congelé.
- **Silver Food** : Moderne conserverie de Casablanca (Lakhyayta), établie en 2007 et appartenant également au groupe El Anwar Invest. Cette conserverie travaille le thon, les sardines et les maquereaux sous la marque « Mario ».
- **HAFSA SAMAC** : Entreprise de Casablanca établie en 1993. Elle s'est spécialisée dans la congélation de différentes espèces de pélagiques, de poissons blancs et de céphalopodes. Certaines espèces sont travaillées et présentées en filets et en darnes. Hafsa Samac exporte et vend également ses poissons sur le marché domestique marocain, y compris des poissons d'importation (pangasius vietnamien, par exemple).
- **Atlas Seafood** : C'est une entreprise de Casablanca, qui congèle et exporte des céphalopodes (poulpe en particulier) ainsi que d'autres espèces comme des concombres de mer et des crevettes.
- **Huîtres Saïdi** : Cette entreprise traditionnelle de Oualidia et de Dakhla présentait ses huîtres vivantes au pavillon du Maroc.

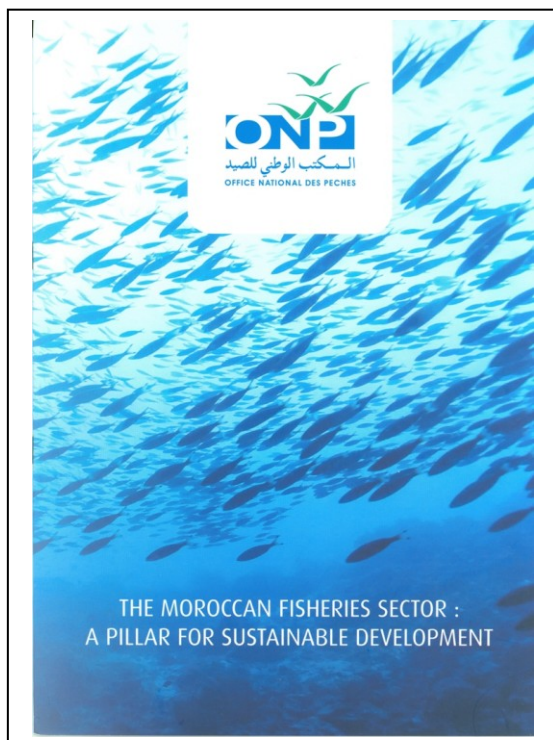


Huîtres Saïdi et poster de SOPCODA



Huîtres Saïdi

- **Derhem Seafood** : Entreprise de Dakhla (depuis 1991) et également d'Agadir (depuis 2000), spécialisée dans les céphalopodes congelés, destinés principalement au marché européen et particulièrement au marché espagnol. A Vigo, cette entreprise se trouvait donc directement sur son marché principal.



Stand de l'ONP au pavillon marocain de la CONXEMAR 2014.



Promotion réalisée par l'ONP à Vigo, concernant l'ensemble du secteur halieutique marocain et le salon Halieutis - Agadir, février 2015.



Il est clair que chacune de ces 10 entreprises avait des intérêts différents selon les produits qu'ils présentaient et selon les caractéristiques propres de chaque entreprise. Ainsi les entreprises travaillant les poissons et les céphalopodes congelés en gros recherchaient plutôt des acheteurs industriels alors que la conserverie et les produits « green table » se destinaient plutôt à des grossistes et à des chaînes de supermarché. Pour les huitres vivantes, ils s'agissait encore d'un segment de marché différent, soit de mareyeurs soit de chaînes de restauration.

En plus, de par la caractéristique même des entreprises, il était naturel que Sarmafish ait des contacts plus étroits avec des acheteurs russes et d'Europe de l'Est, tandis que Maroc Fish les ait avec des acheteurs hollandais ou allemands.

Selon les participants marocains à CONXEMAR, une participation de Maroc-Export (Centre Marocain de Promotion des Exportations) aurait sans aucun doute augmenté sensiblement la participation des entreprises marocaines à cette exposition.

Les autres entreprises présentes à CONXEMAR – leurs éventuels intérêts pour les produits marocains

Une des entreprises espagnoles les plus intéressées par les produits marocains est sans doute l'entreprise **Don Félix**, dont le siège se trouve à Cádiz en Espagne et l'unité de production à Kenitra au Maroc. Cette entreprise travaille particulièrement les petits pélagiques, surtout les sardines et les anchois, sous diverses formes (fumés, à l'huile d'olive, avec sauce piment, etc.). Le grand avantage de l'entreprise est d'être une entreprise marocaine produisant au Maroc et, en même temps, une entreprise espagnole commercialisant ses produits en Espagne. Elle contrôle donc la production, tout en s'ajustant continuellement aux demandes du marché.



le stand de Don Félix à CONXEMAR



Produits Don Felix pour dégustation

Voir : www.pescadosdosdonfelix.com



Une autre grande entreprise espagnole, les **Mariscos Oviñana**, travaillant particulièrement la chair de crabe et les coquilles Saint-Jacques, mais également des sardines préparées (filets congelés ou fumés) serait éventuellement intéressée à travailler avec des entreprises

marocaines. Ses produits demandent une main-d'œuvre intense et spécialisée. De par sa taille, cependant, les commandes seraient au minimum d'un conteneur par semaine.



filets congelés de sardines sans peau Oviñana

Voir : <http://www.mariscosovi.com/>



filets fumés et congelés de sardine sans peau Oviñana

Constituée en septembre 2012, le mareyeur **Mariña Fish**, de la ville d'Orense, en Espagne, serait acheteur de poissons frais marocains à raison d'un camion par semaine (jusqu'à 10 tonnes) d'espèces variées car, selon cette entreprise de mareyage, un apport d'une espèce unique saturerait le marché avec une conséquente baisse de prix. Pour ce mareyeur (Rafael, tel 34-648.091.234), il serait hors de question d'acheter du poisson au Maroc ou ailleurs sans connaître personnellement les conditions locales de production et d'expédition. Il s'agirait donc ici d'établir une relation commerciale de longue durée.

Autre mareyeur, traditionnel au pays basque, l'entreprise **Pescados Lorente** travaille avec des espèces très différentes, telles le chinchard, le merlu le maquereau, les bonites ou les anchois. Ces poissons sont en général achetés frais H&G (étêtés/éviscérés). L'entreprise travaille avec ses propres camions pour le transport et achète déjà au Maroc, en particulier des anchois à Larache (voir <http://www.pescadosllorente.com/>). Il n'y aurait aucun problème à augmenter ses achats au Maroc. Ses principaux marchés se trouvent en Espagne même, en France et au Portugal.

L'entreprise **EMFACAR**, travaillant des plats cuisinés de poissons, et également de légumes (sous la marque Terra Nova) ainsi que des crevettes cuites, serait éventuellement intéressée à travailler des produits marocains. Pour l'instant, cependant, elle ne travaille qu'avec de la matière première espagnole. L'avantage d'EMFACAR est que ses produits se trouvent dans la plupart des supermarchés espagnols.



produits EMFACAR

Voir : <http://www.emfacar.com/>

Autres idées de produits à valeur ajoutée

L'entreprise **Friobás**, installée à Oviedo, en Espagne, est particulièrement imaginative pour lancer de nouveaux produits destinés aux grandes surfaces, aux restaurants et aux collectivités.

Certains produits sont particulièrement simples, tels les maquereaux entiers, congelés et emballés individuellement avec la marque de l'entreprise.

D'autres sont plus élaborés tels les filets de soles garnis de crevettes ou encore les mixtures de calamars, crevettes, surimi, œufs, pommes de terre et olives, emballés ensemble et congelés.

Ces derniers produits sont élaborés avec des machines mélangeant diverses matières premières et ne demandent pas beaucoup de main d'œuvre : 3 employés peuvent préparer 15 tonnes de ces produits par jour.



calamars, crevettes, surimi, œufs et légumes mélangés, congelés dans un même emballage



Maquereaux congelés emballés individuellement



filet de sole garni de crevettes, congelé

(voir <http://www.friobas.com/>)



Rondelles de calamar géant,
préparation style poule



Si on n'est pas traditionnellement établi sur le marché, comme La Monégasque, il y a toujours la possibilité de vendre sous la marque du distributeur. Les prix sont très similaires pour le consommateur, pas vraiment pour les fournisseurs.

photo au Carrefour Montpellier 11/10/14



salade de poulpe:
40€/kg ; 5,23€/130g.

Photo au Carrefour Montpellier 11/10/14



Nouvelles formes de conserves de sardine à l'huile – pouvant se conserver quelques mois à une température entre 0°C et +8°C

Avec une même matière première il est possible de préparer des produits très différents, avec des prix également bien différenciés, pour différents marchés. Que l'on songe au thon albacore (*yellowfin*), par exemple, qui peut être vendu sous forme de conserve, sous forme de tranches de longes congelées ou encore présenté en sashimi. Les photos présentées ci-dessus montrent également des manières bien diverses de présenter des sardines ou des anchois. Trois variables importantes doivent être maîtrisées par les entreprises désirant exporter: la qualité des produits (selon les normes sanitaires internationales et selon les critères gastronomiques) les coûts de production, et la distribution (accès aux marchés et coûts de distribution). Chaque entreprise possède ses particularités et ses facilités naturelles d'accès à des marchés (Don Felix en Espagne, Sarmafish en Europe de l'Est ou Maroc Fish en Hollande, par exemple). C'est donc à ces marchés que leurs produits doivent être adaptés, avec tous les composants du *Marketing Mix* correspondant.